

Au-delà des Chiffres :

Concilier Innovation,
Éthique et Impact

PANORAMA ACTUALISÉ

des pratiques et besoins des OSC

en gestion de données programmes

1. INTRODUCTION

CARTONG

Créée en 2006, CartONG est une ONG française support/H2H spécialisée en gestion de l'information. Notre vocation est de mettre la donnée au service des projets humanitaires, de développement et d'action sociale. Nous cherchons à améliorer la qualité et la redevabilité des activités terrain, notamment par une meilleure évaluation des besoins et un meilleur suivi/évaluation. En tant que centre de ressources et d'expertises pluridisciplinaires, nous accompagnons les stratégies et les opérations de nos partenaires. Nos équipes de salariés et de bénévoles soutiennent également le secteur en produisant de la documentation, en renforçant les capacités et en sensibilisant aux défis techniques, stratégiques et éthiques des technologies numériques.

AUTEURS

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet « Renforcer la gestion des données programmes des OSC francophones » porté par CartONG et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD) depuis 2019 – projet qui met à disposition le [Portail de ressources IM](#) et son [Learning Corner](#). Pour plus d'informations, voir l'article publié sur notre site internet : <https://www.cartong.org/renforcement-des-osc-francophones-en-gestion-de-donnees-phase-2/>, ou veuillez écrire à : renforcement-osc@cartong.org ou par le biais de notre [formulaire de retours](#) .

L'étude a été rédigée par l'équipe de CartONG, en particulier Martin Noblecourt et Maeve de France, avec le soutien de Léonie Miège, William Natta, Pauline Michavila, Berhudan Mustafa et Christophe Rodier.

L'étude a été traduite de l'anglais vers le français par Marie Parisot avec le soutien de l'équipe de CartONG. Les illustrations ont été réalisées par Sophie Aumas et William Natta.

REMERCIEMENTS

CartONG remercie les partenaires du projet et les membres de la « Communauté de Pratique en Gestion de l'Information » pour la richesse des échanges autour de ces thématiques au cours des neuf dernières années.

Un grand merci à l'ensemble des répondant·es de l'enquête et aux professionnel·les de la solidarité internationale ayant accepté d'être interviewé·es dans le cadre de cette étude, ainsi que Groupe URD, Bioforce et le CyberPeace Institute pour leur relecture de certaines sections.

La présente publication bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD). Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD.



Cette étude est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International :
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>



Les lecteurs sont encouragés à utiliser le contenu de cette étude pour leurs propres publications, tant qu'ils font dûment référence à celle-ci lorsque que cette dernière est mentionnée (citation, extrait, nom de la publication, etc.). Pour une utilisation en ligne, nous demandons que le lien de la publication renvoyant vers le site de CartONG (<https://www.cartong.org/fr>) ou de l'IM Resource Portal (<https://www.im-portal.org/>) soit utilisé.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	2
2. RESUME EXECUTIF	7
3. RAISON D'ETRE	9
4. METHODOLOGIE.....	12
4.1. PERIMETRE ET TERMINOLOGIE	12
4.2. SOURCES	13
4.3. LIMITES.....	15
5. UTILISATION DES DONNEES : QUELS CHANGEMENTS ET PERSPECTIVES DE CHANGEMENT ?	17
5.1. DES DONNEES POUR QUOI ET POUR QUI ?	17
5.2. LA QUALITE DES DONNEES : UNE QUETE ETERNELLE ?	23
6. UN DOMAINE EN COURS DE PROFESSIONNALISATION.....	31
6.1. LES « DONNEES PROGRAMMES », UN CONCEPT MIEUX COMPRIS ET RECONNU	31
6.2. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	33
6.3. LE DEFI DU NIVEAU ORGANISATIONNEL.....	38
6.4. UNE PROFESSIONNALISATION LIEE A LA CULTURE DES DONNEES	40
7. LES BESOINS : SOLUTIONS & RESSOURCES COMPATIBLES AVEC LES SPECIFICITES SECTORIELLES	44
7.1. GARANTIR DES SOLUTIONS TECHNIQUES... ..	44
7.2. ...ET DES RESSOURCES... ..	46

7.3. ...PUIS CANALISE A TRAVERS DES FORMATS D'APPRENTISSAGE VARIES.....	52
8. LE RISQUE D'UN SYSTEME A 2 VITESSES POUR LES DONNEES HUMANITAIRES	54
9. UN CHAMP EN MOUVEMENT : ENJEUX ACTUELS ET FUTURS 63	63
METHODOLOGIE DU CHAPITRE ET INTRODUCTION	63
9.1. GOUVERNANCE DES DONNEES & LOCALISATION	66
9.2. REDEVABILITE ENVERS LES POPULATIONS	70
9.3. PRISE DE DECISION BASEE SUR LES DONNEES.....	77
9.4. STRATEGIES SOLIDES ET COHERENTES	82
9.5. CULTURE DES DONNEES	86
9.6. GESTION RESPONSABLE DES DONNEES.....	90
9.7. CYBERSECURITE	96
9.8. STANDARDISATION, PARTAGE DE DONNEES ET DONNEES OUVERTES (OPEN DATA).....	102
9.9. ENVIRONNEMENT LEGAL ET CONTRACTUEL	105
9.10. UTILISATION RAISONNEE DE L'IA.....	111
9.11. DURABILITE TECHNOLOGIQUE.....	117
9.12. ENJEUX NUMERIQUES MAITRISES	120
10. RECOMMANDATIONS	128
10.1. TOUS LES ACTEUR·RICES : PROMOUVOIR LA STRUCTURATION COLLECTIVE, L'APPRENTISSAGE ET LA PENSEE CRITIQUE.....	128
10.2. OSC : CONTINUER A INVESTIR DE MANIERE PROACTIVE LE CHAMP DES DONNEES PROGRAMMES	130

10.3. TETES DE RESEAU : SOUTENIR LEURS MEMBRES DANS L'AMELIORATION DE LEURS PRATIQUES.....	132
10.4. BAILLEURS DE FONDS ET ORGANISMES DES NATIONS UNIES : SOUTENIR ET ENCOURAGER L'UTILISATION DES DONNEES PROGRAMMES PAR LES OSC	133
10.5. POUR LES OSC SUPPORT SPECIALISEES : MIEUX AIDER LES OSC A S'Y RETROUVER DANS LES ENJEUX DE DONNEES DU JOUR 136	
11. CONCLUSION	138

2. RESUME EXECUTIF

La gestion des données joue un rôle central dans les évolutions de la solidarité internationale, au croisement de l'efficacité, de la responsabilité et de l'innovation. Suite à notre première recherche « Les données programmes : le nouvel eldorado de la solidarité internationale ? » en 2020, CartONG continue d'explorer dans cette étude les évolutions récentes ainsi que les conséquences moins visibles de la « donnée-isation » du travail des OSC humanitaires. Cette nouvelle étude se veut plus large : à la fois en termes de géographie (avec un effort d'ouverture à plus de contextes culturels, en particulier du Sud) et en termes de types d'acteurs (avec plus de liens avec vers les agences de l'ONU, les gouvernements, et le secteur privé).

Notre travail s'appuie sur la triangulation d'une enquête (à laquelle ont répondu 62 participant·es de 54 organisations), de 13 entretiens semi-structurés, de 4 entretiens focus group et d'une analyse documentaire de plus de 100 sources. Malgré certaines limites (le nombre et la diversité des répondants ne sont pas encore statistiquement représentatifs, en particulier parmi les Suds) notre étude apporte une synthèse rare de l'état de l'art de la gestion des données au sein des OSC humanitaires.

L'étude commence par examiner les changements et les perspectives de changement dans l'utilisation des données, en commençant par la question fondamentale de savoir pourquoi nous produisons et utilisons des données, dans quel but et pour qui. Nous commentons le manque relatif de preuves de l'impact des données sur la prise de décision, et d'une collecte de données encore principalement motivée par le reporting vers le haut. Dans le même temps, nous constatons des failles critiques dans la qualité des données, telles que des biais dans les données et des sous-représentations (par exemple, la langue, le sexe), un manque de contrôle de la qualité pendant la collecte des données, et une sous-utilisation persistante des données qualitatives et secondaires.

Nous examinons ensuite l'état de la professionnalisation du secteur, avec une adoption du concept adapté de gestion des « données de programme », des compétences croissantes à toutes les étapes du cycle de gestion des données – avec quelques différences persistantes entre les OSC internationales et locales – et des besoins importants pour améliorer les aspects méthodologiques et organisationnels plutôt que les compétences purement techniques, ainsi qu'une progression de la maîtrise des données parmi les non-spécialistes qui reste encore insuffisante. Nous examinons également les besoins actuels des OSC en termes de solutions et de ressources. Face à la profusion de solutions techniques,

le défi semble davantage consister à identifier les solutions adéquates en fonction des besoins de l'OSC (y compris l'évaluation des besoins), à obtenir un soutien et des financements suffisants pour les mettre en œuvre correctement, et à avoir accès aux ressources et possibilités d'apprentissage.

Toutes ces évolutions doivent cependant prendre en compte le risque d'un système humanitaires des données fonctionnant à deux vitesses, avec un écart croissant entre quelques acteurs mondiaux (ONU, grandes OSC, bailleurs, INS du Nord...) et la plupart des autres (la plupart des OSC, y compris les petites OSC internationales et les OSC locales/nationales, INS du Sud...). En l'absence de mesures correctives, les acteurs locaux et plus petits risquent d'entrer dans un cercle vicieux où ils subiront les évolutions techniques et les exigences croissantes en matière de redevabilité sans disposer des ressources nécessaires pour se les approprier ou les contrôler.

Notre étude examine ensuite les enjeux actuels et futurs de la gestion des données humanitaires mis en avant par les répondants à notre enquête : tout d'abord, la gouvernance des données et la localisation, et la redevabilité envers les populations affectées, deux sujets qui impliquent une transformation profonde de notre vision de la gestion des données. Ensuite, la prise de décision basée sur les données, les stratégies cohérentes et la culture des données, les trois composantes d'une intégration réussie des données dans les OSC. Nous couvrons ensuite les sujets liés de la gestion responsable des données et de la cybersécurité, deux risques critiques pour le secteur. Nous abordons enfin la standardisation, le partage des données & l'open data, l'environnement légal et contractuel, l'utilisation raisonnée de l'IA, la durabilité technologique, et les enjeux numériques maîtrisés, autant d'enjeux qui impliquent de s'adapter aux évolutions tout en préservant la capacité d'action des OSC.

L'étude conclut avec des recommandations pour le système humanitaire, pour les OSC, pour les têtes de réseaux, pour les agences des donateurs et des Nations Unies, et pour le soutien spécialisé aux OSC, en termes de promotion de l'apprentissage collectif et de la pensée critique, de poursuite de l'investissement proactif dans les données des programmes et d'amélioration des pratiques, et de la manière d'aider les OSC à faire face aux enjeux liés aux données évoqués dans le rapport.

3. RAISON D'ETRE

Avec la multiplication des crises dans un monde confronté à des menaces de nature diverse (résurgence des conflits armés, impact du changement climatique, récession mondiale...), les besoins en aide humanitaire ne cessent de croître, leur estimation évoluant de 38,5 milliards USD en 2020 à 56 milliards USD en 2023, soit ayant plus que triplé en 10 ans¹. Dans le même temps, les ressources disponibles sont encore limitées, avec au cours des dernières années une couverture mondiale des plans coordonnés aux alentours des 50 %. Dans ce contexte, le secteur de la solidarité internationale doit constamment améliorer son efficacité, sa redevabilité et innover en vue de s'adapter à ces défis. La gestion des données joue un rôle primordial dans ces évolutions : permettre une évaluation précise des besoins, un suivi (presque) en direct et une évaluation rationnelle de l'impact sont désormais obligatoires pour les organisations humanitaires, quels que soient leur taille, leur localisation et leur niveau de structuration. Les données programmes, le « nouvel eldorado » du secteur, se sont imposées comme un outil d'aide à la décision incontournable pour un secteur qui cherche à être « axé sur les données ».

Alors que la gestion des données pourvoit d'immenses services à notre secteur, son rôle stratégique croissant suscite également une question cruciale sur son impact. Tandis que le besoin de fournir des services grandement nécessaires aux populations touchées par les crises à travers le monde laisse peu de place à une capacité collective à remettre en question nos pratiques, de plus en plus d'acteur·rices développent une perspective réfléchie sur celles-ci. Entre autres, les conséquences de la « donnée-ification » de notre travail quotidien, les aléas associés à des processus toujours plus numériques, et en fin de compte le risque d'une bureaucratisation, d'une déshumanisation ou d'un détournement des principes humanitaires.

La mission de CartONG est précisément d'accompagner les acteur·rices de la solidarité internationale dans la prise en compte des enjeux techniques, stratégiques et éthiques des technologies numériques, en particulier des technologies de l'information : c'est pourquoi nous tenterons de mesurer ces

¹ « [Humanitarian aid contributions 2024](#) », OCHA Financial Tracking services, 2024

risques et opportunités au travers de cette étude, s'appuyant sur l'intelligence collective de nos pairs.

Une étape clé de notre parcours a été franchie en 2020 avec la publication de « Les données programme : le nouvel eldorado de la solidarité internationale ? »², l'une des premières études visant à examiner, dans leur ensemble, les pratiques et besoins des OSC (francophones) en matière de gestion des données. L'étude a été financée par l'Agence Française de Développement, dans le cadre de notre initiative « Renforcement des pratiques des ONG en GDoP » (phase 1, 2020-2023³), d'où cette orientation géographique. Alors que nous entamons une deuxième phase de ce projet⁴, nourrie de l'évaluation finale de la phase 1, il nous a semblé nécessaire de mettre à jour cette étude à la fois comme source de réflexion pour le secteur et comme guide pour les activités de notre projet.

Cette étude s'articule donc autour de deux grands volets : d'une part, analyser l'impact des évolutions récentes de la technologie pour le secteur (intelligence artificielle, diffusion généralisée de certains outils, etc.) ; d'autre part, continuer à enquêter sur les conséquences moins visibles de la « donnée-ification » de l'action humanitaire (gouvernance dans un paysage changeant avec la localisation, l'évolution des organisations humanitaires, l'action anticipatoire, le respect de la vie privée et l'émergence des cybermenaces, les liens avec le secteur privé, etc.). Ces questions seront explorées par différents axes thématiques à travers l'étude. Par rapport à notre étude de 2020, cette mise à jour a eu l'avantage de s'appuyer sur des données de référence. Néanmoins, les changements dans le secteur de la solidarité internationale ainsi que les retours d'informations reçus de différentes parties prenantes (tant dans le cadre de l'évaluation⁵ de notre phase précédente qu'à travers les discussions ayant mené à cette étude), nous ont conduit à élargir légèrement l'angle et le sujet de cette seconde étude.

Tout d'abord, si notre projet reste centré sur le soutien aux acteur·rices francophones, nous avons pleinement tenu compte du fait qu'il ne serait pas

² « [Les données programmes : le nouvel eldorado de la solidarité internationale ? Panorama des pratiques et besoins des OSC francophones](#) », CartONG, septembre 2020

³ « [Renforcement des pratiques des ONG en GDoP \(phase 1\)](#) », CartONG, 2023

⁴ « [Renforcement des OSC francophones en gestion de données : phase 2](#) », CartONG, mai 2024

⁵ « [Évaluation finale du projet « Renforcer la gestion des données programmes des OSC »](#), Key Aid Consulting, octobre 2022

logique d'étudier leur positionnement sans tenir compte de leur environnement plus large. D'où une focale plus large pour apporter un regard comparatif aux acteurs francophones : à la fois en termes de géographie (avec un effort pour s'ouvrir globalement à d'autres contextes culturels) et en termes de type d'acteur-rices (avec un regard plus approfondi sur le monde des Nations Unies, des gouvernements et du secteur privé).

Deuxièmement, nous avons essayé d'intégrer pleinement la perspective des acteur-rices du/des « Sud » dans cette étude. Une autre de nos études, plus récente, « Changer les perspectives : pour une approche locale de la donnée »⁶, publiée en janvier 2024, nous a permis d'explorer largement cette question. Nous nous sommes efforcés d'intégrer ici les enseignements tirés de cette étude pour essayer autant que possible de présenter une vision globale de la question, non limitée aux OSC internationales des pays du Nord.

Si de nombreux enjeux demeurent inchangés 4 ans plus tard, cette étude vise donc à mesurer (autant que faire se peut) les évolutions à notre travail fondateur de 2020, mais aussi à inclure dans le champ d'application les aspects liés aux évolutions plus larges du système humanitaire. Comme pour d'autres domaines tels que le Suivi & Évaluation ou les technologies de l'information, la gestion des données (programmes) est désormais bien identifiée comme étant un domaine de travail clé. Cependant, ce constat ne suffit pas : notre étude vise également à provoquer des débats et à impulser des changements entre les différents niveaux d'acteur-rices de la donnée, afin de relever les différents défis identifiés.

⁶ « [Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée](#) », CartONG, janvier 2024

4. METHODOLOGIE

4.1. PERIMETRE ET TERMINOLOGIE

En suivant le schéma de notre étude initiale, ce travail se concentre sur les Organisations de la Société Civile (OSC) du secteur de l'humanitaire et de l'aide au développement – résumés en « solidarité internationale » dans l'étude, et par l'adjectif « humanitaire » (nous n'avons pas réutilisé le terme « aide humanitaire et développement international » utilisé en 2020 car il n'est pas largement usité dans le secteur, mais il doit être compris comme un synonyme). Comme expliqué dans la « Raison d'être », nous avons cependant élargi le périmètre pour essayer de couvrir non seulement les OSC francophones mais aussi plus largement les enjeux impactant la plupart des OSC de solidarité internationale.

Bien que la définition de ce qu'est une OSC puisse être débattue, nous y incluons les organisations à but non lucratif et non gouvernementales, quels que soient leur taille et leur pays d'origine – en d'autres termes, à la fois des OSC « internationales » et « locales ». Nous n'ouvrons pas non plus le débat sur une définition de la « société civile », dont la forme peut varier selon les contextes et les cultures.

Notre définition des OSC exclut donc les agences des Nations Unies, les organisations internationales, les acteur·rices gouvernementaux et les entreprises à but lucratif. Bien que tous ces acteurs fassent leur apparition dans nos recherches à travers leurs nombreuses interactions avec les OSC – en tant que prescripteurs, partenaires, parfois même adversaires – notre étude ne prétend pas brosser un tableau complet du secteur de la solidarité internationale. De fait, certaines des évaluations sur le niveau de maturité du secteur examinées ici ne s'appliquent pas aux grandes organisations telles que l'ONU ou certaines OSC de « première division », comme expliqué au chapitre 8. Ayant plus de capacités en gestion de données de manière générale, ces organisations ont aussi tendance à produire plus d'apprentissage sur leurs pratiques⁷. Il semblait donc pertinent de se concentrer sur les acteur·rices disposant de moins de ressources pour ce travail autoréflexif, à savoir les OSC.

⁷ Cf. par exemple, les travaux de la [Division des statistiques du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU](#) ; la [banque de données de la Banque mondiale](#) et d'autres projets de celle-ci ; ou les [nombreuses initiatives du mouvement de la Croix-Rouge en matière de données](#).

La définition de ce qui est « local » est aussi un débat en soi⁸. Nous utiliserons dans cette étude le terme d'OSC « locales » pour définir toutes les organisations ayant principalement une présence au niveau local ou national (incluant donc les OSC « nationales »), et qui n'ont ni le périmètre d'action ni l'influence des OSC internationales. Puisque la question de la localisation est profondément liée à la décolonisation, il faut comprendre que les OSC « locales » sont généralement moins au cœur de la gouvernance du secteur, comme l'illustre notre étude « Changer les perspectives : pour une approche locale de la donnée »⁹. Nous reconnaissons le fait que l'utilisation du terme « local » peut minimiser le rôle et l'impact des organisations nationales, mais nous l'avons utilisé par souci de simplicité et pour être cohérents avec le discours global sur la localisation.

4.2. SOURCES

Cette étude s'appuie sur 3 principales sources d'information qui ont été triangulées au cours de l'analyse : une enquête quantitative et qualitative en ligne auprès des OSC, des entretiens semi-structurés et des ateliers de type « focus group » de discussion collectifs, ainsi qu'une revue documentaire secondaire.

L'enquête (formulaire en Annexe 6) a été diffusée entre juin et juillet 2024 par CartONG, avec différents partenaires qui l'ont également relayée. Après élimination des enquêté-es hors champ d'application, nous avons reçu 62 réponses de 54 organisations (contre 50 en 2020 – cf. liste en annexe 4), dont 66 % étaient des profils de spécialistes de la donnée, qui ont rempli une version longue de l'enquête (les 34 % restants, des professionnel·les humanitaires « génériques », devaient remplir un formulaire plus court). Ces personnes évoluent dans divers domaines thématiques du secteur de la solidarité internationale et du développement (les 15 secteurs identifiés étaient représentés avec entre 2 et 11 % d'enquêté-es dans chacun) – et dans les faits, 53 % d'entre eux et elles travaillent à la fois sur la réponse humanitaire et les activités de développement. Notre panel présentait également une diversité de taille intéressante, avec 24 % de très petites OSC (chiffre d'affaires annuel < 250k€), 9% de petites et moyennes OSC (chiffre d'affaires de 250k à 2M€), 15 % de

⁸ « [A more localised aid system: current status and discourse](#) », Vijayalakshmi Viswanathan, ALNAP Essential Briefings for Humanitarian Decision-makers (EXplain), juin 2023

⁹ « [Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée](#) », op. cit.

grandes OSC (chiffre d'affaires de 2M à 10M€) et 39 % de très grandes OSC (chiffre d'affaires > 10M€).

L'enquête a été complétée par 13 entretiens semi-structurés auprès d'intervenant-es clés (liste des entretiens disponible à l'annexe 2 et grille semi-structurée à l'annexe 3). Nous nous sommes concentrés en particulier sur les acteur-rices interagissant avec les OSC : les bailleurs et les organismes des Nations Unies, les chefs de réseau et les acteur-rices de soutien (du réseau H2H¹⁰ en particulier). À ces entretiens ont été ajoutés 4 ateliers de type « focus group » de discussion : lors de la journée d'échange francophone inter-OSC ; avec les membres de la communauté francophone de pratique en gestion de l'information ; avec des spécialistes de la donnée des membres du réseau H2H ; et une série d'ateliers internes avec l'équipe de CartONG (en juin/juillet 2024, plus d'informations à l'annexe 5).

Enfin, nous avons terminé par l'examen de plus de 100 documents, soit préalablement identifiés par notre équipe au cours de la période 2021-2024 comme présentant un intérêt pour les recherches futures, soit par des recherches personnalisées sur des sujets spécifiques que nous souhaitons approfondir (bibliographie disponible à l'annexe 1). Conformément à notre objectif élargi, nous n'avons pas mis l'accent sur une géographie spécifique pour cette documentation, mais elle s'est avérée être très majoritairement anglophone, reflétant la prédominance de cette langue dans les secteurs humanitaire et des nouvelles technologies.



¹⁰ « [About us](#) », H2H Network

4.3. LIMITES

Mener une analyse contextuelle sur l'utilisation de la gestion des données programmes par les OSC humanitaires est un exercice si vaste qu'être exhaustif serait illusoire. Notre étude n'échappe pas à ce manque : si nous avons atteint une représentativité de nos sources plus grande que la version de 2020, elle est encore limitée dans sa portée. Les répondant·es à notre enquête et personnes interrogées provenaient pour la plupart du réseau étendu de CartONG (par exemple 74 % des enquêt·es l'ont rempli en français et parmi les OSC représentées 44 sur 62 étaient basées dans des pays francophones, dont 21 en France même). Le nombre total d'organisations enquêtées ou interrogées, soit 58, bien qu'important, ne peut pas en outre prétendre être statistiquement représentatif de l'ensemble d'un secteur.

Notre étude a encore une représentation limitée des « acteur·rices du Sud » (ou de la « majorité mondiale ») : l'enquête a constitué un grand pas en avant avec la participation de 44 % d'acteur·rices « locaux », mais les entretiens ont été beaucoup plus difficiles à organiser à distance, et la documentation sur le sujet provient presque exclusivement des acteur·rices du Nord. Nous avons néanmoins essayé de brosser un tableau d'ensemble du secteur, en présentant la position (et les luttes de pouvoir) de tous les acteur·rices, quelle que soit leur localisation. Comme pour la plupart des efforts de localisation dans le secteur, à la suite du rapport que nous avons dédié à cet enjeu¹¹, la voix des acteur·rices du Sud gagne en représentation dans notre travail, mais il reste encore un long chemin à parcourir. Nous pouvons en particulier être satisfaits d'avoir en participation à nos enquêtes des personnes provenant de 13 pays du Sud, équilibrant (bien que souvent seule une organisation par pays l'ait remplie) dans ces domaines d'intervention du secteur « humanitaire », la voix des organismes internationaux, et offrant ainsi une indispensable diversité des perspectives.

En ce qui concerne les motivations de nos participant·es à la recherche, ils et elles n'ont reçu aucune forme de compensation opérationnelle ou financière (en-dehors des relecteurs associés au projet), ne générant ainsi pas de biais. La position définie par CartONG de « think and do tank », n'est bien sûr en soi pas neutre : en tant qu'organisation basée dans le Nord avec un personnel majoritairement occidental, en tant que prestataire de services Humanitarian2Humanitarian, et en

¹¹ « [Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée](#) », op. cit.

tant que promoteur d'une certaine vision de la gestion des données pour le secteur.

En gardant à l'esprit ces limites, avec un nombre très restreint d'études (et d'enquêtes) sur le sujet, qui disposent par ailleurs souvent d'une portée limitée (en termes de géographie, de taille des acteur·rices, etc.), nous pensons contribuer à compléter le tableau. Aller plus loin nécessiterait probablement un effort concerté beaucoup plus important de la part de différents acteur·rices originaires de différentes zones géographiques et de divers milieux sectoriels, une collaboration que notre initiative ne nous a pas permis jusqu'à présent, mais à laquelle CartONG sera ravie de participer si elle apparaît un jour !

- Processus de mise à jour : s'il n'était pas certain en 2020 que CartONG aurait les ressources et la capacité nécessaires à la mise à jour de notre étude originale, le temps a montré que l'intérêt pour le sujet (et, espérons-le, notre contribution à sa prise en compte !) l'a rendu possible. Nous ne pouvons à ce stade promettre une nouvelle réactualisation de notre travail à l'avenir, mais vous encourageons à envoyer vos commentaires, retours d'informations (feedback) ou suggestions pour de prochaines recherches à l'adresse électronique suivante : renforcement-osc@cartong.org. Nous en tiendrons compte dans nos futurs travaux de recherche, et notamment si nous actualisons à nouveau cette étude !

5. UTILISATION DES DONNEES : QUELS CHANGEMENTS ET PERSPECTIVES DE CHANGEMENT ?

5.1. DES DONNEES POUR QUOI ET POUR QUI ?

Nous avons choisi de démarrer cette étude actualisée par un retour à la question fondamentale de notre sujet : pourquoi produisons-nous et utilisons-nous des données ? En d'autres termes, pour quoi et pour qui ? Dans les années 2010, le récit de la « révolution des données » a été construit sur l'hypothèse que les données circuleraient librement et seraient utilisées pour une prise de décision basée sur les données qui deviendrait le standard. S'il existe d'innombrables exemples d'études de cas démontrant l'impact des données sur l'efficacité du travail humanitaire dans de nombreuses situations spécifiques, nous voulions questionner cette hypothèse globale.

D'une part, il est clair que le volume de données générées dans le monde a explosé (de 4,4 zettaoctets en 2013 à 175 zettaoctets en 2025), avec une diversification des sources de ces données (satellite, smartphones, science citoyenne...). Mais d'un autre côté, il n'y a toujours pas de preuves solides que les données sont utilisées pour informer et orienter les politiques publiques au niveau mondial¹². Bien qu'il s'agisse d'une des prémisses de base des Objectifs de Développement Durable, plusieurs études de cas (y compris une enquête menée en 2022 auprès des responsables des bureaux de statistiques nationaux) ne sont pas non plus concluantes en ce sens.

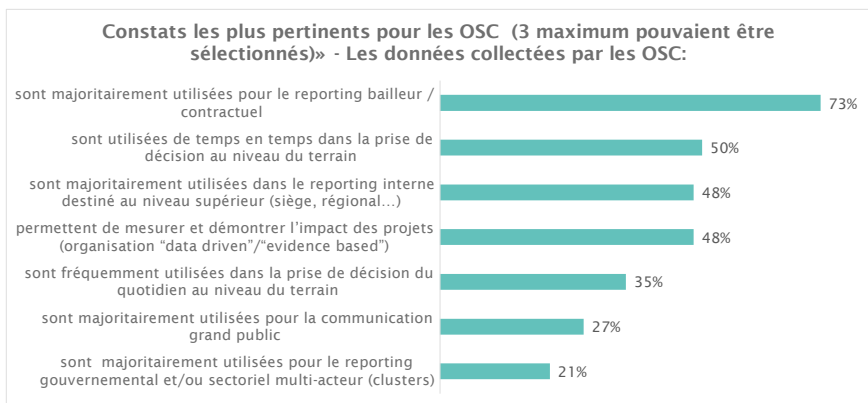
LES PREUVES CONSOLIDEES D'UNE ANALYSE GLOBALE DE COMMENT LA PRISE DE DECISION POLITIQUE DANS LE CONTEXTE DES ODD A BENEFICIE OU CHANGE GRACE A L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE DONNEES STATISTIQUES SONT LIMITEES. – TRENDS

Les quelques travaux de recherche disponibles montrent que ce lien entre les données et la prise de décision est, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus complexe (comme nous l'avons abordé dans notre étude de 2020), nécessitant

¹² « [Testing the Assumptions of the Data Revolution](#) », Thematic Research Network on Data and Statistics, 2024

de comprendre les dynamiques individuelles, organisationnelles et systémiques et de travailler à l'adhésion des décisionnaires, ainsi qu'au renforcement des capacités d'analyse et d'utilisation des données.

Mais alors, pourquoi collectons-nous des données ? Si nous nous concentrons sur les OSC, les répondant·es à notre enquête dans la très grande majorité (74 % – et 80 % des OSC internationales !) identifient la nécessité d'une redevabilité ascendante (envers les bailleurs de fonds) comme leur principal moteur pour collecter des données. L'utilisation de ces données pour le suivi opérationnel et la prise de décision, ainsi que pour les évaluations d'impact, arrivent bien après, avec seule la moitié des organisations qui les mentionnent – au même niveau que le reporting interne à l'organisation. Bien que ce résultat doive être nuancé puisque les deux tiers de nos enquêté·es sont des spécialistes des données – qui sont peut-être moins optimistes quant à l'impact concret des données que leurs collègues opérationnels – il existe des causes et des conséquences systémiques de cette situation que nous examinerons plus loin dans cette étude (chapitres 9.3 et 9.4).



Les participant·es à notre journée d'échange francophone de juin 2024 ont témoigné qu'il arrive encore souvent dans les opérations humanitaires qu'une décision soit prise, et seulement ensuite la justification trouvée par les données¹³. Peu d'acteur·rices ont le temps ou les ressources nécessaires pour analyser correctement les données : l'organisation spécialisée dans la qualité des données

¹³ Séminaire sur la Gestion des Données programmes, juin 2024

et la redevabilité Ground Truth Solutions nous a donné l'exemple d'une enquête de perception sur les transferts monétaires, dans une zone spécifique au Nigéria, où les personnes enquêtées ont exprimé une préférence pour les coupons. En raison de l'acceptation très large du transfert monétaire comme approche de référence, les acteur·rices de la réponse ont utilisé cette information comme point de départ pour une discussion, ce qui s'est avéré une décision intelligente car les recherches qualitatives ultérieures ont montré un tableau plus nuancé – les gens n'aimaient pas les *spécificités* des transferts monétaires dans la région par les ONG, pas le principe. La solution était plutôt d'améliorer les transferts monétaires plutôt que de revenir aux coupons... mais les acteur·rices auraient-ils pris le même soin et le même temps pour vérifier cette information s'ils n'avaient pas « attaqué » une approche aussi reconnue que les transferts monétaires ? Cette question connecte à des mécanismes psychologiques tels que les biais de confirmation, qui sont eux-mêmes étudiés par les spécialistes¹⁴.

Une autre façon d'évaluer cette question est de demander aux spécialistes de la donnée eux-mêmes : lors d'un atelier organisé avec des organisations spécialisées en gestion de données du réseau H2H, sur un panel de 18 expert·es de 10 organisations, elles et ils ont estimé à 2,9 sur 5 leur capacité à évaluer l'impact des données/outils/supports fournis (avec une part importante mettant des scores très faibles) :

JE PENSE QUE L'UN DES DEFIS RESIDE DANS LE FAIT QUE
LES GENS ABSORBENT DES DONNEES ET DES
INFORMATIONS, MAIS QU'ILS NE SE SOUVIENNENT PAS
TOUJOURS CONSCIEMMENT DE CE QU'ILS ONT UTILISE A
UN MOMENT DONNE ET DE LA MANIERE DONT CELA A
INFLUENCE LEUR ACTION OU LEUR DECISION. – CHRISTINA
WILLE, INSECURITY INSIGHT

La plupart des spécialistes des données ont en effet du mal à évaluer l'impact de leur action. Par exemple, une autre organisation H2H spécialisée dans les données a embauché un évaluateur externe pour essayer de mieux mesurer leur impact, mais n'a obtenu que des résultats limités ; chez CartONG, nous avons

¹⁴ « [Confirmation Bias Is The Enemy Of Exploratory Data Analysis](#) », Jonathan Davis, Towards Data Science, Septembre 2020

aussi très rarement la capacité de faire une évaluation appropriée de l'impact de nos propres projets (la plupart du temps les indicateurs sont basées sur le nombre de produits réalisés ou les personnes intégrées dans le processus, mais pas sur l'impact desdits produits ou l'impact à long terme sur ces personnes), ce qui est évidemment frustrant pour les organisations, comme la nôtre, pilotées par les données... CartONG et MapAction ont développé une méthodologie générique sur la façon d'évaluer les composantes des données programmes¹⁵, mais elle n'aborde pas encore totalement la question de l'impact. La capacité d'évaluer l'impact des données dépend aussi du contexte, celui-ci est très clair lors d'urgences soudaines avec un manque initial de données (p. ex. lors de réponses à des pandémies comme Ebola), et bien moins visible pour des crises transversales à large échelle.

L'organisation spécialisée The Engine Room confirme le manque d'évaluation et de redevabilité pour la mise en œuvre des solutions de données et de technologie, soulignant également les risques associés : « chaque vague de nouvelles technologies à la mode entraîne des coûts et une complexité supplémentaire – en revanche une efficacité accrue ou des résultats améliorés ne sont jamais garantis »¹⁶. Trop souvent, les organisations humanitaires jonglent d'un outil à l'autre dans leur quête d'efficacité, sans jamais avoir le temps et les ressources pour évaluer l'impact, la durabilité, les contraintes, les risques (y compris pour les droits fondamentaux), et l'intégration avec les efforts existants.

En réalité, il existe très peu d'évaluations à long terme concernant l'impact transformateur des technologies liées aux données sur le secteur de la solidarité internationale. Une synthèse élaborée par ALNAP à partir d'un échantillon de 540 innovations humanitaires a trouvé que des preuves d'impact n'existaient que pour 16% d'entre elles, et que les financeurs n'avaient habituellement pas d'information sur les effets à long terme de ces innovations à l'échéance de leurs subventions¹⁷. Si nous vérifions par exemple ce qui était cité il y a cinq ans comme étant les principales tendances en matière d'innovation pour les années à venir¹⁸, bien que

¹⁵ « [Guide to evaluating Information Management components of programmes](#) », CartONG et MapAction, 2022

¹⁶ « [In the humanitarian sector's search for efficiency, are we falling short?](#) », Laura Guzman, The Engine Room, Mai 2023

¹⁷ « [Assessing the promise of innovation for improving humanitarian performance: A 10-year review for the State of the Humanitarian System report](#) », ALNAP/ODI, Octobre 2023

¹⁸ « [7 tech trends that are transforming humanitarian aid](#) », MercyCorps Blog, Janvier 2019

certaines soient toujours considérées comme tout aussi fondamentales (accès à Internet, analyse améliorée des données), on pourrait se demander si d'autres ont réellement tant transformé que cela le travail de la plupart des humanitaires de la planète (par exemple la réalité virtuelle, l'impression 3D, voire même les drones), à l'exception de quelques secteurs ou activités très spécifiques.

Focus : les transferts monétaires, une révolution technologique pour une fin précise

L'impact d'une autre « grande tendance » des 5 dernières années est intéressant à explorer : la blockchain. Alors que nous sommes encore loin de l'adoption généralisée que certains prédisaient dans les années 2010, en raison notamment de l'expertise très high tech qui est requise (à savoir des spécialistes hautement techniques avec des salaires que les OSC sont rarement en mesure de se permettre), la blockchain a trouvé sa place dans plusieurs secteurs spécifiques, et notamment pour les transferts monétaires¹⁹.

Nous pouvons utiliser les transferts monétaires comme exemple pour souligner qu'avoir un cas d'utilisation très clair pour une technologie est un facteur clé pour assurer sa pertinence et son impact. Sans entrer dans tous les avantages (rapidité et échelle de la réponse notamment) et les inconvénients (risques potentiels pour la protection des données, inflation, ciblage, etc.) des paiements numériques, il s'agit d'une technologie techniquement très complexe, et nécessitant la collaboration de nombreux types d'acteur·rices pour être déployée (bailleurs de fonds, prestataires privés, OSC, etc.). Elle symbolise aussi très bien les difficultés actuelles susceptibles de survenir avec les nouvelles technologies (risques de dispersion des données, enjeux de cybersécurité, etc.).

Son écosystème humanitaire d'acteur·rices a cependant – comparé à d'autres technologies – fortement investi dans l'analyse des risques et les apprentissages associés pour s'assurer qu'elle est adoptée et mise en œuvre de la bonne manière. Le réseau CALP dédié offre une mine de ressources (comme la boîte à outils, très pratique, sur la gestion responsable des

¹⁹ « [The State of the World's Cash 2023 – Chapter 7 Data and digitalization](#) », CALP Network, novembre 2023

données²⁰) et des réflexions sur le sujet qui ont été une force motrice pour les discussions sectorielles sur de nombreuses autres technologies et approches utilisées.

Ceci étant dit, on peut noter que même cet exemple de réussite n'a pas encore été passé à l'échelle qu'il pourrait atteindre, puisqu'il est estimé que le transfert monétaire n'est utilisé qu'à 50% de son potentiel, « n'atteignant pas son plein potentiel car le système est lent à passer à l'échelle les méthodes efficaces de travail »²¹.

Un exemple significatif de résultats plus mitigés est l'une des technologies les plus emblématiques – et controversées – adoptées dans le secteur de la solidarité internationale ces dernières années : la biométrie. Selon le rapport de 2023 publié par The Engine Room²², « la principale motivation pour l'utilisation de la biométrie repose sur des affirmations selon lesquelles elle contribuera aux efforts de déduplication, de contrôle de la fraude et de lutte contre la corruption, avec peu d'éléments qui prouvent des effets bénéfiques manifestes dans ces domaines ». Au-delà de cela, comme le montrent leurs recherches, « l'adoption de la technologie biométrique continue d'exposer les personnes concernées au plus haut danger », avec des questions telles que la maîtrise technique des décisionnaires, la cohérence des politiques organisationnelles, une mise en œuvre inégale et un financement insuffisant des mesures de sécurité par les bailleurs de fonds comme points de blocage.

D'une manière générale, comme nous le développerons plus loin (cf. chapitre 9.12) sur notre relation avec les technologies numériques, ce n'est pas la *nature* de chaque technologie qui conduit à son adoption et à son impact éventuel, mais le *processus* d'adoption de l'innovation qui l'entoure, qu'elle fournisse les conditions nécessaires (en termes d'investissement, de partenariats durables, de tests suffisants, etc.) ou non.

²⁰ « [Boîte à outils sur la gestion responsable des données : Guide à destination des professionnel·les du secteur des transferts monétaires](#) », Linda Raftree, Anna Kondakhchyan, Réseau CALP, mars 2021

²¹ « [Assessing the promise of innovation for improving humanitarian performance: A 10-year review for the State of the Humanitarian System report](#) », op. cit.

²² « [Biometrics in the humanitarian sector](#) », Quito Tsui, The Engine Room, 2023 ; consultez aussi la vidéo récapitulative : « [La biométrie dans le secteur humanitaire](#) », The Engine Room, 2024

5.2. LA QUALITE DES DONNEES : UNE QUETE ETERNELLE ?

i. Biais dans les données et sous-représentation

La question de la qualité des données pourrait à l'heure actuelle sembler être un cliché, ou un problème du passé que notre secteur a résolu. Cependant, et avant même d'aborder des questions techniques, de nouvelles perspectives sur l'action humanitaire ont bien sûr montré qu'il pourrait y avoir plus de problèmes qu'initialement perçu avec ce que l'on peut considérer comme des « données de qualité ».

Le premier problème qui a gagné en visibilité récemment est l'absence d'initiative locale dans la production de données dans le secteur de la solidarité internationale. Comme abordé dans la précédente étude de CartONG « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée »²³, la production de données est souvent davantage motivée par la redevabilité envers les acteur·rices internationaux que par leur utilisation par les acteur·rices locaux, qu'il s'agisse d'OSC ou de gouvernements. Cela peut conduire à une distorsion de la perception même du secteur, comme l'illustre une étude de cas de Development Initiatives sur l'initiative de transparence dans l'aide internationale (IATI) et les données 3W (qui/quoi/où ou Who/What/Where en anglais) d'OCHA en Somalie.²⁴ Les acteur·rices locaux figuraient moins dans les 3W que leur présence réelle sur le terrain, et ont complètement disparu du reporting mondial de l'IATI parce qu'ils n'apparaissaient pas dans les données financières sur lesquelles ce dernier est basé...

Un autre biais majeur susceptible de fausser l'ensemble de la chaîne de qualité des données dans le secteur de la solidarité internationale est bien sûr la langue.

²³ « [Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée](#) », op. cit.

²⁴ « [Improving the visibility of local and national actors in humanitarian aid data](#) », Development initiatives, juillet 2021

Une étude de cas de l'effet de distorsion de la langue : TWB au Nigeria

Traducteurs Sans Frontières (*Translators Without Borders – TWB*)/Clear Global a fourni de nombreux exemples de projets humanitaires dont la redevabilité, la pertinence ou simplement la faisabilité sont remises en question par le manque de traduction correcte dans un langage compréhensible pour leurs bénéficiaires²⁵. Par exemple, en 2017 au Nigeria, Translators Without Borders a vérifié la compréhension par les enquêteur·rices au niveau local des questions d'une enquête pour celles et ceux parlant anglais et haoussa, et leur capacité à les traduire dans les 28 langues locales, affichant beaucoup d'inexactitudes ou de différences dans la traduction (y compris des concepts qui n'existent même pas dans d'autres langues comme la redevabilité, ou des termes techniques par exemple)²⁶. En plus de cela, les enquêteur·rices ont souvent dû s'appuyer sur un tiers pour traduire dans une langue non maîtrisée (avec là encore, aucun contrôle possible sur la qualité de la traduction fournie par cette personne sélectionnée à la volée), voire même aller jusqu'à ignorer certaines personnes devant être interrogées lorsqu'un intermédiaire de traduction s'avérait introuvable.

Tout cela fausse les données produites, certaines populations étant structurellement sous-représentées dans les données collectées (femmes, populations moins instruites, minorités...) et soulève une question générale sur la qualité de ces données lorsque de telles différences peuvent être constatées dans la manière dont elles sont collectées. Ces questions sur la validité réelle des données sur lesquelles le secteur construit ses évaluations et s'évalue lui-même peuvent bien entendu être étendues à de nombreuses crises, en particulier celles qui se trouvent dans des régions à forte diversité linguistique. Il est cependant difficile de procéder à une évaluation approfondie, puisque le fait même d'avoir une base de données mondiale sur les différentes langues et là où elles sont parlées reste en chantier...

²⁵ « [Listen and learn: The link between language and accountability for the future of the Grand Bargain](#) », Translators Without Borders, juin 2021

²⁶ « [The power of speech](#) », TWB's response in Nigeria, Translators Without Borders

L'APPROCHE DE NOTRE SECTEUR EN MATIERE DE REDEVABILITE PRESENTE DES FAIBLESSES SYSTEMIQUES QUI RENDENT DES GROUPES ENTIERS SANS VOIX AU SEIN DU SYSTEME, SIMPLEMENT PARCE QU'ILS S'EXPRIMENT DANS UNE AUTRE LANGUE. – CLEAR GLOBAL

Un autre facteur clé susceptible de limiter la précision des données et qui reste sous-estimé, même si des progrès sont faits, est bien évidemment le genre. Comme mesuré dans notre étude de 2020, les femmes sont sous-représentées dans le secteur de la gestion des données, comme dans de nombreuses professions dites « techniques ». Cela influence la façon dont les outils et les méthodes sont construits, par exemple avec l'IA. Les données qui alimentent les grands systèmes de modèles linguistiques tels que ChatGPT sont en effet construites sur un corpus qui reflète les inégalités des sociétés occidentales, y compris sur le genre²⁷.

L'impact des données sur l'allocation de l'aide est un bon exemple de ces biais potentiels. Dans la lutte contre le changement climatique par exemple, une étude publiée par Development Initiatives a ainsi observé, que non seulement le « *gender mark* » utilisé pour le suivi officiel de l'aide ne retraçait pas correctement les projets en question, mais qu'il échouait d'autant plus à mesurer les besoins et expériences vécues des femmes sur la ligne de front du changement climatique. Les auteur·rices plaident en faveur d'une approche intersectionnelle des données – qui prend en compte le croisement de différentes formes de discriminations ou dominations (en citant l'exemple du taux de mariage d'enfants plus élevé dans les zones sujettes aux sécheresses récurrentes)²⁸.

NOUS AVONS CONSTATE EN DIRECT LA VALEUR QUE L'INCLUSION DE VOIX DIFFERENTES PEUT AVOIR TOUT AU LONG DE LA CHAINE DE VALEUR DES DONNEES DE DEVELOPPEMENT – DU DEVELOPPEMENT CONCEPTUEL A LA COLLECTE, ET DE L'ANALYSE A L'UTILISATION – AINSI

²⁷ « [How can we apply feminist frameworks to AI governance?](#) », Linda Raftree, MERL Tech, septembre 2023

²⁸ « [When the data doesn't tell the full story: improving gender-responsive climate finance](#) », Mariam Ibrahim, Fionna Smyth, Claudia Wells, Euan Ritchie, Development Initiatives Blog, novembre 2023

QUE LA VALEUR DE NOUVELLES SOURCES DE DONNEES
DIRECTEMENT FOURNIES PAR LES CITOYENS ET LES
COMMUNAUTES SOUS LA FORME DE DONNEES GENEREES
PAR LES CITOYENS. - DEVELOPMENT INITIATIVES

Pour conclure, comme l'ont récemment reflété les membres de la Charte des données inclusives (*Inclusive Data Charter*) lors de l'examen de leur 5 ans d'impact, travailler sur les données inclusives, c'est aller au-delà de la simple désagrégation des données, donc sur les enjeux de l'intersectionnalité des exclusions (exemples de langage + genre + racisme évoqués précédemment), et plus largement de l'inclusion numérique²⁹.

ii. La qualité des données, jusqu'au dernier kilomètre

Malgré ces « nouvelles » questions de qualité liées aux sources de données, des défis de qualité des données plus « classiques » subsistent : tricher sur des points GPS, inventer un entretien, etc. La « cuisine des données » existe toujours et peut avoir un impact considérable sur les résultats, même si cela a diminué avec la digitalisation des processus³⁰. La plupart des référentiels sur la qualité des données se concentrent sur les aspects méthodologiques : pertinence pour le secteur, cohérence, intemporalité, ponctualité, accessibilité, interopérabilité, etc. La fiabilité / crédibilité des sources reste un concept plus débattu, si elle ne s'étend qu'à l'organisation ou aux données elles-mêmes (et donc à la manière dont elles sont collectées). Néanmoins, un spécialiste de la qualité des données nous a témoigné que lorsqu'il demandait sur le terrain, dans la plupart des contextes les enquêteur·rices locaux ont déclaré qu'avant de travailler pour lui, aucune organisation internationale n'avait procédé à un contrôle de la qualité de leur travail de collecte de données de quelque manière que ce soit...

Le Centre pour les Données Humanitaires d'OCHA a formulé plusieurs recommandations encourageant à tendre vers la qualité des données, notamment en tirant parti des mesures de qualité existantes et de l'expertise sectorielle, mais aussi en automatisant certaines tâches (par exemple préremplir ou exiger

²⁹ « [Reflecting on five years of the Inclusive Data Charter](#) », Tichafara Chisaka, Global Partnership for Sustainable Development Data, Mars 2024

³⁰ « [Who owns data in Somalia? Ending the country's privatised knowledge economy](#) », Mahad Wasuge, Ahmed M. Musa & Tobias Hagmann, Somali Public Agenda, Juillet 2021

certaines métadonnées) et en affichant de manière plus simple la qualité des données pour aider à sélectionner les plus qualitatives³¹. De multiples projets existent aussi en parallèle visant à renforcer la qualité des données de base utilisées quotidiennement dans le secteur, tels que le travail de MapAction et de l'Université de Géorgie sur les Données Communes Opérationnelles-Limites administratives (COD)³².

Toutefois, la structure incitative du système humanitaire, qui vise toujours à accroître l'efficacité en rationalisant les processus, peut avoir des effets secondaires négatifs sur la qualité des données. Par exemple, la forte dynamique en faveur de la collaboration pour réduire les doublons est bien sûr positive, mais a pour effet secondaire de réduire les sources de données, ce qui peut s'avérer être un problème car cela ne permet pas de comparer les sources et de croiser les informations. Les spécialistes doivent donc maintenant inciter les bailleurs à ne pas trop réduire la collecte afin de conserver des sources de données multiples : « les données ne peuvent pas être traitées comme une marchandise, quelque chose qui serait simplement distribué à une organisation sans contexte » (Ground Truth Solutions).

La même organisation n'est pas très optimiste quant à la capacité du secteur à progresser dans la résolution de ces problèmes structurels. L'opinion générale du secteur est que la qualité des données est un « problème résolu » grâce à la digitalisation (ou au big data, à la télédétection, etc.), et il est par conséquent assez difficile de rallier l'adhésion ou d'obtenir des financements pour les efforts qui remettent en question cette idée reçue. Plusieurs spécialistes des données d'OSC ont même témoigné avoir encore du mal à obtenir l'adhésion de leurs directeurs·rices de pays sur ces enjeux... alors que ces derniers sont paradoxalement au premier rang pour constater le manque fréquent de fiabilité des données !

En conclusion, le niveau de qualité des données recherché (et les ressources qui lui sont dédiées) doit donc toujours être proportionnel à la finalité visée. Comme détaillé lors des webinaires organisés par CartONG pour former les OSC à la

³¹ « [Quality Measures for Humanitarian Data](#) », Data Nutrition Project, Centre for Humanitarian Data, Septembre 2023

³² « [Strengthening data quality for shared humanitarian data sets can reduce human suffering](#) », MapAction, Juillet 2024

gestion des données³³, et en particulier à la collecte des données, le seuil minimal de qualité devrait toujours être défini en fonction de la finalité pour laquelle les données sont collectées (reporting, suivi & évaluation, pilotage, communication, recherche, etc.).

La collecte de données ne doit pas être perçue comme l'objectif ultime par les OSC, soit parce qu'elles subissent des pressions pour le faire, soit parce qu'elles souhaitent être perçues comme performantes sur le front de l'innovation. Pour prendre un exemple, alors que la collecte de données sur mobiles a permis un énorme bond en avant dans la qualité des données avec ses fonctionnalités intégrées orientées qualité, rien ne prouve qu'elle ait permis des améliorations manifestes dans d'autres étapes du processus de gestion des données (analyse, identification des biais, etc.). On peut également citer en exemple le développement de systèmes de collecte et de suivi des données à distance, parfois liés à des modèles prédictifs, considérés à un moment donné comme la solution miracle pour atteindre les zones difficiles d'accès. L'expérience a montré qu'ils ne pourront pas remplacer la collecte de données sur le terrain/locales, le manque de granularité ne permettant pas certaines finalités requises dans de nombreuses situations (y compris évidemment le suivi ou les aspects plus opérationnels !). D'où la nécessité de renforcer les efforts de culture des données (cf. chapitre 9.5) dans le but de promouvoir une meilleure utilisation des données, mais aussi pour toujours se demander : « pourquoi avons-nous besoin de ces données ? ».

iii. Où sont les données qualitatives et secondaires ?

Il subsiste une autre lacune quant à la question de la qualité des données, à savoir la sous-utilisation courante des données qualitatives et secondaires. Les données quantitatives sont souvent considérées comme plus simples à collecter – nécessitant « uniquement » des compétences techniques – et sont donc largement favorisées par les acteur·rices humanitaires.

Cela est également lié à un biais plus large déjà mentionné qui pousse à se concentrer également sur les données susceptibles d'être utilisées pour mesurer l'efficacité financière des actions, conduisant à une « obsession générale pour le

³³ « [Webinaire - Trucs et astuces pour améliorer votre collecte de données sur mobile \(focus KoboToolbox\)](#) », CartONG septembre 2023

comptage des choses », comme exprimé par Ground Truth Solutions. Plus les acteur·rices se situent aux échelons supérieurs de la chaîne décisionnelle (par exemple les bailleurs, les organismes des Nations Unies, les dirigeants d'une manière générale), plus elles-ils subissent cette pression de redevabilité qui conduit à une vision simpliste du suivi et de l'évaluation, et des données qui la sous-tendent, ne poursuivant que des approches quantitatives. Des méthodologies telles que le cadre logique poussent à des indicateurs prédéfinis et à des données quantitatives, laissant peu de place à l'analyse contextuelle. Cela peut également poser un défi aux petites organisations de la société civile locales qui manquent de capacités de collecte de données mais qui ont souvent une excellente connaissance contextuelle de leur environnement : les organisations de la société civile internationales et les bailleurs de fonds s'adaptent rarement à cela. Les méthodologies axées sur la mesure du changement et de la qualité ne sont encore qu'émergentes dans le secteur (cf. chapitre 9.2). D'ailleurs, des approches plus qualitatives sont mentionnées par les OSC que nous avons interrogées comme une solution pour réduire l'écart entre le terrain et les sièges, et entre les organisations et les populations – y compris parfois en réduisant la numérisation des processus en faveur d'une dimension plus humaine.

Néanmoins, Ground Truth Solutions n'est pas témoin de résistance aux approches qualitatives par principe : lorsqu'elles sont bien conçues et présentées à l'utilisateur, les données qualitatives peuvent aller assez en profondeur et faire des différences importantes dans les perceptions des acteur·rices. En fin de compte, la capacité à défendre sa méthodologie, et même à préparer les questionnaires aux données qu'elles-ils recevront, pourrait être aussi importante que les données elles-mêmes... Les spécialistes recommandent qu'au-delà des méthodologies, les acteurs humanitaires travaillent sur leur posture pour créer des espaces de discussion et encourager l'implication proactive des communautés³⁴.

BIEN QUE L'ON AIT PARFOIS TENDANCE A CONSIDERER LES
APPROCHES QUANTITATIVES DE LA PRODUCTION DE
PREUVES COMME « DURES » ET LES APPROCHES

³⁴ « Redécouvrir le pouvoir des mots pour générer des connaissances - Méthodes qualitatives, robustesse et responsabilité - vers un changement de paradigme dans le MEAL », Sophie Mareschal (Terre des Hommes), IM Portal Blog, juillet 2023

QUALITATIVES COMME « MOLLES », L'UTILISATION D'APPROCHES QUALITATIVES NE DEVRAIT PAS ETRE UNE EXCUSE POUR LE MANQUE DE RIGUEUR. MALHEUREUSEMENT, DE NOMBREUSES EVALUATIONS HUMANITAIRES N'UTILISENT PAS DE METHODES QUALITATIVES RECONNUES PAR LA RECHERCHE ET NE RESPECTENT PAS LES NORMES DE QUALITE DE BASE EN MATIERE D'EXACTITUDE, DE REPRESENTATIVITE ET DE PERTINENCE. – ALNAP³⁵

Il en va de même de l'utilisation des données secondaires (c'est-à-dire les données préexistantes à une recherche, p. ex. collectées dans le cadre d'un autre projet), qui reste à la traîne dans le secteur de la solidarité internationale. Cela est dû à des problématiques techniques de partage et à des questions juridiques (cf. chapitre 9.8) mais aussi au fait que l'examen de données secondaires de qualité nécessite des ressources importantes pour l'exploration, le nettoyage, l'évaluation, la consolidation et enfin l'analyse de données³⁶.

Les outils s'appuyant sur l'IA semblent prometteurs pour réduire cet obstacle et faciliter l'accès aux données secondaires, avec des projets tels que Deep.io³⁷ (consortium de plusieurs grands organismes des Nations Unies, la FICR et des prestataires de services, créé en 2022), GANNET³⁸ (Data Friendly Space, 2023, en cours de développement) ou SOPHIA³⁹ (ACAPS, 2024). Alors que toutes ces plateformes présentent un fort potentiel et commencent déjà à gagner des utilisateurs et à compléter leur base de données (plus de 90 000 sources et 6 000 utilisateurs pour Deep.io au moment de la rédaction de cette étude), il est encore trop tôt pour discuter de leur impact réel, et aucune étude de cas ou évaluation n'a encore été réalisée sur elles.

³⁵ « [Strengthening the quality of evidence in humanitarian evaluations](#) », Ian Christoplos, Paul Knox Clarke, John Cosgrave, Francesca Bonino, Jessica Alexander, ALNAP, mai 2017

³⁶ Cf. par exemple, la méthodologie du HCR : « [How to conduct a secondary data review](#) », UNHCR Assessment and Monitoring Resource Centre, novembre 2023

³⁷ « [DEEP – a collaborative analysis platform for effective aid responses](#) », DEEP, 2022

³⁸ « [GANNET – AI for humanitarians, by humanitarians](#) », DataFriendlySpace

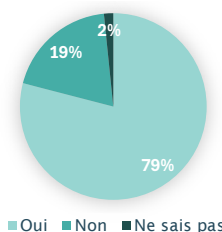
³⁹ « [Welcome to SOPHIA](#) », ACAPS

6. UN DOMAINE EN COURS DE PROFESSIONNALISATION

6.1. LES « DONNEES PROGRAMMES », UN CONCEPT MIEUX COMPRIS ET RECONNU

L'un des enjeux de notre étude de 2020 était de clarifier la terminologie de notre domaine de travail, ce que nous avons fait, notamment autour du concept de « données programmes ». L'objectif était de rendre la portée plus spécifique que le terme très large de « gestion de l'information » (*Information Management*, IM) qui peut englober beaucoup plus que les données liées aux programmes (financières, administratives, logistiques, données RH, etc.), et moins marqué « humanitaire » que le concept d'IM.

Avez-vous déjà entendu ou été amené-e à utiliser le terme de « gestion de données programmes » ?



Le concept semble avoir comblé un besoin entre-temps, avec 88 % des acteur·rices ayant répondu à notre enquête travaillant dans l'action humanitaire qui s'en servent (mais au final seulement 67 % travaillent dans le développement international); et 100 % des humanitaires qui le comprennent (91 % des professionnel·les du développement). A noter cependant que puisque l'enquête a été diffusée principalement à travers les réseaux de CartONG, il y a certainement un biais avec de nombreux enquêtés, en particulier humanitaires, davantage exposés à nos travaux de recherche précédents.

Nous pouvons cependant mentionner que les OSC de développement international sont encore en retrait en termes d'adoption du concept, en utilisant une plus grande variété de termes (tels que « données », « données de projet » ...). Cela peut être lié à une structuration plus faible du champ professionnel lié aux données dans ces organisations – alors que les humanitaires qui connaissent bien le concept jumeau de « gestion de l'information » sont plus aptes à en saisir le sens. Différents entretiens ont en effet mis en évidence que la question de la terminologie est souvent liée au niveau d'intégration du sujet par l'organisation – dès qu'elle commence à clarifier où en sont les données en termes de rôles ou lorsqu'un point focal est nommé, cela conduit à une adoption plus claire du

vocabulaire. Il y a donc encore des efforts à faire pour établir une vision plus commune entre les acteur·rices (dans une vision « nexus ») sur cet aspect des données – même si le travail de CartONG a été en partie conçu pour combler ce fossé.

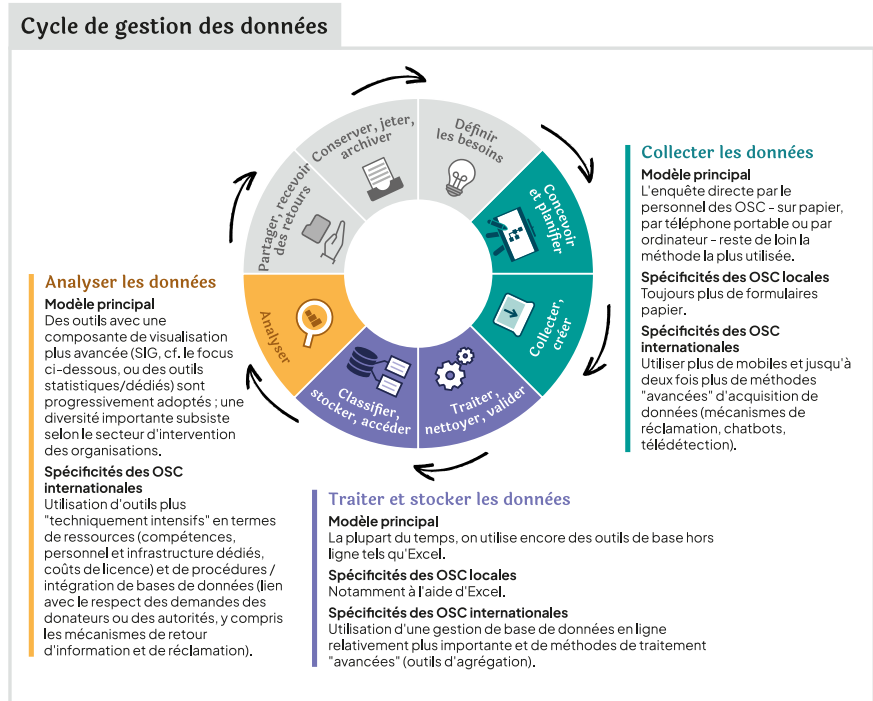
La plupart des organisations relie clairement le concept aux deux composantes de la définition que nous avons établie dans notre étude précédente : (i) basé sur un cycle de gestion des données en plusieurs étapes et (ii) visant à améliorer la prise de décisions et la qualité des actions humanitaires. Même les organisations locales et de plus petite taille le relie clairement à leur suivi et évaluation, analyses, programmation, ainsi qu'à la redevabilité envers les populations et leurs bailleurs de fonds.

En termes de spécificités régionales, il est intéressant de noter que dans la sphère francophone, où l'on constate encore un manque de structuration du champ professionnel (et de son vocabulaire ; plus de deux tiers des enquêté·es qui ne connaissaient pas le terme étaient francophones), l'écart a été considérablement réduit – grâce, espérons-le, à l'impact du concept de « gestion des données », plus facile à comprendre. Selon une tête de réseau, ce manque persistant d'adoption du concept dans la sphère francophone (en partie parce que CartONG « occupe l'espace » !) est dorénavant davantage la conséquence d'un manque général de ressources dans un univers de priorités concurrentes, plutôt qu'un manque de compréhension et d'intérêt sur le sujet comme c'était le cas auparavant.

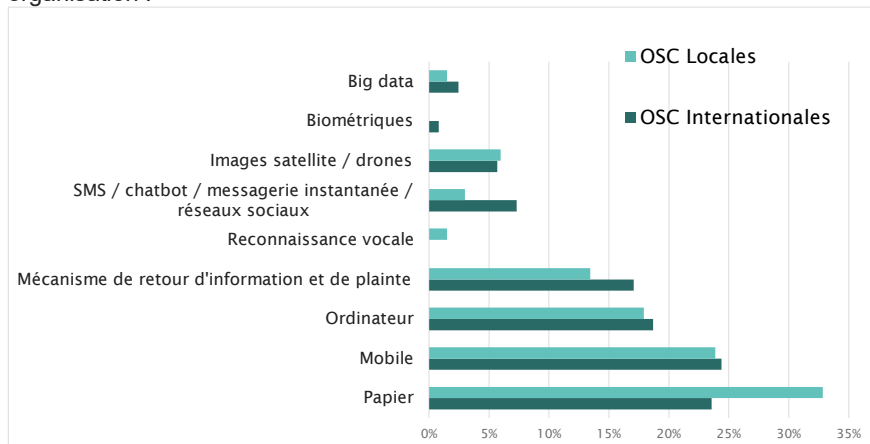
Les expert·es support semblent également approuver le caractère central du concept : la gestion des données (programmes), et le concept lié de gestion de l'information est aussi la façon dont elles et ils identifient spontanément leur travail (atelier avec des organisations H2H spécialisées dans la donnée). Elles et ils ouvrent la définition à des sujets connexes tels que la gestion des connaissances, l'analyse des données, la science des données, le suivi des données, la responsabilité des données, les SIG... reflétant différentes approches professionnelles en fonction de leur spécialité/formation, toutes liées cependant à la même idée de base.

6.2. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

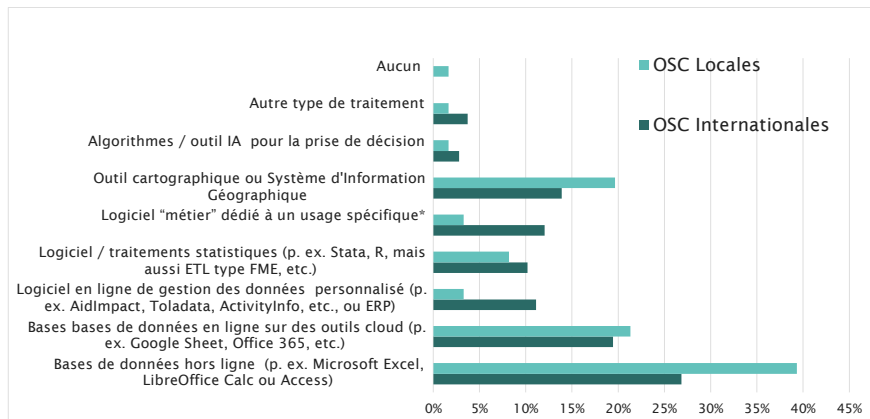
Pour explorer les questions d'outils et de méthodes qui sont actuellement considérées comme faisant partie de la gestion des données, nous suivrons les différentes étapes du cycle de gestion des données, telles que nous les avons résumées dans notre étude de 2020, en nous concentrant sur les étapes techniques :



Si nous jetons un œil aux chiffres, voici la part de répondants qui ont identifié un usage régulier des processus de collecte de données suivants dans leur organisation :



Et de façon similaire pour les processus de traitement et analyse des données :



Focus : les SIG, un sous-domaine professionnel au sein de la gestion des données

La plus forte augmentation entre 2020 et 2024 que l'on peut constater à travers notre enquête en termes d'utilisation concerne les Systèmes d'Information Géographique, avec 44 % de nos enquêtés l'utilisant dans au moins un projet (contre 33 % en 2020), en particulier les OSC locales. Il est intéressant de noter que pour les OSC locales, c'est le seul outil qu'elles utilisent plus que les OSC internationales en dehors d'Excel, ce qui montre

l'importance d'un tel outil pour une compréhension contextuelle locale adéquate (et peut soulever des questions quant aux raisons pour lesquelles les OSC internationales ne l'utilisent pas davantage à de telles fins). Cela corrobore en tous les cas les observations de plusieurs acteur·rices interrogé·es pour notre étude, mais aussi le propre bilan de CartONG en matière de demandes de formations : de plus en plus d'organisations cherchent à développer des compétences SIG de base, parfois pour un grand nombre de leurs collaborateurs. On peut citer ici la très intéressante initiative multi-bailleurs MAPME⁴⁰ (KFW, GIZ, AFD et l'IRD) visant à fournir des SIG et des outils d'observation de la Terre en libre accès aux acteur·rices de la coopération internationale au développement, notamment pour l'évaluation, qui montre à quel point ces acteur·rices sont convaincu·es de sa valeur ajoutée ainsi que d'une approche mutualisée du sujet. Pour revenir aux OSC, leurs besoins peuvent parfois concerner des outils de données géographiques très basiques comme Google Earth/Maps/GoGoCarto, mais même des outils SIG professionnel·les comme QGIS et ArcGIS ont suffisamment simplifié leurs interfaces pour permettre un certain niveau d'utilisation par des non-spécialistes.

Cette expansion est probablement liée au fait que les cartes sont un outil de prise de décision facile à appréhender qui contribue à présenter plusieurs types d'informations en un, ce qui aide à justifier les besoins de formation au sein des organisations. Les SIG restent néanmoins une profession distincte, tant en termes de formation initiale que de parcours professionnel·les. Cela peut conduire à des dynamiques relativement autonomes du reste de l'écosystème des données, y compris au sein d'une organisation (voir l'exemple de Médecins Sans Frontières, du CICR ou de diverses organisations onusiennes pour citer les acteur·rices les plus structurés du secteur sur le sujet) ou au sein d'un secteur (voir l'exemple du déminage au sein d'une OSC comme Handicap International). Dans les plus petites organisations, le développement des SIG ou de la cartographie tend également à dépendre davantage des profils individuels qui s'y intéressent.

Il est intéressant de noter que les nouvelles technologies « révolutionnaires » dont nous avons le plus entendu parler ces dernières années (big data, télédétection,

⁴⁰ « [MAPME - Maps for planning, monitoring and evaluation in development cooperation](#) », MAPME

biométrie, reconnaissance vocale, algorithmes, IA ou chatbots...) restent faibles voire anecdotiques en termes d'utilisation pour les OSC, qu'elles soient locales ou internationales. Cela ne signifie pas pour autant que les OSC ne soient pas du tout intéressées à utiliser les informations et les connaissances qui peuvent ainsi être mises à disposition (quand c'est leur vocation), mais simplement que ce type de technologie reste clairement davantage la prérogative des grandes Organisations Internationales ou des acteurs support spécialisés, car le niveau de compétences, de ressources et de systèmes requis est à un tout autre niveau.

En ce qui concerne la comparaison entre les compétences et les besoins en compétences, elle semble s'être considérablement améliorée depuis 2020 : alors que dans notre enquête précédente, moins d'un quart des enquêtés ont estimé que ces compétences étaient suffisantes, ce chiffre passe maintenant à 62 % (pour le personnel du siège) et à 53 % (pour le personnel de terrain). Selon les estimations, seuls 35 % (au siège) et 47 % (sur le terrain) du personnel chargé des données ne sont que partiellement qualifiés. Cela s'explique par le fait que toutes les OSC utilisent les technologies plus largement qu'il y a quelques années, même si ce sont pour la plupart des outils très faciles et accessibles, et qu'elles font donc plus largement partie des compétences des OSC.

CES DERNIERES ANNEES, [NOTRE ONG] A INVESTI DES RESSOURCES CONSIDERABLES DANS LA GESTION DES DONNEES, ET NOUS AVONS CONSTATE UNE AUGMENTATION CONSIDERABLE DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES, TANT AU SIEGE QUE SUR LE TERRAIN. MEME SI TOUT EST ENCORE LOIN D'ETRE PARFAIT, JE PENSE QUE NOUS SOMMES RELATIVEMENT BIEN EQUIPES POUR FAIRE FACE AUX DIFFERENTS DEFIS DANS CE DOMAINE, ET POUR CONTINUER A PROGRESSER DANS CE DOMAINE. – RESPONSABLE DONNEES AU SIEGE D'UNE OSC HUMANITAIRE

L'écart entre le personnel du siège et le personnel de terrain peut s'expliquer par une différence dans les spécialités : les membres du personnel spécialisés dans les données et travaillant au siège sont souvent rattachés à des fonctions dédiées (S&E, SI, protection des données...) avec un degré de spécialisation plus élevé, tandis que le personnel (équivalent) de terrain se trouve souvent en postes mixtes, y compris le S&E et certains composants informatiques ou de programme, ce qui ne permet pas autant de spécialisation.

Les écarts sont toutefois plus faibles dans certains pays ou régions, comme le Moyen-Orient, où le développement économique et social local et le niveau d'expertise numérique associé, le nombre d'employés locaux embauchés par des OSC internationales et d'autres organismes, et les mobilités au sein du secteur, signifient qu'un nombre élevé de technicien·nes qualifié·es sont disponibles et déplacent les compétences, les outils et les idées d'une organisation à l'autre. Cela se reflète également dans le financement de l'écosystème de l'innovation : sur un échantillon de 540 projets d'innovation examinés par ALNAP sur une décennie, 36% étaient situés en Afrique de l'Est, 22% en Asie du Sud et du Sud-Est, et 10% au Moyen-Orient (et seulement 6% dans le reste de l'Afrique par exemple). Les contextes opérationnels relativement plus accessibles tels que l'Ouganda (16 %), le Kenya (7 %), les Philippines (10 %) et la Jordanie (4 %) étaient fortement représentés, tandis que seulement 6 % des projets ont été testés dans des situations d'urgence de niveau 3⁴¹.

Des défis subsistent cependant, similaires à ceux de 2020 : le plus souvent mentionné étant celui des méthodologies (46 %), les aspects techniques et stratégiques étant largement distancés avec respectivement 18 % et 24 % des enquêtés (alors que 12 % d'entre eux ne peuvent identifier précisément les causes de ces difficultés).

Ceci est cohérent avec les enseignements tirés du travail dédié de CartONG sur les RH des données programmes en 2021⁴² : alors que la plupart des organisations ont identifié les défis techniques et les solutions technologiques comme leur priorité, pour les spécialistes des données, ce sont en effet ces aspects méthodologiques et organisationnels (y compris en RH/recrutement) qui étaient une priorité. Et alors que la gestion de l'information est désormais bien identifiée comme une fonction dédiée dans le secteur de la solidarité internationale, les formations initiales et professionnelles dédiées demeurent insuffisantes (que d'autres domaines tels que le S&E ont de leur côté), et les ponts entre le secteur de la solidarité internationale et d'autres (en particulier le secteur privé) restent complexes. Même si l'apparition de postes spécialisés autour des

⁴¹ « [Assessing the promise of innovation for improving humanitarian performance: A 10-year review for the State of the Humanitarian System report](#) », op. cit.

⁴² « [Pack RH en Gestion des Données Programmes à destination des OSC de solidarité internationales](#) », CartONG, mars 2021

données dans les grandes OSC (*data scientist*, Délégué à la Protection des Données, analystes de données, etc.) peut aider ces transitions.

6.3. LE DEFI DU NIVEAU ORGANISATIONNEL

Les compétences individuelles ont leurs limites et ne peuvent aller tellement plus loin sans une prise en compte de la question des données au niveau de l'organisation. Au cœur de cette problématique se trouve la question de savoir qui est responsable de la gestion des données dans les organisations. Des différences importantes existent selon les organisations : alors qu'une part importante de nos enquêtés ont aujourd'hui structuré une équipe de spécialistes des données sur le terrain (37 %), soit par le biais d'une équipe (34 %), soit par le biais d'un individu (22 %), il existe encore un nombre important d'organisations où la gestion des données n'a pas de responsable défini (15 %), ou bien travaillent avec des bénévoles/supports externalisés (respectivement 5 et 2 %). Encore une fois, et en toute logique, la professionnalisation de la fonction est beaucoup plus élevée chez les OSC internationales (41 % ayant une équipe sur le terrain et 38 % au siège) que chez les OSC locales (25 % pour les deux), qui à leur tour comptent davantage sur les bénévoles (17 % contre 0 % pour les OSC internationales).

Le type de profils en charge de la gestion des données aux sièges des OSC est un bon indicateur de cette spécialisation croissante et de l'écart siège/terrain : les occurrences les plus fréquentes sont les postes dédiés aux données (45 %) ou au S&E (52 %) ; suivis par les postes dédiés à l'innovation/numérique en général (24 %) ou à l'informatique (28 %). Viennent ensuite les postes liés aux programmes (17 %) et au reporting (14 %). A l'inverse, sur le terrain, 93 % sont liés au S&E et 20 % aux programmes, avec des occurrences beaucoup plus faibles d'autres profils tels que l'innovation et l'informatique (20 % chacun), montrant un moindre niveau de spécialisation.

Ces différences peuvent entraîner des conséquences importantes : pour les plus petites OSC locales, les nouvelles exigences telles que la cybersécurité, les outils d'analyse avancés, ou travailler des méthodologies cohérentes, sont trop complexes pour les bénévoles ou le personnel opérationnel s'il n'a pas de formation ou soutien dédié. Le financement reste une lacune majeure pour eux, car ils ne parviennent généralement pas à intégrer du support ou des outils de gestion des données lors de la construction de leurs budgets.

Enfin, il existe un autre angle intéressant dans l'analyse de l'intégration organisationnelle de la gestion des données, celui d'observer les variations potentielles à l'intérieur même des OSC. Selon nos enquêtés, une majorité (54 %)

des organisations connaissent des différences dans l'appropriation de la gestion des données selon les secteurs d'intervention, tandis que 39 % ont une appropriation cohérente à travers l'ensemble de l'organisation. Bien que nous n'eussions pas posé la même question en 2020 et que nous ne puissions pas comparer directement, le taux d'OSC ayant des pratiques cohérentes à l'échelle de l'organisation semble donc augmenter, probablement en lien avec la croissance des normes et des fonctions organisationnelles de S&E.

Comme nous l'avons observé en 2020, certains domaines restent toutefois plus « compatibles » avec les outils et les pratiques courantes disponibles (par exemple, Eau Hygiène & Assainissement, déminage, distribution, transferts monétaires, etc.) tandis que les secteurs liés aux activités communautaires, aux services sociaux ou à l'éducation, qui sont plus difficiles à mesurer et nécessitent une approche plus qualitative, utilisent encore moins de données. Cela peut également être lié à l'importance différenciée d'un secteur donné au sein de chaque organisation, le « travail de base » de chaque OSC ayant souvent davantage besoin de données pour la redevabilité et le plaidoyer – nous pouvons citer l'exemple d'un spécialiste EHA qui a créé un poste dédié sur les activités Suivi, Evaluation, Recherche & Apprentissage et la qualité pour le département EHA.

De même, diverses organisations ont également mentionné des différences internes persistantes entre leurs missions selon les pays, en fonction de leur taille, de leurs ressources, de leur structuration et de l'intérêt des décideurs locaux (chef de mission). L'emplacement a également un impact sur l'influence des autorités (par exemple, lorsqu'il faut utiliser des outils normalisés de collecte/agrégation de données tels que DHIS2), ou la disponibilité de compétences locales (cf. le chapitre précédent). Et il en va de même pour les OSC internationales ayant des sections/sièges différents.

UNE STRUCTURE DE GRANDE TAILLE ET DECENTRALISEE
DE L'ORGANISATION POSE DES PROBLEMES QUANT AU
DEGRE D'EXHAUSTIVITE ET DE COHERENCE DES DONNEES
DANS L'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE. –
WELTHUNGERHILFE

En général, les différents témoignages que nous avons reçus à travers l'enquête et nos entretiens montrent que les situations restent très diverses. Par exemple, cette grande OSC internationale créée autour du domaine de la distribution alimentaire s'est ensuite diversifiée : alors que leur secteur de la santé mentale

avait formalisé des modèles de collecte de données standardisés mais utilisait toujours des outils différents, leur secteur EHA utilise un outil standardisé (mWater) mais pas de normes dans les modèles de données ; et leurs secteurs « sécurité alimentaire » et « nutrition & santé » n'avaient toujours ni modèles ni outils standardisés.

Comme nous pouvons le voir, le mouvement continu vers une plus grande structuration de la fonction de données, la définition des politiques et des stratégies et des positions dédiées, touche un panel plus large d'OSC, y compris les plus petites / moyennes. Mais comme en témoignent diverses personnes interrogées de différentes structures, cette systématisation, bien qu'aujourd'hui perçue comme étant nécessaire dans de nombreuses organisations, reste un chantier ouvert. Au fur et à mesure que les postes dédiés (ou avec une forte composante données comme le S&E) se développent, de nouvelles questions se posent telles que la coordination entre les données du siège et celles du terrain (harmonisation des pratiques), l'apparition de silos (par exemple à l'intérieur des départements du S&E), la déconnexion entre l'évaluation et les programmes (suivi), les différences entre les secteurs d'une organisation, etc.

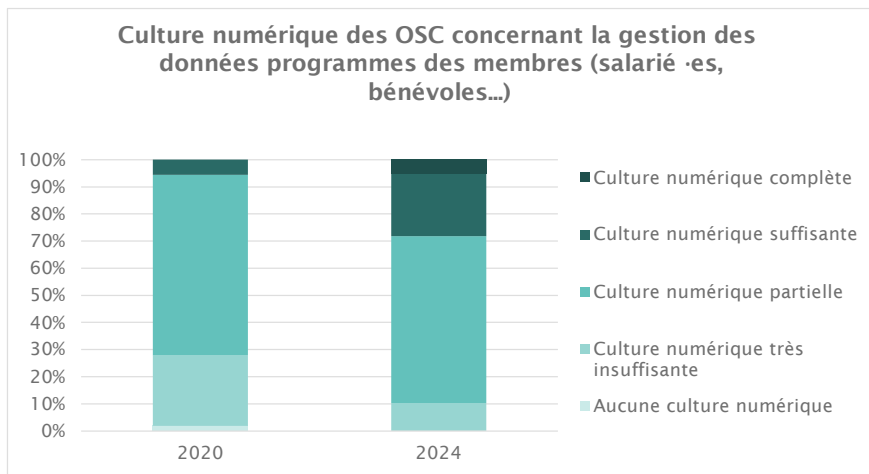
Enfin, la question du soutien organisationnel des données est, bien sûr, nécessairement liée à leur appropriation par les dirigeants de l'organisation. Cet aspect sera traité en détail au chapitre 9.4 sur les stratégies des OSC. En effet, les défis plus complexes et transversaux que nous aborderons au chapitre 9 nécessitent souvent un investissement à long terme dans des ressources humaines ou organisationnelles. Il est donc essentiel que le leadership définisse une stratégie cohérente qui s'appuie sur les éléments essentiels de la culture des données (cf. chapitre 9.5) et des systèmes durables (cf. chapitre 9.11), plutôt que de poursuivre les défis technologiques à court terme à la mode dans le secteur, comme les spécialistes des données l'ont souvent vu dans le passé.

6.4. UNE PROFESSIONNALISATION LIEE A LA CULTURE DES DONNEES

La professionnalisation du secteur de la solidarité internationale en termes de données passe principalement par des spécialistes des données. Ces personnes ne peuvent néanmoins pas à elles seules améliorer le secteur dans son ensemble : l'amélioration des compétences dépend d'une approche plus globale de la culture, ou « littératie » des données. La culture des données consiste en « la

capacité de lire, d'utiliser et d'analyser, d'argumenter avec les données »⁴³ : sans une culture des données de base répandue au niveau organisationnel, le travail des spécialistes est vain.

Nos enquêté·es – en grande majorité des spécialistes de la donnée au sein des OSC, ou du moins des « data-curieux » – estiment qu'il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce sens. En effet, pour plus des deux tiers d'entre eux, leurs collègues avaient une culture numérique partielle ou insuffisante en matière de données.



Bien que ces chiffres se soient améliorés depuis 2020, ils montrent que de nombreuses organisations n'ont toujours pas d'approche à l'échelle de l'organisation en matière de culture des données, s'appuyant souvent beaucoup sur « l'évangélisation » par une poignée de profils passionnés. L'une des rares enquêtes sectorielles menées sur le sujet en 2019 par le Centre pour les données humanitaires d'OCHA a conduit à des conclusions similaires, avec une utilisation très courante des données par la plupart des professionnel·les de l'aide humanitaire (98 % des personnes interrogées utilisent les données tout le temps ou occasionnellement), mais entre 30 et 50 % de la plupart des profils rapportant

⁴³ « L'importance de la culture des données dans le secteur humanitaire », Sylvia Musula IM Portal Blog, CartONG juillet 2021

également des difficultés dans les dimensions basiques de la collecte, de l'analyse et de l'évaluation/amélioration de la qualité des données⁴⁴.

CERTAINES PERSONNES DE MON ORGANISATION SONT « TRES CONVAINCUES » ET DISPOSENT D'UNE SOLIDE EXPERTISE, MAIS ELLES NE SONT PAS EN POSITION DECISIONNAIRE ET ONT DU MAL A CONVAINCRE LES DECIDEURS, MEME SI CELA S'EST LARGEMENT AMELIORE AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES. NEANMOINS, LA SURCHARGE DE TRAVAIL CHRONIQUE DE CES PERSONNES FAIT QU'ELLES N'ONT PAS LE TEMPS DE « S'ASSEOIR ET DE REFLECHIR » A DES QUESTIONS FONDAMENTALES (STRATEGIE, EMBAUCHE DE NOUVELLES PERSONNES, ETC.). – UN SPECIALISTE DES DONNEES D'UNE OSC DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

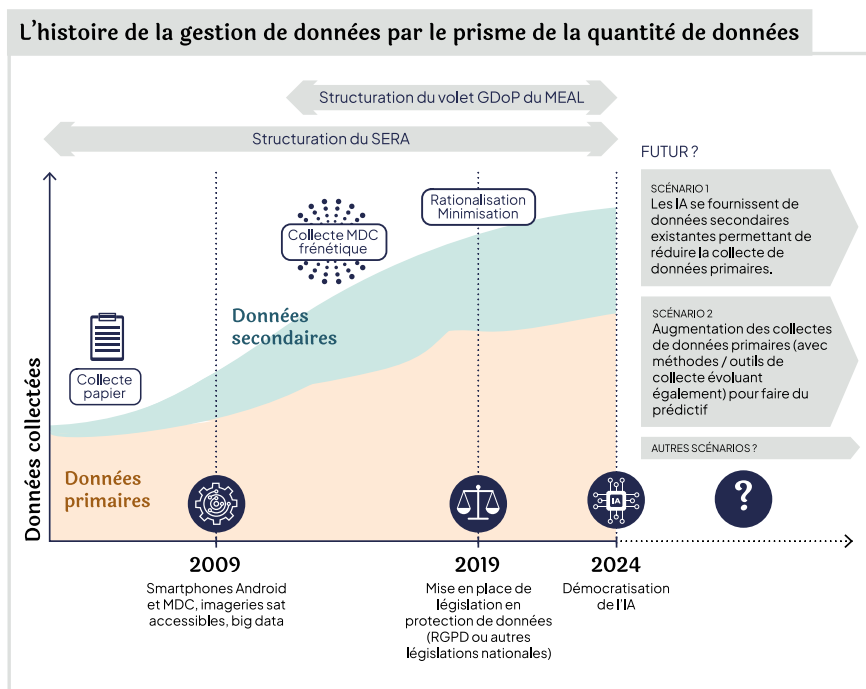
Il est également intéressant de noter qu'aucune différence significative entre les OSC internationales et locales ne peut être observée sur cette question : il s'agit d'un défi sectoriel, lié à divers aspects en termes de leadership, de ressources, de politiques, etc. L'écart semble plus important entre les OSC francophones et anglophones, les premières étant traditionnellement moins exposées à une approche « basée sur les données » et donc moins poussées à une appropriation plus large de la culture des données. CartONG a identifié dans le cadre d'un projet de recherche antérieur plusieurs causes de cet écart persistant : « prééminence plus importante des NTIC dans les sociétés anglo-saxonnes, bassins d'emploi et de compétences plus larges dans le domaine de la data, bibliographie plus importante, etc. »⁴⁵. Nous aborderons plus en détail au chapitre 9.5 les risques et opportunités associés à la culture des données.

Pour résumer les dernières décennies sur le sujet en termes de parcours de structuration que de nombreuses OSC suivent à leur rythme, nous avons travaillé sur cette illustration, qui examine certaines des apparitions des technologies

⁴⁴ « [We are all Data People: Insights from the Data Literacy Survey](#) », Katelyn Rogers, Centre for Humanitarian Data OCHA, Avril 2019

⁴⁵ « [Pack RH – Gestion des Données Programmes à destination des OSC de solidarité internationale - Cadre les questions clés et se familiariser avec la boîte à outils](#) », CartONG, mars 2021

clés (collecte de données sur mobiles, Business Intelligence, imagerie satellitaire plus accessible et technologies de l'information géographique...) et événements (législation sur la protection des données comme le RGPD) et leur impact sur le champ professionnel, en termes de type et de quantité de sources de données, ainsi que de méthodes de travail. La grande question aujourd'hui est bien sûr de savoir comment l'Intelligence artificielle va changer les choses – sur de nombreux sujets, mais en particulier en termes de méthodes de travail liées au cycle des données, que ce soit en termes de quantité et de qualité des données disponibles ou encore en termes d'analyse des données.



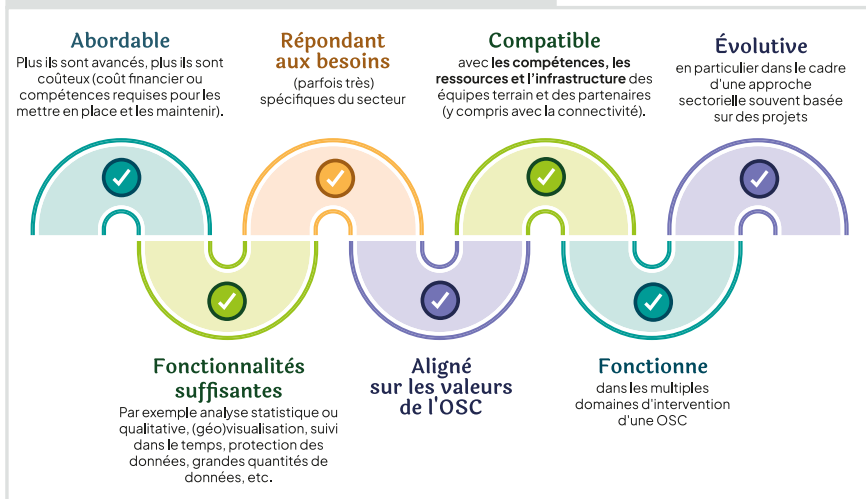
7. LES BESOINS : SOLUTIONS & RESSOURCES COMPATIBLES AVEC LES SPECIFICITES SECTORIELLES

7.1. GARANTIR DES SOLUTIONS TECHNIQUES...

La profusion relative de solutions techniques de gestion des données développées au cours des 10 à 20 dernières années pourrait nous faire penser que les OSC n'ont plus pour défi de combler leurs besoins technologiques. Et pourtant, plus de 50 % de nos enquêtés ont mentionné n'avoir « au moins parfois » pas trouvé de solution répondant à leurs besoins, un chiffre qui va jusqu'à 66 % pour les organisations locales.

LES RESSOURCES TECHNIQUES ET FINANCIERES
NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS SONT
INSUFFISANTES, CAR ELLES NE SONT SOUVENT PAS
INCLUSES DANS LE FINANCEMENT OU LE SUPPORT DES
BAILLEURS. – REpondant d'une OSC locale

Cela ne signifie pas nécessairement que la solution n'existe pas. En effet, selon les personnes ayant répondu à notre enquête, une multiplicité d'exigences peut complexifier la recherche d'une solution appropriée. Les solutions technologiques doivent en effet couvrir les exigences suivantes :

Prérequis pour une solution technique appropriée


Ces exigences multiples signifient également que les OSC doivent disposer d'informations transparentes afin de choisir les solutions appropriées, ce qui est rarement le cas. Dans de nombreuses situations, le défi consiste plus à connaître les outils que le fait qu'ils n'existent pas. Cependant, maintenir ces informations transparentes et neutres implique un immense effort, comme CartONG et iMMAP l'ont vécu à travers notre projet NOMAD (plateforme de partage d'informations sur les solutions existantes de collecte de données sur mobiles, qui a été arrêtée en 2016 compte tenu du processus trop chronophage de mise à jour des informations et de lien aux fournisseurs).

LE PROBLEME N'EST PAS TANT DE TROUVER DES SOLUTIONS (ELLES EXISTENT) MAIS DE LES DEPLOYER DANS LE CONTEXTE DE NOS PROJETS AVEC DES RESSOURCES LIMITEES ET PARFOIS DES EQUIPES DE NIVEAU LIMITE DANS LA GESTION DE L'INFORMATION. – HANDICAP INTERNATIONAL

Mais l'identification de solutions techniques adaptées ne devrait en réalité venir que dans un second temps, après avoir défini précisément le besoin. Cela représente souvent un défi pour les OSC, car la phase d'évaluation des besoins

(techniques) intervient avant le début du projet, lorsque l'OSC doit financer le temps passé sur ses fonds propres et essayer d'optimiser autant que possible le temps consacré à la conception/rédaction de l'appel à projet. La plupart du temps, il n'est pas possible de réaliser une véritable évaluation des besoins dans ce contexte, et les OSC soit ignorent complètement la dimension de la donnée dans leurs propositions de projet, ou rationalisent leur approche en ne mentionnant qu'un (ou plusieurs) outil(s). La seule façon de contourner ce biais dans la façon dont sont conçus les projets humanitaires est de mettre en place en amont des stratégies et des processus solides en matière de données (cf. chapitre 9.4).

Enfin, il est à noter que si cette vision est communément partagée par les professionnel·les des données, qu'ils travaillent dans des organisations de mise en œuvre ou dans des structures spécialisées (l'atelier organisé avec des spécialistes des organisations H2H a abouti à des conclusions similaires), elle n'est peut-être pas toujours partagée par les professionnel·les des opérations qui se concentrent souvent encore sur la recherche de « la » solution technique parfaite sans identifier tous les enjeux liés. Il serait intéressant d'approfondir cet aspect en interrogeant davantage les « non-spécialistes » de la donnée au sein des OSC (cela serait un objectif de recherche bien plus ambitieux, que CartONG ne pourrait mener seule).

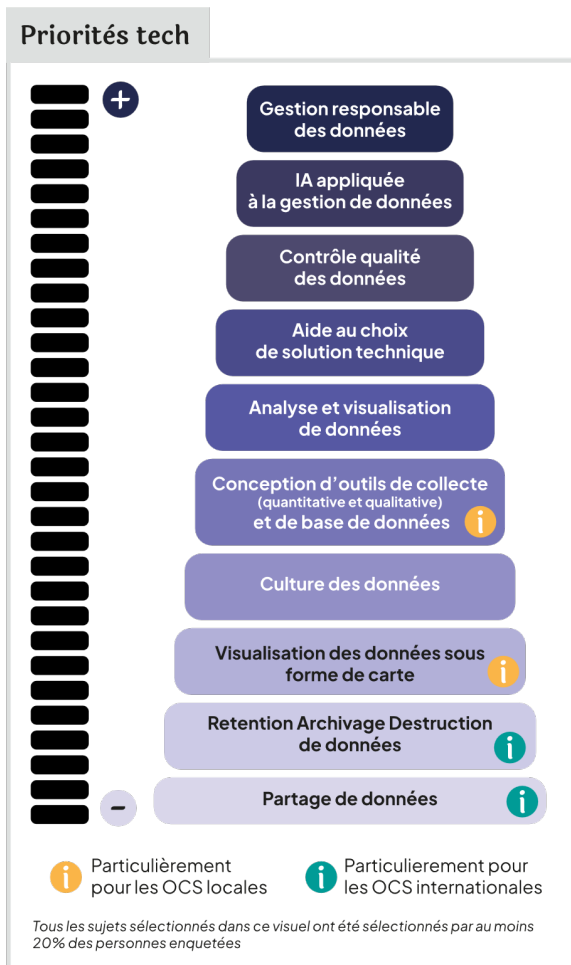
En outre, dans la mesure où certains outils largement utilisés dans le secteur de la solidarité internationale (par exemple les outils de collecte de données sur mobiles centrés sur les enquêtes) sont aujourd'hui très bon marché et faciles à mettre en place, il peut devenir difficile de « vendre » aux bailleurs de fonds ou à la direction générale des OSC la nécessité d'allouer des lignes budgétaires importantes à d'autres types d'outils, en particulier ceux dotés de fonctionnalités plus avancées (ou d'une sécurité des données renforcée).

7.2. ...ET DES RESSOURCES...

Le besoin en documentation et en ressources a été beaucoup souligné dans notre étude de 2020. Au cours des consultations ayant conduit à cette étude actualisée, bien que nos interlocuteur·rices aient encore mentionné certaines attentes spécifiques, le besoin global semblait moins critique. Nous pouvons bien sûr espérer que la production intensive de ressources de CartONG au cours de cette période, ainsi que les efforts de beaucoup de nos pairs, ont aidé – bien que ce résultat soit biaisé car les enquêté·es viennent souvent de notre réseau existant de partenaires.

IL EST IMPORTANT D'INTEGRER LE CONTENU LIE A LA
GESTION DE L'INFORMATION DANS D'AUTRES RESSOURCES
(SERA, GESTION DE PROJET...), IL NE S'AGIT PAS D'UN
SUJET AUTONOME. – EMMANUELLE LACROIX, DISASTER
READY

Les enquêtées ont néanmoins souligné quelques sujets sur lesquels elles et ils estimaient que le soutien et les ressources pourraient être accrus. Il s'agit notamment de certains « essentiels » fondamentaux pour renforcer les compétences et la qualité des données comme discuté dans les chapitres précédents 5 et 6 (contrôle qualité, choix de la bonne solution, dataviz, cartographie...) mais aussi pour renforcer leurs compétences sur les enjeux clés du secteur abordés au chapitre 9 (gestion responsable des données & conservation archivage destruction, culture des données...) et sur de nouveaux sujets (IA). Les OSC internationales en particulier se sont concentrées sur ces 2 dernières catégories, demandant des ressources principalement sur de nouveaux sujets alors que les « essentiels » semblaient couverts (en effet, 15 % d'entre elles ont même mentionné ne pas avoir besoin de nouvelles ressources !). CartONG adaptera bien entendu sa production de ressources à ces besoins dans les années à venir.



Nous avons cependant constaté une forte différence entre les OSC internationales et locales : les organisations locales ont signalé un besoin important de ressources sur presque tous les sujets, et en particulier sur les « bases » telles que la conception d'outils ou la cartographie. Comme en témoignent CartONG et d'autres organisations de soutien, il est plus difficile d'atteindre les OSC locales en raison de leur diversité et de leur dispersion, et les prestataires de soutien locaux qui pourraient diffuser et exposer les ressources existantes font souvent encore défaut. La question de la traduction est également cruciale : si de nombreuses ressources en français ont été développées ces dernières années

(en partie grâce à l'effort de CartONG et au soutien de l'Agence Française de Développement), de gros efforts restent à accomplir au niveau des langues locales.

Pour ces organisations locales en particulier, mais aussi de manière plus générale, l'accent ne devrait donc pas à l'avenir être mis tant sur la constitution de nouvelles ressources que sur la rationalisation de l'accessibilité à des ressources de qualité et pertinentes. Comme l'a dit un enquêté, « dans l'ensemble, trop d'interférences entravent la recherche de ressources fiables et dignes de confiance ». Cela concorde avec les recherches précédentes de CartONG :

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MATIERE DE
GESTION DES DONNEES DES PROGRAMMES NE PEUT SE
FAIRE UNIQUEMENT PAR LA DIFFUSION DE RESSOURCES,
AUSSI SPECIALISEES ET PERTINENTES SOIENT-ELLES, MAIS
NECESSITE UNE VERITABLE VISION QUI SE TRADUIT PAR
UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE AVEC DES
RESSOURCES DEDIEES – AU STRICT MINIMUM – A MOYEN
TERME. – CARTONG⁴⁶

Plusieurs acteur·rices ont également mentionné la nécessité de contextualiser ces ressources, auprès du secteur de la solidarité internationale et des différents types de praticiens, de connecter clairement la manière dont elles peuvent être appliquées au quotidien, et à « comment l'utilisation des données peut réellement affecter la vie des gens » (Bárbara Paes & Lesedi Bewlay, The Engine Room). Il est donc particulièrement important de connaître les ressources existantes et les conseils pour aider les organisations locales en particulier à trouver des ressources.

⁴⁶ « Améliorer les pratiques de formation en Gestion des Données Programmes : constat & actions pour les acteur·rices de la solidarité internationale », Maryline Chabanis & Marion Chranuski, CartONG, March 2022

Comment les experts des OSC trouvent-ils du soutien sur la gestion responsable des données ?

Selon nos enquêté-es, les experts en données disposent de multiples moyens pour trouver des ressources, mais les moteurs de recherche restent l'approche la plus choisie (utilisée par 60 % d'entre eux !), devant la documentation interne de leur organisation, leurs collègues en externe, les communautés de pratiques et les sites Web spécialisés (tous utilisés par 30 à 50 % de nos enquêté-es).

Les experts des OSC locales ont davantage tendance à demander des conseils à leurs pairs auprès d'autres organisations et structures ou réseaux externes spécialisés, tandis que les OSC internationales ont plus souvent une personne-ressource interne ou savent précisément où chercher sur des sites Web spécialisés.

Pour ceux qui utilisent des sites web spécialisés existants, beaucoup mentionnent le IM Resource Portal⁴⁷ de CartONG et son Coin d'apprentissage⁴⁸, la deuxième grande source d'information étant les forums ou la documentation des utilisateurs liés aux différents outils (ODK, KoboToolbox, Excel, PowerBI, QGIS, SurveyCTO, CommCare, ActivityInfo, DHIS2, Bahmni...), et certains mentionnent des sites web des Nations Unies (comme le Centre pour les données humanitaires⁴⁹), ainsi que des sites web spécialisés ou communautés de pratiques (autour de l'évaluation, l'apprentissage... comme la bibliothèque de ressources du secteur Évaluation, apprentissage et performance humanitaires (HELP) d'ALNAP⁵⁰, EVAL Forward⁵¹, MERL Tech⁵²). Comme souvent ce chiffre est à relativiser car notre panel comprend de nombreux partenaires de CartONG, mais il est tout de même intéressant d'identifier quelles sont les « principales » autres plateformes identifiées par nos enquêté-es.

Les experts du réseau H2H, en tant que soutiens et souvent formateur-rices d'OSC, avaient une perspective légèrement différente mais complémentaire : de

⁴⁷ « [Information Management Resources Portal](#) », CartONG

⁴⁸ « [Coin d'apprentissage](#) », IM Portal, CartONG

⁴⁹ « [The centre for humanitarian data](#) », OCHA

⁵⁰ « [Humanitarian Evaluation, Learning and Performance \(HELP\) Library](#) », ALNAP

⁵¹ « [EVAL Forward – Pratique de l'évaluation sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural](#) », EVAL Forward

⁵² « [MERL Tech](#) », MERL Tech

leur point de vue, le besoin essentiel était de produire plus de conseils pratiques, plutôt que des approches théoriques, par exemple sur l'IA, la culture des données ou la normalisation des données. Cette étude ne répond bien sûr pas à ce besoin, mais CartONG gardera cela à l'esprit pour nos futurs travaux.

En plus de ce besoin d'adapter les ressources et leur diffusion, les enquêté·es ont également mentionné le besoin de temps – et de financement – pour les efforts de montée en compétences, et en particulier pour que les praticiens puissent participer aux formations, intégrer des ressources et faire de la veille technologique. Cela a déjà été identifié comme un élément-clé bloquant dans l'étude de CartONG sur les facteurs permettant la montée en compétences pour la gestion responsable des données⁵³.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EST DIFFICILE A FINANCER CAR IL S'AGIT D'UNE FONCTION DE SOUTIEN QUI, BIEN QUE SIGNIFICATIVE, EST PERÇUE COMME UN TROU NOIR ; IL EST PLUS DIFFICILE D'OBTENIR UN PROGRAMME STRUCTUREL A CE SUJET - SPECIALISTE AU SEIN D'UN BAILLEUR DE FONDS

Peu d'organisations ont la possibilité d'investir leurs propres fonds dans la gestion des données, du moins au niveau dont elles auraient besoin pour faire face aux défis actuels du secteur (voir aussi le chapitre 8 sur la façon dont cela peut créer un fossé entre les organisations qui peuvent et celles qui ne peuvent pas). Le plus souvent, les OSC locales et plus petites n'ont pas les ressources financières nécessaires, laissant aux bailleurs de fonds et aux organisations de niveau global (grandes OSC, organismes des Nations Unies...) la responsabilité de soutenir un effort plus large de montée en compétences dans le secteur. Une spécialiste du renforcement des capacités des OSC a confirmé ce défi spécifique des petites et moyennes organisations à financer une approche stratégique autour des données qui inclurait de façon structurée l'évaluation des besoins et l'identification de solutions pertinentes avant le démarrage des projets.

Bien sûr, cette question est liée à des aspects plus larges de la stratégie et de la gouvernance (cf. chapitre 9.1) en termes de répartition des fonds et des

⁵³ « Améliorer les pratiques de formation en Gestion des Données Programmes : constat & actions pour les acteur·rices de la solidarité internationale », op. cit.

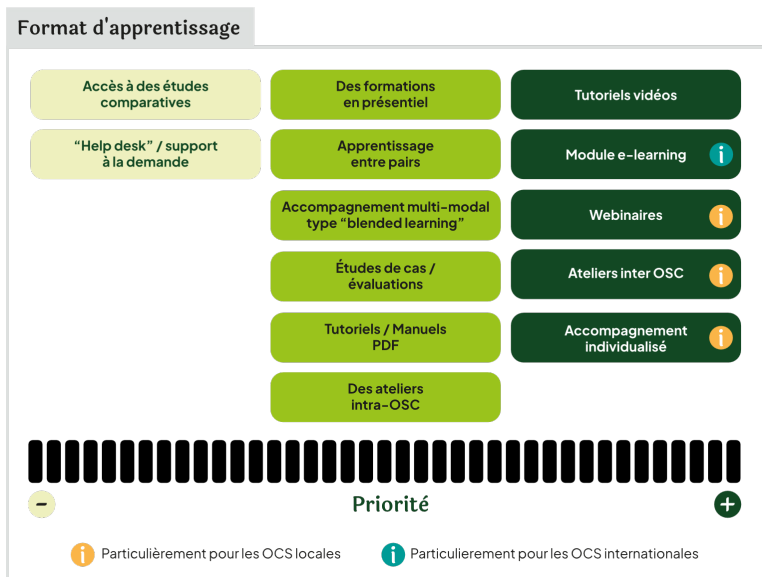
compétences au sein du système humanitaire. Comme l'un·e de nos enquêté·es l'a résumé :

IL Y A AUSSI DES QUESTIONS DE GOUVERNANCE,
 L'INJONCTION DE DONNER UNE BONNE IMAGE DES
 PROGRAMMES, L'ABSENCE D'ESPACES DE DEBAT CRITIQUE
 [ET...] LA SURCHARGE DE TRAVAIL SUR LES ASPECTS
 OPERATIONNELS, QUI DECOURAGE MEME LES PLUS
 VOLONTAIRES – UN·E REpondant·E A L'ENQUETE

7.3. ... PUIS CANALISE A TRAVERS DES FORMATS D'APPRENTISSAGE VARIES

En lien avec la question des ressources, les enquêté·es ont souligné que les besoins en matière de formation et d'apprentissage sont très divers.

Les principaux formats de support et d'apprentissage mentionnés sont les suivants :



La plupart des formats que nous avons suggérés dans notre enquête ont été sélectionnés par divers participant·es (entre 25 % et 50 % des enquêté·es de la

liste ci-dessus), avec l'analyse comparative des solutions et les supports techniques comme choix moins prisés.

En règle générale, nous pouvons constater que toutes les OSC s'intéressent aux formats compatibles avec l'apprentissage à distance, prouvant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la numérisation des processus. Nos enquêté-es sont également très ouverts aux formats d'auto-apprentissage, ce qui est compatible avec la montée en compétences générale du secteur abordée au chapitre 6. Les OSC internationales, en particulier, mettent l'accent sur l'apprentissage en ligne, reflétant la nécessité de trouver des solutions pour un nombre croissant de staff intéressés par des données sur différents sites, également dans un contexte de mobilités professionnelles important dans le secteur. Les OSC locales, en revanche, soulignent leur intérêt pour le partage d'expériences inter-OSC et les ateliers (et webinaires), qui aujourd'hui existent davantage dans les espaces des organisations internationales. Comme l'a indiqué un bailleur interviewé, le fait d'assurer un mentorat individuel et des échanges entre pairs aide également les OSC locales à acquérir la confiance dont elles ont besoin, au-delà de simplement acquérir des compétences.

Ceci étant dit, offrir des outils d'(auto)formation et d'apprentissage entre pairs ne remplace pas une offre de formation adéquat, une reconnaissance de la profession et de véritables stratégies de renforcement des capacités. La gestion des données ne fait ici pas exception dans le paysage professionnel du secteur humanitaire : comme l'a montré l'étude State of Humanitarian Professions de l'institut Bioforce⁵⁴, bien qu'il existe des compétences qui distinguent le travail humanitaire des professions non humanitaires, nous sommes toujours confrontés à un manque de professionnalisation et de vérification des compétences. Il en va de même pour la gestion de l'information, « peut-être le domaine le plus récent et qui connaît la croissance la plus rapide dans le travail humanitaire. Les professionnels de ce domaine semblent réticents à l'identifier comme une profession, mais certains cadres de compétences semblent avoir été établis rapidement ».

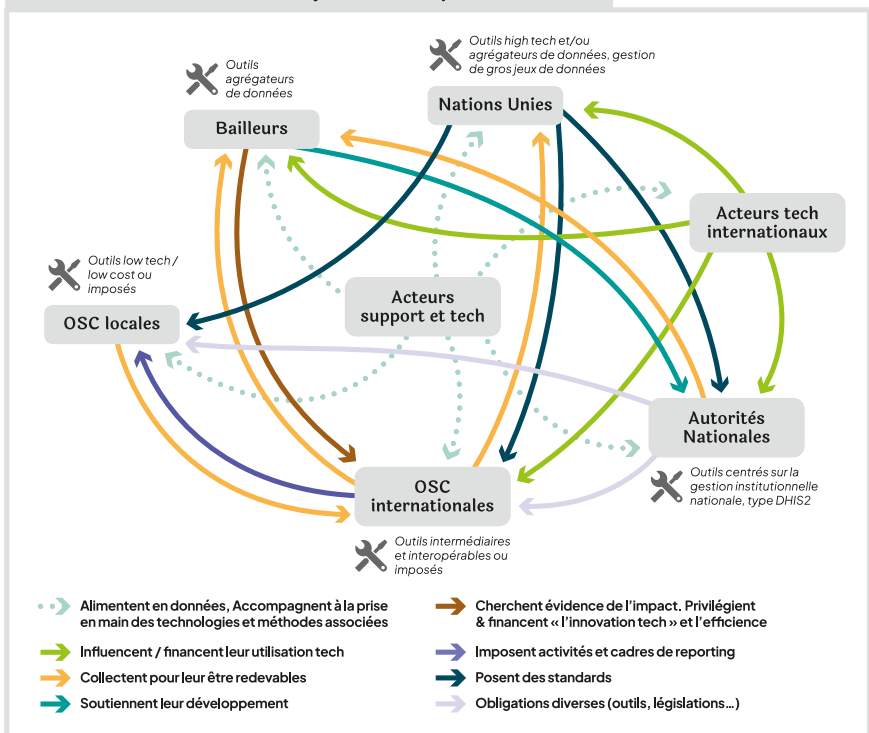
⁵⁴ « [SOHP : Etat des lieux des métiers humanitaires](#) », Bioforce, décembre 2020

8. LE RISQUE D'UN SYSTEME A 2 VITESSES POUR LES DONNEES HUMANITAIRES

Comme nous l'avons exploré au chapitre 5.2, le système humanitaire actuel de collecte de données laisse derrière lui de grandes parties de la population dans le besoin. Mais ces mêmes facteurs n'entraînent-ils pas aussi le risque d'un écart entre les *organisations* humanitaires – et les OSC en particulier ?

L'écosystème des données humanitaires dans lequel évoluent les OSC est complexe. Nous avons néanmoins essayé de le résumer (avec certains raccourcis inévitables, dont l'absence des communautés locales qui sont la source de la plupart des données mais sont souvent ignorées, ce que nous explorerons plus en détail dans le chapitre 9.2), ce qui aidera à comprendre non seulement les réflexions dans ce chapitre, mais aussi dans les chapitres suivants.

La GDoP au cœur d'un écosystème complexe d'acteurs



Au sein de ce paysage, il existe un fort écart de capacités entre les OSC internationales et les OSC locales/nationales dans le domaine des données, similaire à l'écart sur d'autres dimensions organisationnelles – mais aussi à l'écart entre les instituts nationaux de statistiques des pays du Sud et du Nord, par exemple. Ces aspects sont illustrés par diverses sources dans notre étude précédente « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée »⁵⁵. Nous ajouterons simplement ici une étude de cas qui n'avait pas été sourcée dans nos travaux précédents et qui résume la plupart des questions abordées dans ce chapitre.

Focus : à qui appartiennent les données en Somalie ?

Un exemple remarquable de cette inégalité du « business » des données humanitaires a été analysé par l'agence somalienne Somalia Public Agenda dans une note d'orientation⁵⁶. Pour donner suite au développement du suivi à distance par les acteurs internationaux, un marché croissant des « données humanitaires » avec les prestataires locaux s'est développé en Somalie depuis 2011, créant ainsi une « division hiérarchique du travail ». Dans cet écosystème, les organisations internationales sont les seuls commanditaires des recherches, et font appel à des cabinets d'experts-conseils internationaux qui dirigent les enquêtes. Les organismes, chercheurs et consultants locaux sont principalement confinés à un rôle de collecte de données primaires. Ensuite, « la conception, l'analyse et la rédaction de l'étude sont généralement effectuées par ces organisations et experts internationaux, ce qui amène à une situation dans laquelle les Somaliens ont rarement l'occasion d'écrire et de représenter leur propre société ». La plupart de ces données étant utilisées pour la redevabilité des bailleurs de fonds, elles ne sont ensuite pas disponibles publiquement ou pour la recherche locale. Un autre effet secondaire est la lassitude des enquêtes développée par les communautés, qui peut avoir pour effets des problèmes de qualité des données lorsqu'elles apprennent à exploiter ce système pour obtenir plus d'assistance, dont elles dépendent (et qui pourrait leur en vouloir ?). Cela détruit le lien entre les chercheurs et les communautés, rendant toute possibilité de redevabilité foncièrement impossible.

⁵⁵ « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée », op. cit.

⁵⁶ « Who owns data in Somalia? Ending the country's privatised knowledge economy », op. cit.

La « marchandisation » des données est également un facteur dissuasif pour le partage des données, car les cabinets de conseil internationaux n'ont aucune incitation à les partager plutôt que de à nouveau des prestations de collecte de données pour les mêmes informations. Cela est également lié à la faible utilisation des données pour la prise de décision, les données étant beaucoup plus employées pour le reporting des bailleurs de fonds et donc non partagées entre les opérateurs (cf. chapitre 9.3).

L'étude de cas conclut sur la nécessité prioritaire d'une réglementation étatique, à la fois sur la protection des données mais aussi sur la nécessité de forcer la standardisation des données, le partage (y compris via les données ouvertes/*open data*), et l'implication des acteurs locaux (et notamment des chercheurs/spécialistes de la donnée) dans l'analyse et la définition des sujets de recherche : toutes ces recommandations apparaîtront dans différentes sections de notre rapport !

Nous n'avons pas identifié beaucoup de recherches sur ce sujet jusqu'à présent, mais les expériences sur le terrain de CartONG et plusieurs témoignages recueillis lors de nos entretiens pour cette étude ont mis en évidence le risque que cette « division hiérarchique du travail » ne fasse que se renforcer à l'avenir.

UNE FOIS L'ENQUETE REALISEE SUR LE TERRAIN, IL EST
PARFOIS NECESSAIRE D'ATTENDRE QU'UN CONSULTANT
INTERNATIONAL VIENNE PRODUIRE L'ANALYSE. – UNE
OSC LOCALE

CartONG – et plusieurs spécialistes interviewé·es ou lu·es lors de la préparation de cette étude – identifient donc un risque fort pour le système humanitaire de se décomposer en « deux divisions »⁵⁷. Ce portrait est bien sûr simpliste, de nombreuses organisations (en particulier les OSC internationales de « taille moyenne ») tombant plutôt, selon le sujet, dans la première ou la deuxième catégorie. Mais nous avons pensé qu'il serait intéressant de résumer ces 2 catégories dans le tableau suivant :

⁵⁷ Le vocabulaire est inspiré d'articles qui classent les OSC en « divisions » (comme en sport) en fonction de leur taille, de leur richesse et de leur influence ; par exemple, la première division « d'OSC majeures » correspondrait à une « ONG de première division » dans cet article, tandis que les divisions 2 et 3 tomberaient plutôt dans notre deuxième catégorie, ou entre les deux : « [The big list of humanitarian NGOs](#) », *The humanitarian insider*, Février 2023

Profil type	Agences de l'ONU, grandes OSC internationales, bailleurs de fonds, Instituts Nationaux de Statistiques des pays du Nord	Plus petites OSC internationales, la plupart des OSC nationales/locales, la plupart des Instituts Nationaux de Statistiques des pays du Sud
Ressources	Financement suffisant, toutes proportions gardées (lignes de coûts indirects, etc.)	Ressources limitées avec sous-financement des subventions institutionnelles ou manque de fonds propres
Compétences	Compétences à jour et capacité relative à concurrencer le secteur privé dans la quête de talents	Manque de compétences, perte du personnel expérimenté au profit de plus grandes organisations
Innovation	Capacité à accroître la productivité grâce aux nouvelles technologies, en particulier l'IA	Tendance à subir les évolutions techniques sans ressources pour les maîtriser
Écosystème	Poids suffisant pour négocier avec les fournisseurs mondiaux / Big Tech et coconstruire ou remettre en question leurs solutions	Dépendance vis-à-vis des fournisseurs mondiaux de solutions, sans marge de négociation

Type de données attendu	Plus global mais standardisé, utilisable pour la prise de décisions de haut niveau (allocation des fonds)	Granularité plus élevée, utilisable pour les décisions quotidiennes relatives aux programmes / opérations
Normes et propriété des données	Mise en place de normes avancées pour maximiser la comparabilité et stockage dans des référentiels mondiaux	Essayer de pousser des normes localisées et la propriété des données au niveau local
Position dans la chaîne de données	Définir les besoins en données et les méthodologies, les analyser et les utiliser pour la prise de décision	Collecte de données sur le terrain avec des possibilités limitées pour les analyser ou bâtir les objectifs de recherche
Objectif principal	Redevabilité envers les bailleurs de fonds / contribuables	Impact sur les communautés

Ce résumé en 2 catégories est bien sûr stéréotypé, il sera cependant utile de le garder à l'esprit lors de l'examen de plusieurs défis structurels du secteur dans les prochains chapitres.

Le lien entre les OSC et le secteur privé des données en est une dimension de composant importante, puisque l'innovation et les technologies en sont généralement issues, comme examiné par Access Now dans une récente étude exhaustive⁵⁸.

⁵⁸ « [Mapping humanitarian tech](#) », Giulio Coppi, AccessNow, Février 2024

DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES HUMANITAIRES, UNE POIGNEE DE GRANDES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES SE DISPUTENT LES MAIGRES FONDS DISPONIBLES POUR L'INNOVATION AU SEIN D'UN PETIT SOUS-GROUPE DE « GRANDES ONG » [...]. PENDANT CE TEMPS, LA CAPACITE REELLE D'ADOPTER ET D'ADAPTER AVEC SUCCES LES TECHNOLOGIES AU SEIN DES ONG INTERNATIONALES ET LOCALES RESTE LIMITEE, CAR IL S'AGIT ENCORE D'ENVIRONNEMENTS GENERALEMENT PEU TECHNOLOGIQUES. – ACCESS NOW

Access Now illustre bien l'écart entre les 2 niveaux, avec des acteur·rices plus petits et plus locaux luttant pour faire face aux mêmes exigences de redevabilité que les plus grands, tout en ayant à simultanément relever le défi technologique. Cela crée également des risques de dépendance aux solutions proposées par les géants de la Big Tech (notamment les GAFAM), même pour les grandes organisations qui y ont accès, comme détaillé dans le chapitre 9.12. À vrai dire, il existe un risque permanent que même les OSC internationales qui sont grandes dans leur pays mais encore relativement petites à l'échelle globale (comme la plupart des OSC françaises par exemple) soient « reléguées en seconde division » lorsqu'elles doivent négocier avec ces géants de la Big Tech, donc ce risque de décrochage devrait être l'affaire de tous.

Development Initiatives, une organisation spécialisée qui travaille sur ces questions en particulier sous l'angle des statistiques, a mis en garde lors d'un examen récent du Pacte mondial pour le numérique (*Digital Global Compact*) des Nations Unies sur l'illusion que la technologie pourrait résoudre la fracture numérique⁵⁹.

L'IDEE QUE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET LE BIG DATA SONT LA SOLUTION AUX PROBLEMES DE DONNEES DES PAYS A FAIBLE REVENU GAGNE ACTUELLEMENT DU TERRAIN DANS DE NOMBREUX CERCLES DE REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT. COMME NOUS L'AVONS DEJA

⁵⁹ « [Digital Compacts: Global ideals, regional realities](#) », Stephen Chacha, Bill Anderson, Development Initiatives, septembre 2024

SOULIGNE, IL S'AGIT D'UN CONCEPT DANGEREUX ET CE
BOND EN AVANT (*LEAPFROG*) N'EST PAS REALISTE. –
DEVELOPMENT INITIATIVES

Un exemple caricatural de ce risque de système à deux vitesses, qui va au-delà du secteur humanitaire lui-même, est WorldCoin : cette start-up (créée par Sam Altman, fondateur d'OpenAI) a fait la promesse d'un accès universel à leur nouvelle crypto-monnaie grâce à l'utilisation de la biométrie⁶⁰. S'appuyant sur les ressources financières et techniques de la Silicon Valley, WorldCoin encourage l'inscription de nouveaux·elles utilisateur·rices en distribuant de petites sommes d'argent lors de l'enregistrement de leurs données biométriques. Cependant, il s'avère qu'une grande partie de leurs utilisateur·rices sont des populations insolubles et fragiles qui voient ce maigre compensation comme une opportunité, avec des intermédiaires qui les poussent à s'inscrire tout en conservant une marge. WorldCoin achète donc essentiellement des données biométriques sensibles et privées auprès de personnes qui ne comprennent pas leur engagement. Actuellement, un quart de leurs 4,5 millions d'utilisateur·rices sont originaires d'Argentine, misant sur la crise économique et le manque de liquidités de l'économie locale... alors que la plateforme n'est pas autorisée aux États-Unis et a été récemment interdite en Espagne.

Afin de garantir les avantages de la numérisation et des données pour les pays du Sud, Development Initiatives souligne la nécessité de disposer d'infrastructures solides, d'une culture des données de base répandue, et de systèmes de données fonctionnels sur le terrain pour permettre à l'innovation de se développer. Ils citent le Pacte numérique africain (*Digital African Compact*), qui énumère comme conditions nécessaires « le renforcement de l'infrastructure numérique, l'amélioration des mesures de cybersécurité, la promotion de la culture numérique, la mise en œuvre de lois robustes sur la protection des données, le développement d'écosystèmes technologiques locaux, la modernisation des cadres réglementaires et l'engagement profond des parties prenantes de la communauté ».

Comblent cette fracture numérique et des données pour s'assurer qu'il y a un écosystème de données unifié dans un pays, est une évolution clé, nécessaire

⁶⁰ « De l'argent contre des données biométriques : la start-up américaine qui profite de la misère », Louise André-Williams, Médiapart, Mars 2024

pour le secteur. S'appuyant sur de multiples expériences de terrain, l'organisation recommande de concentrer les investissements sur les acteur·rices de terrain et les jeux de données de base : administrations locales (état civil), écoles primaires et centres de santé, etc. L'objectif est de construire une épine dorsale pour la gestion des données dans un pays, qui peut ensuite être partagée avec (mais non prescrite par) des organisations globales⁶¹. En réalité, les personnes interrogées au niveau des bailleurs ont témoigné que les institutions gouvernementales et en particulier les bureaux de statistique nationaux sont confrontés à des défis similaires, qui plaident en faveur d'une vision écosystémique à l'échelle du pays (cf. chapitre 9.1). Les bailleurs de fonds sont tentés de se contenter de soutenir les acteur·rices locaux (ce qui est bien sûr une première étape nécessaire) et renoncer à affecter des fonds à des transformations plus structurelles des systèmes, qui sont nécessairement plus difficiles et parfois hors de portée pour eux.

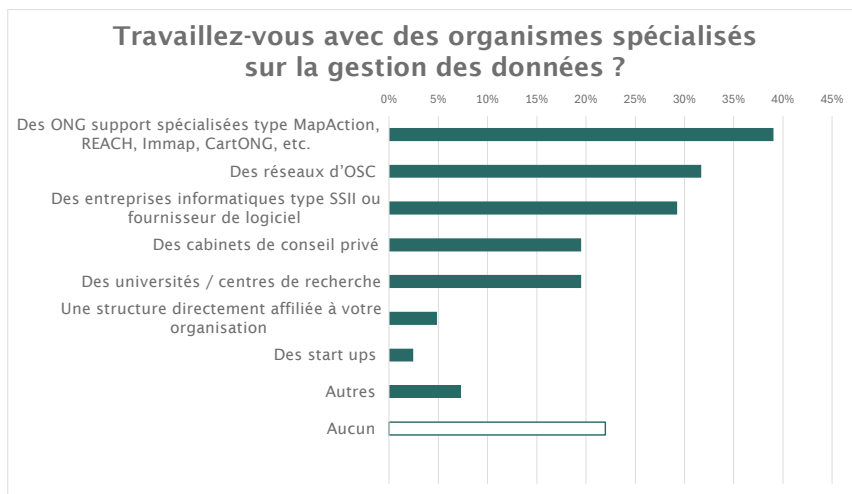
Mais des études de cas et exemples de réussite montrent que l'alliance de différents types d'acteur·rices peut combler ce fossé. La plateforme DHIS2, une réussite déployée dans plus de 60 pays, est un bon exemple de tels systèmes. READY (*Global Readiness for major disease outbreak response* - une initiative qui renforce la capacité des organisations non gouvernementales à répondre aux épidémies majeures de maladies infectieuses) a illustré l'étude de cas de la République Démocratique du Congo, où de nombreux partenaires internationaux ont soutenu différentes institutions publiques congolaises et notamment la Cellule d'analyses intégrées au sein du ministère de la Santé depuis l'épidémie Ebola de 2018-2020⁶². La CAI joue différents rôles, d'analyse, de partage des résultats, et de pilotage des actions. Ceci tout en laissant la maîtrise des données aux acteur·rices locaux de terrain dans les établissements de santé, qui peuvent utiliser leurs propres données pour comprendre les dynamiques sanitaires et identifier les causes des épidémies à des fins de prévention.

Une autre partie de la solution pour « combler la fracture » pourrait être de travailler avec des organisations de soutien spécialisées. Par exemple, la plupart des membres du réseau H2H ont maintenant un positionnement fort par rapport à

⁶¹ « [The data side of leaving no one behind](#) », Bernard Sabiti, Bill Anderson & Sam Wozniak, Development Initiatives, Septembre 2021

⁶² « [Why the delay? Perspectives of national and local actors on progress toward locally led outbreak readiness and response](#) », READY Initiative/Anthrologica, octobre 2023

l'appui aux acteur·rices locaux, à l'instauration de l'équité tout au long de la chaîne de production de données et à la promotion de pratiques responsables et de partage. 78 % des OSC qui ont répondu à notre enquête s'appuient d'ailleurs dans une certaine mesure sur un ou plusieurs partenaires spécialisés dans les données : les deux premières catégories étant des ONG support telles que MapAction, REACH, iMMAP ou CartONG, et des réseaux d'OSC, mais avec une variété d'autres types de partenaires (voir le graphique). Ces « intermédiaires » de la gestion des données humanitaires peuvent être des agents clés de changement dans la transformation du système.



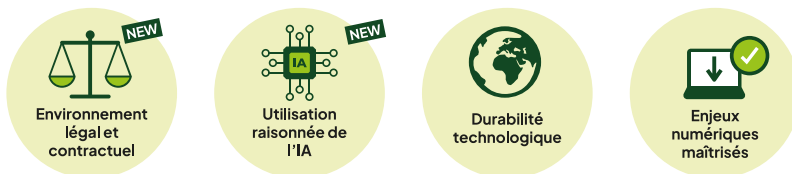
9. UN CHAMP EN MOUVEMENT : ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

METHODOLOGIE DU CHAPITRE ET INTRODUCTION

Même si l'échantillon de notre enquête a ses limites, étant donné le nombre restreint d'enquêtes mondiales permettant aux spécialistes des données humanitaires d'exprimer les principaux défis de l'époque pour le secteur, l'ordre de ce chapitre a été construit sur la base des réponses à notre enquête, complété par divers entretiens et sources.

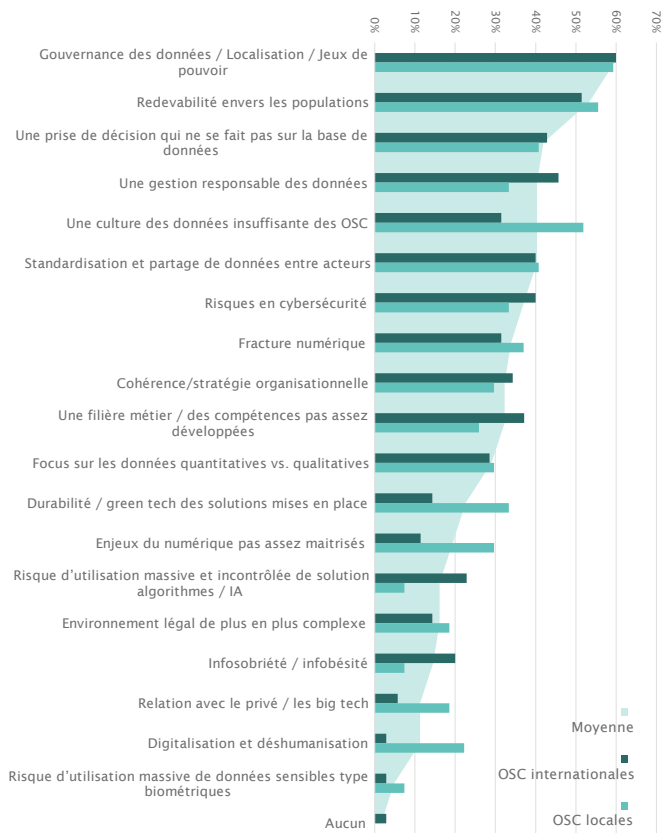
Par souci de cohérence avec notre étude précédente, nous avons de nouveau retenu 12 enjeux dont 8 prioritaires et 4 secondaires (en 2020 nous en avons retenu respectivement 6 et 6). Parmi ces 12 enjeux, 8 existaient déjà en 2020 – nous élaborerons donc sur la manière dont les réflexions correspondantes ont évolué en 4 ans – et 4 sont nouveaux – soit parce qu'ils n'avaient pas été identifiés comme étant prioritaires, soit parce qu'ils n'avaient pas été identifiés du tout. Nous les avons également organisés afin d'avoir un séquençement logique et d'éviter les répétitions. Le classement n'est donc pas nécessairement exactement le même que celui de nos enquêtés.

Enjeux de la gestion de données programmes
Enjeux prioritaires

Enjeux secondaires


Quatre enjeux ayant été bien identifiés par nos enquêtés ne sont pas représentés en tant que chapitre ici, car nous les avons approfondis dans d'autres chapitres de l'étude (structurer un champ professionnel au chapitre 6 ; se concentrer sur les données quantitatives plutôt que les données qualitatives au chapitre 5.2 ; la fracture numérique au chapitre 8 ; et info-sobriété et infobésité avec l'enjeu n°11).

Enfin, 3 sujets n'ont pas reçu beaucoup de voix (numérisation et déshumanisation ; relations avec le secteur privé/Big Tech ; risques liés à l'utilisation massive des big data et en particulier de la biométrie) même si toutes ces questions spécifiques sont abordées dans différentes sections de cette étude.



En rentrant dans le détail, on peut également noter que si les enjeux reconnus comme fondamentaux sont identifiés de la même manière par les OSC locales et internationales, certaines spécificités apparaissent : les OSC internationales sont plus concernées par des défis plus « macro » et nouveaux tels que l'infobésité et l'IA en particulier. Les OSC locales sont proportionnellement plus concernées par les défis qui concernent directement les personnes derrière les données et le contrôle sur les systèmes : déshumanisation des processus, relations avec les Big Tech, biométrie, pérennité des systèmes, enjeux numériques en général. Mais nous pourrions aussi supposer que certains de ces enjeux plus stratégiques (et moins pratiques) semblent moins prioritaires pour les OSC internationales parce qu'elles se sentent plus en contrôle que les OSC locales – ce que nous allons illustrer dans les chapitres suivants.

9.1. GOUVERNANCE DES DONNEES & LOCALISATION

Comme détaillé dans notre étude précédente « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée »⁶³, si la localisation est une priorité maximale de l’agenda humanitaire depuis 2016, la plupart des acteur·rices et en particulier les acteur·rices locaux estiment qu’elle patine. Dans les faits, depuis 2022, le concept est remis en cause avec une nouvelle approche plaidant pour une « décolonisation de l’aide » : concrètement, ces deux angles fonctionnent en parallèle, avec « une discussion technique sur la façon d’améliorer l’aide, et une conversation morale sur la façon d’aborder la dynamique de pouvoir géopolitique plus large qui a conduit les pays à avoir besoin d’aide en premier lieu »⁶⁴.

Ces débats ont des implications importantes sur la manière dont les données sont gérées dans le secteur de la solidarité internationale, en termes de gouvernance, d’allocation des ressources, mais aussi de méthodologies et de choix des outils – les données étant perçues alternativement comme un outil technologique pour résoudre les défis de la localisation, ou au contraire comme une technologie perpétuant les oppressions coloniales. Cette question de la gouvernance des données, et derrière elle, de l’équité des données, a – comme c’est souvent le cas dans le secteur de la solidarité internationale en général – été identifiée par les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête, ainsi que par les OSC tant locales qu’internationales, comme étant la principale problématique que notre secteur doit aborder.

La question de l’autonomisation des acteur·rices locaux en matière de gestion des données programmes est bien entendu profondément indissociable de quasi tous les autres enjeux qui seront abordés dans ce chapitre. Nous avons déjà discuté de la façon dont le manque d’inclusivité des processus de collecte de données est lié à de graves biais dans la qualité des données (cf. chapitre 5), en lien avec la structuration professionnelle même du domaine (chapitre 6), et comment les avancées technologiques rapides entraînent le risque d’accroître l’écart entre les acteur·rices (chapitre 8).

En effet, cette évolution des rapports de pouvoir entre les acteur·rices ne peut qu’être liée à la question de la gouvernance des données (entendue comme

⁶³ « [Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée](#) », op. cit.

⁶⁴ « [Policymakers and racial justice activists came together to discuss decolonising aid. Here’s what happened...](#) », Heba Aly, The New Humanitarian, août 2022

gouvernance des données du secteur, et non au sein d'une organisation spécifique – pour ce dernier cas, veuillez vous référer à la documentation complète développée par NetHope⁶⁵). Tout en étant conscient de ne pas empiler des concepts susceptibles d'être difficiles à appréhender pour les petites organisations locales, il est essentiel de comprendre que ces défis ne sont que la conséquence de l'organisation même de la solidarité internationale. Les différents obstacles à des partenariats équitables identifiés pour l'ensemble des efforts de localisation déployés s'appliquent bien entendu à la filiale des données : les modèles actuels de gestion de projet qui s'appuient sur les intérêts et les craintes des organisations internationales et de leur personnel, les cultures organisationnelles, les barrières structurelles, les inégalités de pouvoir et le manque de confiance.

Un autre aspect important à garder à l'esprit est la diversité des situations. La crise ukrainienne est souvent mentionnée par les professionnel·les comme le contre-exemple où les engagements de localisation ont été atteints. Dans un contexte spécifique de haute disponibilité des ressources et des compétences techniques, les OSC locales ont réussi non seulement à jouer un rôle de leader dans la réponse humanitaire, mais aussi à intégrer les exigences en matière de reporting (et de gestion des données associées) par le système international. Une étude de cas sur les OSC locales en Pologne a souligné l'importance du partage des capacités entre pairs plutôt que des formations officielles formalisées (parfois répétitives et inadaptées) dans le domaine du développement organisationnel pour lesquelles les OSC internationales ne sont pas des professionnel·les⁶⁶.

Cependant, ces différences peuvent également avoir des effets préjudiciables pouvant se répercuter. En effet, comme l'a témoigné une organisation spécialisée, dans de nombreuses « crises oubliées » (par exemple en République centrafricaine, au Tchad, au Burkina Faso, etc.), le manque de ressources disponibles (et une complexité matérielle plus importante pour la collecte de données, par exemple la difficulté d'avoir une connexion Internet ou accès à des appareils mobiles) entrave la capacité de collecter des données, ce qui conduit à

⁶⁵ « [Data Governance Toolkit: A guide to implementing data governance in nonprofits](#) », Micheline St. Clair (Plan International), Abhijit Balakrishnan (SOS Children's Villages); Morgane Bradley (NetHope), NetHope, février 2022

⁶⁶ « [Grand Bargain Localization Commitments \(Poland Case Study\)](#) », Dominika Michalak, Véronique de Geoffroy, Rana Gabi, Elie Keldani, Karina Melnytska, NGO Forum Razem & Groupe URD, juin 2024

moins de preuves, moins de fonds alloués et moins de ressources disponibles, créant un cercle vicieux.

À partir de nos travaux précédents, nous avons identifié une série de défis et de recommandations connexes :

- laisser les acteur·rices locaux définir le type de soutien dont ils ont besoin, et les aider à développer leurs compétences (y compris la formation mais aussi les équipements), et en particulier structurer les capacités locales sur les données de base (cf. chapitre 8) ;
- lutter contre les biais dans la représentation des données (cf. chapitre 5.2) et le système de gestion de projet qui y mène, notamment par une meilleure reconnaissance du rôle des autorités locales et des instituts nationaux de statistique, et explorer de nouvelles méthodes de gestion de projet laissant plus de place à la co-construction avec les acteur·rices locaux ;
- travailler sur l'inclusivité de la chaîne de données, à travers la participation des communautés à la façon dont elles sont représentées dans les données, la démocratisation de la culture des données, le partage des données et les systèmes ouverts/réactifs (cette liste provient du manifeste du projet Data Values⁶⁷ mais la plupart des chartes sur le sujet suivent des principes similaires) ;
- travailler sur les écosystèmes de données, à la fois au niveau local (cf. chapitre 8), mais aussi au niveau mondial par le biais de réseaux de leadership distribués (comme le mouvement OpenStreetMap ou le réseau Flying Labs) ;
- investir dans les experts humanitaires de demain pour multiplier les initiatives locales de données et développer des compétences qui permettront de corriger les biais observés.

Si l'on regarde de plus près la perspective des OSC, certains défis sont partagés par toutes, en particulier le risque d'un système humanitaire à deux vitesses (cf. chapitre 8) où la plupart des OSC, à l'exception d'une poignée d'organisations majeures, partagent le même risque d'être reléguées. Cependant, la capacité d'action des OSC dépend évidemment beaucoup de leur position. Pour les acteur·rices internationaux, lors des échanges entre OSC francophones⁶⁸, ils ont

⁶⁷ « [The #DataValues Manifesto: Demanding a fair data future](#) », Data Values project, 2021

⁶⁸ Séminaire sur la Gestion des Données programmes, juin 2024

identifié principalement les défis liés à l'appropriation du sujet par les acteur·rices locaux : impliquer les autorités locales, faire appliquer les réglementations locales sur les données (en plus des réglementations internationales telles que le RGPD), impliquer les partenaires locaux tout au long des projets et entre eux, etc.

Certaines OSC internationales axées sur le développement sont très impliquées au niveau partenarial dans le travail sur des données à la fois utiles et utilisables pour les partenaires locaux (exemple de Acting for Life). Les OSC internationales peinent souvent à faire face à la disparité des compétences en matière de données de leurs partenaires locaux, même celles pleines de bonnes volontés qui rencontrent des difficultés à impliquer leurs partenaires, par exemple pour concevoir des exercices de collecte de données, ou pour organiser des restitutions des résultats de la collecte. Les enseignements tirés de leurs efforts concordent avec les recommandations énumérées ci-dessus : renforcement des compétences et harmonisation des pratiques ; définition de stratégies et d'accords de partage entre les parties prenantes, y compris les autorités nationales, et identification de points focaux capables de définir le cadre juridique applicable ; identification des partenaires locaux comme co-responsables des données dès le départ.

Les OSC locales qui ont répondu à notre enquête expriment toutes leur intérêt pour le renforcement de leurs capacités, ainsi que la nécessité de leur donner plus de financement et de soutien pour le faire (de façon assez cohérente avec les petites OSC internationales en fait, confirmant le risque d'un système à « deux divisions » déjà évoqué). Certains mentionnent les premiers effets positifs des programmes de localisation, une OSC congolaise citant par exemple les efforts de montée en compétences déployés par OCHA pour former les organisations locales à la collecte de données sur mobile dans le cadre d'une réponse à une crise. Mais de manière globale, de leur point de vue, beaucoup reste à faire.

Dans l'ensemble, avancer sur la localisation va impliquer des changements considérables dans la gouvernance du secteur, et sur le positionnement des organismes internationaux, quel que soit leur statut. Alors que les gouvernements nationaux jouent également un rôle plus stratégique dans l'organisation de l'écosystème des données de leur pays (y compris avec les nuages de données nationaux émergents, les nouvelles réglementations sur la protection des données, etc.), les OSC internationales devront naviguer entre les contraintes préexistantes de leurs tutelles internationales (bailleurs de fonds, gouvernements de leurs pays, ONU), les nouvelles contraintes légitimes des autorités nationales, et bien sûr un dialogue renforcé avec leurs partenaires locaux.

Enfin, si nous nous concentrons dans ce chapitre uniquement sur la gouvernance du secteur de la solidarité internationale lui-même, il est essentiel de garder à l'esprit que l'écosystème technologique dans lequel il évolue a un impact critique sur celui-ci : ceci sera détaillé dans les enjeux secondaires 11 (sur les technologies durables) et 12 (sur la maîtrise des enjeux numériques).

9.2. REDEVABILITE ENVERS LES POPULATIONS

En parallèle et directement en lien avec la question de la gouvernance des données (qui concerne davantage les niveaux organisationnels et systémiques), l'implication et la redevabilité envers les communautés est une composante essentielle de la réforme du système humanitaire des données – elle a été identifiée comme la deuxième plus importante par plus de 50 % des personnes enquêtées (d'OSC aussi bien internationales que locales), après le thème connexe de la localisation que nous venons de couvrir.

Comme défini dans la dernière version de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS) ⁶⁹, on entend par redevabilité le « processus consistant à utiliser le pouvoir de manière responsable, à tenir compte des différentes parties prenantes et à leur rendre des comptes, principalement à celles affectées par l'exercice de ce pouvoir. La redevabilité consiste à placer les personnes et les communautés au centre des décisions liées aux questions qui les concernent, comme décrit dans les neuf engagements du CHS. » Cette définition s'applique également à la gestion des données : avoir le contrôle de ses données est une façon d'exercer son pouvoir. Dans le domaine des données, la redevabilité implique donc une gestion responsable et transparente des données, mettant les personnes et leurs attentes au centre des préoccupations des organisations.

Sans entrer dans les détails concernant les motifs (largement documentés ailleurs), on ne peut que constater que la « révolution participative », qui fut l'un des engagements du « Grand Bargain » de 2016 est, 8 ans plus tard encore loin du compte, avec plus de « participation-washing » qu'une réelle implication des populations locales (et de leurs représentants) tout au long du cycle du projet humanitaire.

⁶⁹ « [Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité](#) », CHS, 2024

Dans le secteur des données, cela peut être illustré par le fait – valable depuis au moins une décennie – que les données sont collectées et utilisées de manière disproportionnée pour rendre des comptes aux bailleurs plutôt qu’aux populations que les OSC tentent de servir (cf. chapitre 5.1).

L’étude de cas Somali Public Agenda que nous avons déjà souligné en fournit une illustration critique⁷⁰ :

UN CHERCHEUR LOCAL CONNAISSANT BIEN LE SECTEUR DES DONNEES HUMANITAIRES EST ARRIVE A LA CONCLUSION QUE « LES COMMUNAUTES LOCALES ETAIENT LES PERDANTES DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS HUMANITAIRE PARCE QUE LES SOI-DISANT RECHERCHES LES CONCERNANT NE LES CONCERNAIENT PAS REELLEMENT ». LUI ET D'AUTRES ONT SOULIGNE QUE L'ENSEMBLE DES ANGLES DE RECHERCHE – DE LA CONCEPTION DE LA RECHERCHE AU QUESTIONNAIRE ET A SA MISE EN ŒUVRE – ETAIT DECIDE ET PILOTE PAR DES ACTEURS EXTERIEURS. UN MEMBRE DU PERSONNEL D'UNE ONG INTERNATIONALE S'EST FAIT L'ECHO DE CE SENTIMENT EN SOULIGNANT : « LA COMMUNAUTE LOCALE, QUI A ETE LA SOURCE D'INFORMATION ET LE CENTRE D'INTERET DE LA RECHERCHE, N'UTILISE PAS LES RAPPORTS ET LES RESULTATS DE LA RECHERCHE. CES RAPPORTS NE SONT MEME PAS CONÇUS POUR QUE LA COMMUNAUTE LOCALE LES UTILISE, LA COMMUNAUTE LOCALE 'WAA LAGU AWR KACSADA' [ILS SONT JUSTE UTILISES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF PREDETERMINE] ».

– SOMALI PUBLIC AGENDA

Ce cas est un exemple clair du manque d’appropriation des informations humanitaires par les communautés locales, ici en Somalie et au Somaliland. Cela est particulièrement évident dans le manque de diffusion des résultats de la recherche aux communautés locales. Les résultats des enquêtes et des études

⁷⁰ « Who owns data in Somalia? Ending the country's privatised knowledge economy », op. cit.

sont généralement présentés à Nairobi lors de réunions à huis clos des bailleurs de fonds, auxquelles assistent principalement des expatriés. Cela illustre comment des acteur·rices extérieurs – organisations internationales, entreprises privées et instituts de recherche des pays du Nord – dominant non seulement la production de données d'aide, mais aussi la propriété de ces données.

Il peut y avoir des obstacles pour les OSC qui s'efforcent d'améliorer la redevabilité vers les populations, au-delà de ces contraintes du système. Il est tout d'abord nécessaire de s'adapter aux connaissances en matière de culture des données des populations affectées, pour s'assurer qu'elles sont en mesure de s'impliquer, d'adapter et de traduire les méthodes du cycle de projet des OSC en problématiques concrètes du quotidien. Au-delà de ces constats, des préjugés peuvent s'interposer. Par exemple, la question de savoir qui sont les « populations locales », ou du moins qui les représente dans le cadre de la programmation des OSC et de leur mécanisme de redevabilité, peut être discutable : comme mentionné par Development Initiative, les OSC locales, bien qu'elles aient généralement une compréhension contextuelle plus approfondie, ne représentent pas nécessairement tous les besoins des « populations affectées » – elles ont généralement leur propre stratégie, et font partie d'un écosystème plus large qui doit également être pris en compte, avec les autorités locales, les représentants des villages, d'autres acteur·rices de la société civile... ce qui ajoute des couches de complexité.

Comme discuté lors d'un séminaire de spécialistes des données parmi les OSC francophones⁷¹, la redevabilité du point de vue d'une OSC internationale correspond souvent dans la pratique uniquement à la mise à disposition de mécanismes de plaintes et de retours d'informations (feedback) et au partage fréquent (mais non constant) des résultats après une collecte de données. Les OSC témoignent cependant qu'elles s'améliorent au moins en rendant plus compréhensibles les données présentées aux populations affectées. Ce qui n'empêche qu'il reste du travail pour s'assurer que les explications et le partage associés soient également appropriés. Bien évidemment, il ne s'agit là que d'une goutte d'eau dans l'océan du niveau d'implication nécessaire pour une redevabilité adéquate : il devrait y avoir une forte implication et leadership des

⁷¹ Séminaire sur la Gestion des Données programmes, juin 2024

représentants·es des communautés dans la définition des objectifs du programme et donc des résultats attendus, pour en assurer la pertinence.

Il faut noter que le système onusien/gouvernemental est confronté au même obstacle : bien que des progrès importants aient été enregistrés dans les principes de haut niveau tels que les données ouvertes (par exemple, la Commission statistique des Nations Unies a adopté les « données ouvertes par défaut » en 2022), il est encore difficile de prouver l'existence d'un lien entre le partage des données et la redevabilité citoyenne⁷². La redevabilité n'est possible que si l'on passe de la disponibilité des données à l'utilisation des données par les citoyens, c'est-à-dire si des produits compréhensibles et pertinents sont disponibles, que ce soit par la visualisation des données ou par la publication d'articles de presse, et bien sûr par la traduction dans des langues locales (cf. chapitre 5.2).

La redevabilité envers les populations peut être vue sous différents angles concernant les données, qui sont tous reliés les uns aux autres : plus d'implication des populations locales dans les processus de données, plus de qualité des données, plus de sécurité des données et plus de transparence liée à l'utilisation des données qui éclairent la programmation.

Tout d'abord, il y a la question de l'implication – bien que l'on puisse constater quelques petites améliorations, les OSC internationales et locales doivent être beaucoup plus proactives pour impliquer les populations locales ou leurs représentants dans la définition des activités de projet (et donc leur traduction en besoins de données), l'analyse et le partage des données associées, ainsi que l'apprentissage du projet. Les conditions de préparation de projet des OSC (avec des délais de candidatures généralement très courts auprès des bailleurs, et pas de financement pour le travail préparatoire) ne permettent que rarement de financer ce travail, tout comme l'identification des solutions techniques pertinentes (cf. Chapitre 7.1). Et bien sûr, cela ne garantira jamais la participation (les OSC ne peuvent forcer les gens à participer !), mais il existe de multiples outils et approches qui créent les conditions nécessaires pour favoriser la participation. Par exemple, de nouvelles méthodes de gestion de projet telles que l'approche de gestion du changement développée par F3E⁷³ peuvent être mobilisées pour ce faire. Certains bailleurs commencent d'ailleurs à financer ces phases

⁷² « [Testing the Assumptions of the Data Revolution](#) », op. cit.

⁷³ « [Boîte à outils Approches orientées changement](#) », F3E, novembre 2022

préparatoires auprès des populations sur des projets de développement, une approche qui ne peut être qu'encouragée pour l'ensemble du secteur de la solidarité internationale.

Des approches et des technologies innovantes en matière de données peuvent offrir de nombreuses possibilités sur ce front (méthodes participatives de collecte de données pour évaluer les besoins en amont d'un projet, meilleure implication des populations dans les exercices de données / accès à leurs données, un cycle vertueux de partage de données qui aident à l'amélioration du projet, etc.). Heureusement, les mécanismes de plainte et de feedback sont de plus en plus présents (du moins pour les OSC internationales, comme constaté au chapitre 6.2), mais peuvent être considérés comme des mesures curatives plutôt que préventives pour l'amélioration et la qualité de l'action et ne doivent donc jamais être la seule méthode utilisée pour la participation. Ces différents types et niveaux de participation numérique possibles sont également décrits par le Groupe URD dans son étude « Participation & technologies digitales »⁷⁴.

L'étape suivante consiste à s'assurer que les données utilisées pour la prise de décision sont pertinentes et traitées. Cela implique de construire des plans d'analyse rigoureux qui laissent de la place aux données qualitatives (comme discuté au chapitre 5.2) plutôt que d'adopter des approches uniquement quantitatives parfois présentées comme plus scientifiques, mais qui sont souvent plus limitées en termes d'analyse nuancée et contextualisée. Au-delà, de la même manière qu'un des principes digitaux est de « concevoir avec les personnes »⁷⁵, c'est-à-dire « inviter ceux qui utiliseront ou seront affectés par une politique, une solution ou un système technologique donné à diriger ou à participer de manière significative à la conception de ces initiatives », il est essentiel d'accroître la participation des populations affectées à toutes les étapes du cycle des données programmes, de la définition des besoins au partage des résultats et de l'apprentissage. Il y a eu un léger changement de paradigme à ce sujet au cours des deux dernières années qui est prometteur, comme le montre par exemple la périodicité croissante des conversations autour de ce thème lors des journées d'échange des OSC francophones. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, en particulier pour mettre à contribution ces données dans la prise de décisions et

⁷⁴ « [Analyse critique et messages-clés 'Participation & technologies digitales'](#) », Marie Faou, Groupe URD, 2023

⁷⁵ « [Design with people](#) », Principles for Digital Development

relier ces différentes sources de données : par exemple, les données provenant des mécanismes de plainte sont rarement reliées aux systèmes de suivi et d'évaluation.

Troisièmement, la question de la sécurisation des données – qui reste un axe de « redevabilité » clé pour sécuriser les données personnelles et sensibles confiées aux OSC afin de s'assurer qu'elles sont utilisées conformément à leurs besoins et qu'elles ne tombent pas entre de mauvaises mains. Cela englobe également la minimisation des données, c'est-à-dire la collecte de données réellement nécessaires uniquement, afin de limiter autant que possible le risque de violation de données, tout en respectant – dans une approche fondée sur les droits humains – le droit à la vie privée (cf. également le chapitre 9.6).

Et enfin, la question de la transparence – il s'agit de communiquer sur les activités liées aux données autant que nécessaire pour assurer une compréhension adéquate par ceux qui souhaitent en savoir plus et rendre possible la participation, lorsque le contexte le permet. Cela signifie que la planification des collectes de données doit être renforcée afin d'informer collectivement les populations affectées des exercices de collecte, ainsi que la version plus individuelle de ces exercices lors d'entretiens/enquêtes/groupe focaux de discussion, avant de demander le consentement des enquêté·es. Cela implique également de partager les résultats des exercices de données - sous une forme compréhensible - pour le feedback et les échanges avec les communautés, tout en gardant ouvertes les possibilités d'accès aux enquêté·es quant aux données partagées.

Focus : redevabilité vs mésinformation et désinformation

Une nouvelle menace émergente qui complique davantage la redevabilité envers les populations est la désinformation ou les « fake news ». Son objectif est « d'altérer votre perception de la réalité à long terme. Les campagnes de désinformation sont généralement lancées par des États étrangers, des terroristes et parfois même des acteur·rices locaux, dans le but de créer un climat de méfiance. Le but ultime pour ces acteur·rices est de déstabiliser les régimes et les institutions à des fins politiques, ce qui se termine le plus souvent par des conflits et des tragédies » (définition du CyberPeace Institute).⁷⁶

⁷⁶ « Désinformation et mésinformation », boîte à outils Gestion responsable des données, CartONG, juin 2022

La désinformation ne se limite pas aux gouvernements, et le secteur de la solidarité internationale y est de plus en plus confronté. Le CyberPeace Institute prend l'exemple des opérations de désinformation menées par certains acteur·rices (y compris des Etats) pendant la pandémie de COVID-19, manipulant et divulguant des informations authentiques pour miner la confiance des populations dans les organisations de santé⁷⁷. La montée de l'IA a bien sûr renforcé les risques et amplifié les possibilités, à travers l'apprentissage et la reproduction, d'inventer l'information. Affronter la désinformation n'est pas une tâche facile pour les OSC, car elle nécessite à la fois de surveiller les canaux d'information pour l'identifier et la contrer – ce qui est principalement la responsabilité des équipes de communication – mais aussi un lien vers la redevabilité et donc le suivi & évaluation et la gestion des données, en particulier pour contrer les faux arguments et apporter des preuves sur le travail de l'organisation. Bien que ce travail ajoute un nouveau fardeau à des équipes déjà bien occupées, il est essentiel de maintenir la confiance avec les populations touchées pour contrer la désinformation, sinon tous les efforts de redevabilité pourraient être anéantis. Pour plus d'informations sur la manière dont fonctionne la désinformation et sur comment la contrer, vous pouvez consulter la boîte à outils Internews⁷⁸ ou les recommandations de la GSMA⁷⁹.

Cependant – comme pour de nombreux aspects liés au changement de paradigme de la « localisation » – les OSC ont souvent le sentiment que le système de « redevabilité envers les bailleurs de fonds » dans lequel elles se trouvent ne laisse pas beaucoup d'espace pour rendre réelle la participation des populations affectées. Ces approches consomment en effet souvent beaucoup de ressources. À moins d'avoir un financement de base pour prendre l'initiative en amont des propositions de projets, elles peinent à inclure des lignes budgétaires pour ce qui est considéré comme étant des lignes de « soutien » voire même des coûts indirects, et cela diminue les budgets des programmes.

⁷⁷ « [Playing with lives: Cyberattacks on healthcare are attacks on people](#) », CyberPeace Institute, mars 2021

⁷⁸ « [Managing Misinformation in a Humanitarian Context](#) », Viviane Lucia Fluck, Internews, juillet 2019

⁷⁹ « [7 GSMA Recommendations to Reduce Misinformation, Disinformation, and Hate Speech](#) », Wayan Vota, ICTWorks, mai 2023

IL N'Y A PAS D'INCITATION FINANCIERE POUR LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES DE CHANGER LEURS PRATIQUES, TANT QU'ELLES SONT ALIGNEES AVEC LES ATTENTES DES BAILLEURS. – NIKLAS RIEGER, DEVELOPMENT INITIATIVES

Cet impératif fait néanmoins partie du cercle vertueux pour s'assurer que les programmes sont aussi utiles et pertinents que possible. Et par conséquent, autant que faire se peut, de mobiliser et de faire valoir leur point de vue auprès des bailleurs de fonds sur de tels sujets pour s'assurer qu'un financement dédié avant ou pendant les projets puisse être obtenu pour financer de telles approches.

9.3. PRISE DE DECISION BASEE SUR LES DONNEES

Comme nous l'avons déjà vu, de nombreux acteur·rices critiquent le fait que les données sont principalement produites pour des raisons de redevabilité / conformité aux bailleurs de fonds, plutôt que pour être utilisées à des fins d'amélioration des programmes. Un bon exemple est l'étude Somali Public Agenda déjà soulignée, qui a révélé que pour la grande majorité des professionnel·les de la donnée interrogés, les données n'étaient pas utilisées pour la prise de décisions en dehors de la redevabilité envers les bailleurs : « Les enquêtés ont décrit les rapports de suivi (*monitoring reports*) comme une formalité dictée par les normes adoptées à l'échelle mondiale et les meilleures pratiques dans le secteur de l'aide, comme l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI). Ces normes visent à accroître la redevabilité des organismes d'aide envers les contribuables et les bénéficiaires. Mais en réalité, il s'agit souvent d'une formalité et, selon le propriétaire d'une société de conseil somalienne, peu d'organismes interagissent réellement avec les données et les rapports sur le terrain, qu'ils ont produits ou commandés »⁸⁰.

Comme déjà mentionné, la recherche sur l'utilisation des données pour la mesure des ODD avait conclu à un impact faible des données sur la prise de décision au niveau politique⁸¹. Cela provient de facteurs complexes, notamment le manque d'accès à des données à jour et de qualité (elles sont souvent encore en silo, à

⁸⁰ « [Who owns data in Somalia? Ending the country's privatised knowledge economy](#) », op. cit..

⁸¹ « [Testing the Assumptions of the Data Revolution](#) », op. cit.

l'exception des données satellitaires), l'insuffisance des investissements dans la collecte de données, le contrôle de la qualité et le renforcement des capacités pour utiliser les données présentant des inégalités croissantes (y compris après la pandémie de COVID-19, même si elle a suscité un intérêt public pour les données), etc. « Nous manquons encore largement de preuves et d'analyse rigoureuse à l'échelle mondiale de la valeur générée tout au long du cycle de la donnée, de la collecte aux applications soutenant les espaces décisionnels au sein des gouvernements et des communautés. »

D'autres spécialistes des données l'ont confirmé : dans un contexte de ressources insuffisantes pour les besoins humanitaires et d'injonction de « faire mieux avec moins », tout le monde est concerné par la question de la priorisation, et les données occupent une place importante dans ces discussions. Deux scénarios se présentent pour l'avenir du secteur :

- Dans le premier scénario, la pression continue imposée en faveur d'une collecte sans cesse accrue de données, sans méthodes appropriées et sans priorisation stratégique, conduira à une approche bureaucratique, purement quantitative et volumétrique. L'objectif des organisations humanitaires sera de maximiser les ressources allouées à leur travail en recueillant les données qu'elles estiment attendues par les décideurs de ce système. Poussé à l'extrême, ce système amènera les organisations humanitaires à revenir à des approches simplistes et minimales, en donnant aux populations touchées ce dont elles ont besoin pour survivre sans remettre en question les facteurs causant les crises. Les décisions seront prises au niveau global ou national, la prise de décision se faisant à distance sur la base des données collectées.
- Une autre solution consiste à adopter une approche plus localisée et participative de la collecte de données, des évaluations et, en fin de compte, de la prise de décisions. La décision émerge alors d'une discussion éclairée par un mélange de données qualitatives et quantitatives, plutôt que par une masse de données quantitatives. Ce scénario nécessiterait un changement d'approche sérieux par rapport à notre tendance actuelle, soulevant, une fois de plus, des questions sur la dynamique du pouvoir dans le secteur.

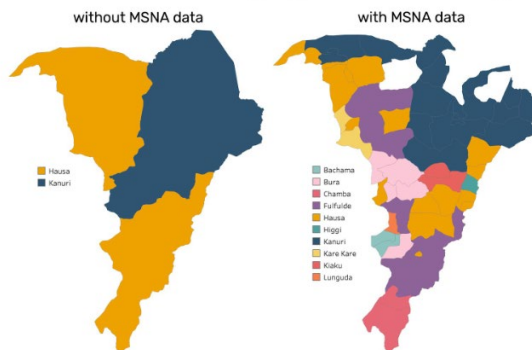
Tous·tes les professionnel·les des données interrogé·es dans le cadre de notre étude s'accordent sur le fait qu'une prise de décision appropriée, basée sur les données, ressemblerait davantage à ce deuxième scénario.

Plusieurs acteur·rices ont plaidé pour un scénario gagnant-gagnant où les standards de données et les jeux de données seraient construits et agrégés au

niveau mondial pour éclairer la prise de décision de haut niveau (comme l'allocation de fonds) tout en laissant une certaine marge aux acteur·rices de terrain pour collecter les données dont elles·ils ont besoin pour les opérations, d'une manière qui prenne réellement en compte la voix des communautés qu'elles·ils interrogent (cf. chapitre 5.1).

Les évaluations des besoins multisectoriels (Multi-Sector Needs Assessments ou MSNA en anglais) sont un bon exemple d'outils mondiaux qui peuvent être modifiés. Depuis 2021, Clear Global/Traducteurs Sans Frontières œuvre, avec des partenaires, à l'intégration de la variable linguistique dans les MSNA de plusieurs pays⁸². Cela aide à travailler une lacune majeure dans la qualité des données (cf. chapitre 5.2) et c'est une première étape pour des évaluations plus adaptées via des mesures de correction, par exemple dans l'embauche du personnel, la formation, l'analyse des données, le matériel de communication à traduire, la conception du mécanisme de retours d'informations (feedback) communautaire, et éventuellement l'intégration du langage dans la planification stratégique⁸³.

Most common main language in northeast Nigeria



Un autre exemple intéressant est la manière dont fonctionne Médecins Sans Frontières, l'une des rares (sinon la seule) organisations humanitaires à ne pas avoir de règles externes de conformité à suivre, à l'exception de ses propres règles de redevabilité. MSF a peu de standards de données en interne (pas de postes de responsables de la gestion de l'information) et laisse une grande liberté aux missions et aux équipes pour définir leurs modèles de données et leurs produits, à l'exception des données de base. Lorsque la standardisation a lieu (par exemple pour les données de sécurité), les standards sont élaborés de façon incrémentale

⁸² « [How MSNA language data can improve communication with crisis-affected people](#) », Mia Marzotto & Ellie Kemp (Translators Without Border), IM Portal Blog, octobre 2021

⁸³ « [20+ conseils linguistiques pour une collecte des données humanitaires efficace](#) », CartONG & Translators Without Borders, IM Portal, septembre 2020

sur la base des données existantes, avec un staff spécialisé qui intègre les données préexistantes et réplique les standards à travers les opérations. Ce processus est en fait assez similaire à la façon dont les standards sont progressivement construits dans HDX (cf. chapitre 9.8).

Enfin, la question de la décision fondée sur les données est intimement liée à la question de la culture des données que nous explorerons plus tard (cf. chapitre 9.5), car une maîtrise des données de base est nécessaire pour une interprétation correcte de celles-ci, afin d'éviter les biais que nous avons évoqués (chapitre 5.1). Comme nous l'a dit un spécialiste des données, « les données amorcent le dialogue, et le dialogue informe la prise de décision et les personnes à impliquer ».

Une potentielle « success story » de la prise de décision basée sur les données : l'action anticipatoire

L'action anticipatoire désigne les mesures prises pour réduire les impacts humanitaires d'une catastrophe prévue avant qu'elle ne se produise, ou avant que ses effets les plus aigus ne se fassent sentir. Les actions sont prévues en anticipation des impacts prévus de la catastrophe et basés sur une prévision, ou des signaux faibles du moment, du lieu et de la manière dont l'événement se déroulera – avec différentes approches dont des valeurs de déclenchement et des actions plus ou moins planifiées à l'avance⁸⁴.

L'action anticipatoire repose largement sur les données, car elle repose sur des mécanismes déclencheurs, soit par des données d'observation (par exemple, l'hydrométrie), soit par des éléments prédictifs (par exemple, les prévisions d'inondations). La conception d'un déclencheur nécessite l'accès à 3 types de données : i) les données actuelles et historiques sur le risque ; ii) les données sur l'impact historique et attendu de la catastrophe et de son impact ; et iii) les données de prévision du risque. La disponibilité et la facilité d'emploi des données demeurent le principal obstacle à la mise en œuvre d'actions anticipatoires dans de nombreux contextes humanitaires.

Malgré ce défi, divers exemples ont déjà démontré l'impact possible de l'action anticipatoire lorsque les données sont disponibles, par exemple le financement prévisionnel de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge⁸⁵ (actif ou

⁸⁴ « Qu'est-ce que l'action anticipatoire ? », Anticipation Hub

⁸⁵ « Forecast based Action by the DREF », IFRC Disaster Relief Emergency Fund, 2019

en cours de développement dans environ 30 pays), le Fond anticipatoire du START Network⁸⁶ (qui a été déclenché sur des inondations, des vagues de chaleur, des vagues de froid, des conflits et des déplacements, des épidémies, la sécheresse, l'activité volcanique et des cyclones tropicaux), via des facilités bilatérales tels que le Fonds d'action humanitaire anticipatoire (WAHAFA) soutenu par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères via Welthungerhilfe⁸⁷, ou au niveau gouvernemental (par exemple aux Philippines, en Indonésie ou en Inde).

L'approche anticipatoire a pris de l'ampleur au cours des dernières années. Le suivi et l'évaluation de l'action anticipatoire sont encore limités, avec la nécessité de l'investir davantage, de développer des cadres analytiques communs et d'améliorer les modèles (et en particulier leur transparence)⁸⁸, même si elle est en pleine croissance⁸⁹. Il semble que l'action anticipatoire soit plus efficace lorsqu'il s'agit d'affronter des risques limités dans le temps plutôt que des crises multifactorielles à long terme⁹⁰.

L'action anticipatoire est d'autant plus intéressante qu'elle apporte des changements positifs sur d'autres enjeux identifiés dans cette étude, tels que modifier la gouvernance du système de données (avec la nécessité de coconstruire les flux de données et les déclencheurs avec les autorités et les acteur·rices locaux), pousser à la standardisation et au partage des données, et de manière générale encourager l'autonomisation des acteur·rices – en particulier locaux – sur les données compte tenu de leur importance dans la méthodologie anticipatoire. Il reste cependant encore à prendre en compte la voix des communautés locales pour élaborer les modèles de données et des valeurs de déclenchement - un sujet sur lequel CartONG travaille d'ailleurs actuellement.

⁸⁶ « [Anticipation du fonds de démarrage](#) », Start Network

⁸⁷ « [Anticipatory Humanitarian Action](#) », Matthias Amling, WelthungerHilfe

⁸⁸ « [The evidence base on Anticipatory Action](#) », Lena Weingärtner, Tobias Pforr, Emily Wilkinson, WFP, mai 2020

⁸⁹ « [Base de données probantes](#) », Anticipation Hub

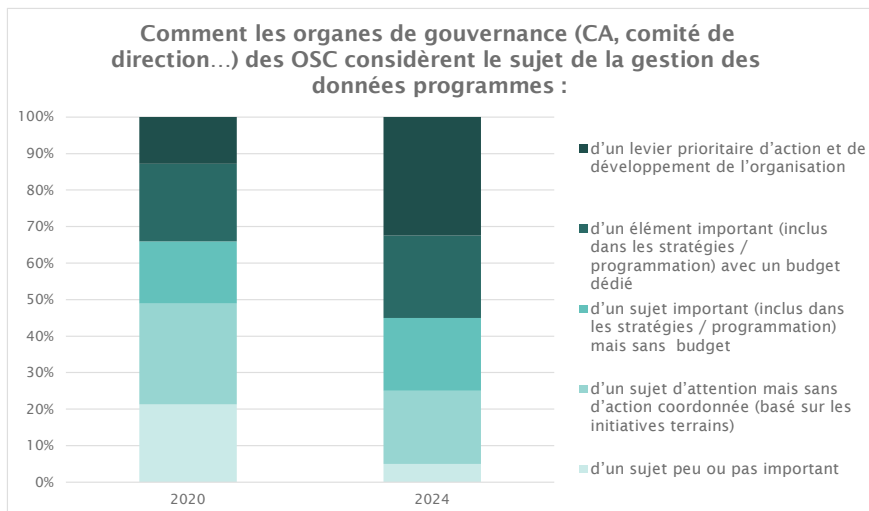
⁹⁰ « [Does anticipatory action have a role to play in 'wicked crises' like Somalia?](#) », Simon Levine, Lena Weingartner, Alex Humphrey, Muzzamil Abdi Sheikh, Supporting Pastoralism and Agriculture in Recurrent and Protracted Crises Knowledge, mars 2023

9.4. STRATEGIES SOLIDES ET COHERENTES

Nous avons présenté dans la première partie de notre étude (chapitre 6) le fait que la professionnalisation de la gestion des données humanitaires ne peut fonctionner qu'avec un continuum allant des compétences de l'individu aux politiques de l'organisation et du secteur en général. Ces derniers niveaux ne peuvent être atteints que par une implication résolue et cohérente des dirigeants des OSC humanitaires. Comme nous l'avons indiqué dans notre Pack RH 2022 sur les données programmes, « il est plutôt tentant de réduire la gestion des données programmes à des questions techniques, que ce soit la mise en place de nouveaux outils, la création d'une base de données ou le choix d'un logiciel de gestion de cas. Pourtant, sans les (bonnes) personnes pour exercer ces fonctions, et sans la bonne structure pour leur permettre d'exprimer leur plein potentiel, la tâche devient incroyablement plus difficile »⁹¹.

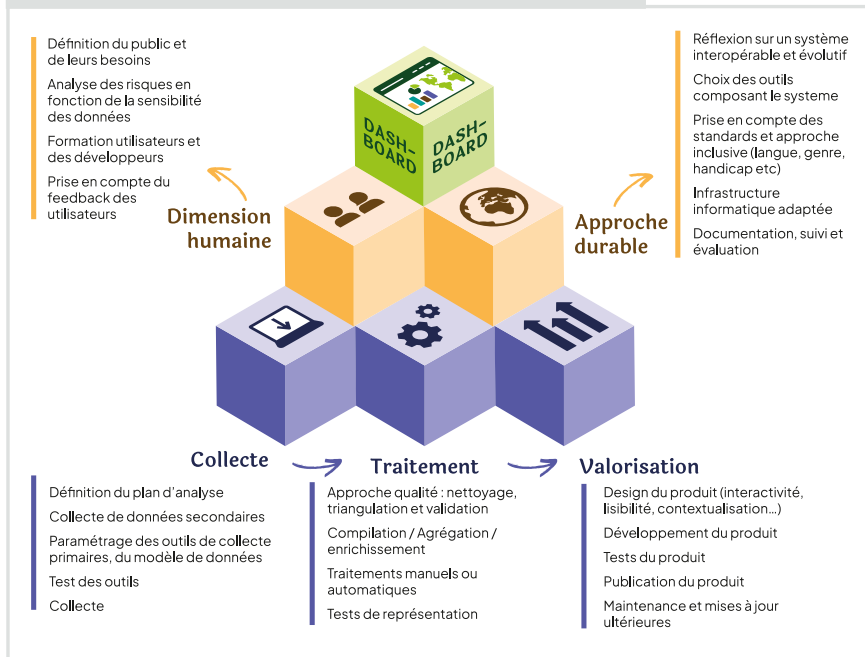
D'après les répondant-es à notre enquête, l'appropriation de la gestion des données a évolué au cours des 4 dernières années, prenant plus d'ampleur : alors que seulement 23 % de nos enquêté-es en 2020 ont estimé que pour leur direction, il s'agissait soit d'une priorité absolue, soit d'un axe important bénéficiant d'un financement dédié ; pour les enquêté-es de 2024, ce ratio a plus que doublé et atteint 55 %. Inversement, la direction des organismes n'ayant aucun intérêt pour les données a chuté de 20 % à 5 % :

⁹¹ « Pack RH – Gestion des Données Programmes à destination des OSC de solidarité internationale - Cadre les questions clés et se familiariser avec la boîte à outils », op. cit.



Une des raisons de cette évolution est certainement liée au développement généralisé de produits créés avec des données (tableaux de bord, cartes, etc.) que nous avons documentés à travers cette étude : les dirigeants ne peuvent aujourd'hui plus éviter d'être confrontés à la fois aux outils incluant des données et à l'injonction d'être « data-driven », ou axé sur les données. Cependant, ils sous-estiment encore souvent ce qui est nécessaire pour qu'une visualisation de données soit pertinente et durable (cf. l'illustration ci-dessous pour voir les différentes conditions préalables). Par conséquent, il semblerait que pour les professionnel·les des données humanitaires, le combat ne consiste plus tant à sensibiliser à l'importance des données, mais plutôt à sensibiliser à la nécessité de disposer de suffisamment de ressources pour les mettre en œuvre de la bonne manière et pour les bonnes raisons. Et de mettre en avant le fait que la donnée est un sujet transversal utile également pour la programmation des activités, le plaidoyer, etc., et pas seulement le reporting.

Nous avons essayé d'illustrer dans ce visuel le travail méthodologique et technique nécessaire derrière la partie visible de l'iceberg que sont la carte ou le tableau de bord vue par les décideurs. Le visuel met également en évidence tous les paramètres invisibles qui sont nécessaires pour que les produits de visualisation de données soient utiles au fil du temps et fonctionnent également pour les opérations et le personnel qui travaillent sur les données au quotidien.

Qu'est-ce qui se cache derrière votre joli tableau de bord ?


En effet, dans notre panel, alors qu'une proportion importante d'OSC ayant répondu à l'enquête a mentionné la gestion des données comme axe structurant pour leurs organisations avec des ressources dédiées (19 %) et/ou ayant une stratégie dédiée (11 %) ou une politique institutionnelle (10 %), un autre groupe important d'OSC n'a encore que quelques outils identifiés (20 %) et/ou solutions techniques (11%) ou procédures (15 %) en place pour une partie de leurs besoins. En général, les OSC internationales se situent plus dans le premier groupe que les OSC locales, en particulier, et en toute logique, pour les aspects nécessitant des ressources dédiées telles que la mise en place de la gestion des données comme axe structurant. Il reste donc beaucoup de diversité dans l'appropriation stratégique de la gestion des données par les OSC, avec des aspects opérationnels plus avancés en raison des besoins concrets des équipes de terrain qui font avancer le sujet.

Le risque d'un système à deux vitesses, comme déjà évoqué (cf. chapitre 8) est donc également réel pour la structuration interne des organisations. Alors que certaines OSC (pour la plupart internationales, pour la plupart grandes)

progressent dans leur structuration, avec des équipes dédiées, des procédures en place ou en cours de construction, et construisent des systèmes et des outils techniques durables, beaucoup d'autres (la plupart des OSC locales, et la plupart des OSC de manière globale à l'exception des plus grandes) travaillent toujours principalement sur une base ad hoc. Ces organisations utilisent de plus en plus de technologies liées aux données, comme le montre le rapport, mais auront du mal à élaborer des politiques qui leur permettraient de s'attaquer aux différents enjeux définis dans ce chapitre.

LA PLUPART DES ORGANISATIONS SONT INCAPABLES DE SE DONNER LE TEMPS DE S'ASSEOIR AVEC LES DIFFERENTS DEPARTEMENTS IMPLIQUES (SI, S&E, PROGRAMMES, LOGISTIQUE...) POUR ANALYSER L'ECOSYSTEME DE DONNEES INTERNE, LES FLUX DE DONNEES INTERNES / DIAGRAMMES DE FLUX, IDENTIFIER UN VOCABULAIRE COMMUN ET DES TAXONOMIES DE DONNEES OU DE SERVICES. SANS CELA, VOUS N'AVEZ PAS DE SYSTEME DE GOUVERNANCE INTERNE DES DONNEES NI DE POLITIQUES (GESTION DES DONNEES, PROTECTION, REPOSE AUX BAILLEURS DE FONDS SUR LE PARTAGE DES DONNEES, ETC.). EN L'ABSENCE D'UNE GOUVERNANCE ET DE POLITIQUES CLAIRES, LES EQUIPES DE PROJET NE SAVENT PAS SI ELLES VONT ETRE REPRIMANDEES PAR LA DIRECTION DANS 6 MOIS POUR QUELQUE CHOSE QU'ELLES AURAIENT PU FAIRE, DE SORTE QUE LES GENS NE PRENNENT PAS DE RISQUES OU, AU CONTRAIRE, AGISSENT DE MANIERE IMPRUDENTE. – ACCESS NOW

Malheureusement, le secteur semble encore mû par les risques et les crises plus que par les efforts anticipés : les fuites de données ont poussé à le sujet de la gestion responsable des données en avant (cf. chapitre 9.6), les cyberattaques majeures semblent être nécessaires pour sensibiliser au niveau de menace lié (cf. chapitre 9.7), et sur certains autres enjeux les décideurs pourraient encore attendre un scandale pour pousser des grandes évolutions (par exemple l'IA, cf. chapitre 9.10 ; ou les relations avec les grandes entreprises technologiques, cf. chapitre 9.12). Cette anticipation est néanmoins le seul moyen d'éviter d'être axé sur les solutions. Comme le dit un observateur du secteur, avoir une stratégie « aide à éviter les situations où une technologie est choisie pour aucune autre raison que d'être la dernière promue par un service à l'un des directeurs ».

Ce tableau doit néanmoins être nuancé : la diversité des situations selon le secteur de travail a déjà été mentionnée (cf. chapitre 6.3), mais il en va de même en termes de diversité géographique et culturelle. Le secteur de la solidarité internationale anglophone est par exemple plus enclin à un discours « data-driven » que le secteur francophone ; et dans certaines régions où le niveau des compétences technologiques, l'intensité de la réponse humanitaire internationale et l'intérêt pour le sujet sont plus élevés, comme au Moyen-Orient ou en Ukraine, les enjeux liés aux données sont en outre bien plus appropriés par les OSC locales.

Cette représentation est aussi un travail en cours car de nombreuses OSC ont entamé des efforts structurants, proportionnels à leur taille, et le paysage pourrait évoluer rapidement en fonction de leur adoption. Nous ne pouvons cependant que les encourager à continuer de garder à l'esprit le niveau stratégique et organisationnel dans la planification de leurs données. Et plaider collectivement pour que les bailleurs de fonds financent également des investissements dans le renforcement des systèmes et des organisations, et pas seulement dans la formation ou la fourniture de solutions technologiques. Un bailleur nous a d'ailleurs indiqué qu'avec l'amélioration des données reçues des OSC, il ressent moins le besoin de soutenir le renforcement de leurs capacités, ce qui montre l'importance de défendre une telle vision holistique des stratégies de gestion des données.

Pour conclure, une OSC locale a résumé ce qu'impliquait la maîtrise des enjeux de la donnée :

CELA NE PEUT ETRE QUE L'AFFAIRE DE TOUS. – DAARA
SOS SANTE

9.5. CULTURE DES DONNEES

Nous venons de discuter du fait que l'appui organisationnel des données nécessite l'implication du leadership afin de pousser l'ensemble de l'organisation. La méthode à suivre est la culture des données ou littératie des données (*data literacy*). Comme l'a synthétisé un article de blog publié par CartONG en 2021, la culture des données est identifiée comme une compétence clé dans toutes les organisations, y compris les organisations humanitaires : « la culture des données exige un changement de culture organisationnelle : la création d'un environnement où les données sont analysées, critiquées, déconstruites, comprises et à terme utilisées pour concevoir des réponses pertinentes nous permettant de remplir

notre mission »⁹². De grandes organisations humanitaires telles que OCHA/Center for Humanitarian Data⁹³, le CICR⁹⁴ ou la FICR l'ont bien compris et ont élaboré une documentation en conséquence⁹⁵. Le « Data Playbook » de la FICR⁹⁶ en particulier est depuis de nombreuses années une référence pour ce qui est de rendre le sujet digeste pour de nombreux types d'acteur·rices différents avec une approche d'apprentissage par la pratique, construite avec la contribution d'un grand nombre de praticiens de l'intérieur et de l'extérieur du mouvement.

PERSONNE NE DEVRAIT POUVOIR DIRE DESORMAIS « JE
NE SUIS PAS INTERESSE PAR LES DONNEES ». – UN
EXPERT DE L'OCHA/HDX

Les enquêté·es sont d'accord là-dessus, positionnant la culture des données comme un aspect critique et relevant son importance. Nous avons déjà présenté au chapitre 6.4 leur vision sur le niveau de maturité des données de leur organisation, qui s'améliore mais reste insuffisant à leurs yeux.

Comme l'a témoigné un spécialiste de la donnée d'une OSC française de développement : « le manque de culture des données dans mon organisation est un vrai souci, qui conduit chaque unité à déterminer ses propres règles (d'accès, de partage, d'analyse, d'utilisation...). Il y a beaucoup d'inefficacités dues au développement de solutions en silos, beaucoup de doublons en conséquence ». Plusieurs OSC internationales ont confirmé dans notre enquête cette diversité de niveau entre les opérations pays ou les secteurs. Alors que beaucoup ont cité une volonté d'investir dans la culture des données en interne, ainsi qu'une amélioration générale de la situation au fil du temps, il semble que ce soient encore souvent les profils individuels qui la motivent, ou via l'apprentissage par la pratique, sans approche ou politique dédiée.

Pour souligner cela, nous pouvons partager qu'une enquête menée auprès des participant·es à une formation sur les données responsables organisée en 2023

⁹² « [L'importance de la culture des données dans le secteur humanitaire](#) », op. cit.

⁹³ « [Data literacy](#) », Centre for humanitarian data, OCHA

⁹⁴ « [Stratégie Analyse, suivi et évaluation 2019–2022 – Des données plus fiables et des analyses plus solides en vue de décisions plus éclairées](#) », CICR, 2022

⁹⁵ Vous trouverez une liste de ressources sur notre Blog : « [Les meilleurs outils et ressources pour vous accompagner dans votre parcours vers la culture des données](#) », Sylvia Musula, IM Portal Blog, CartONG, septembre 2021

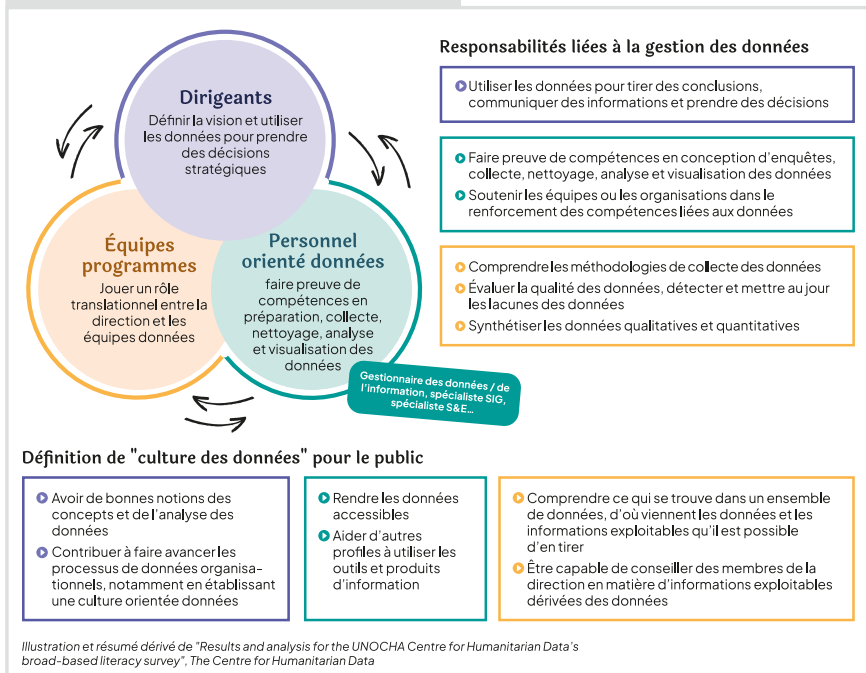
⁹⁶ « [Data PlayBook](#) », IFRC Solferino Academy

par CartONG avec 250 praticien·nes du S&E, de la GI et des programmes de 12 OSC humanitaires, a également souligné comme inhibiteur numéro un que les compétences en données n'étaient pas suffisamment répandues dans leur organisation et leur principal problème, avant un quelconque problème de maîtrise technique ou méthodologique⁹⁷.

Si l'on se penche plus attentivement sur les dimensions qui rendent la culture des données essentielle pour les OSC humanitaires (issues de la synthèse de CartONG) :

- La culture des données est essentielle dans une approche « Ne pas nuire », car elle aide à mieux comprendre les données et à réduire le « biais de sélection » de l'information. Développer la capacité à interpréter les données mais aussi à les remettre en question est essentiel si nous ne voulons pas que les données renforcent les inégalités dans notre secteur. La culture des données contribue à accroître la collaboration interne, car elle évite les approche en silos où les spécialistes des données (gestionnaires de l'information, experts en suivi et évaluation, etc.) sont les seuls, non seulement à gérer, mais aussi à utiliser les données. Associé à la mise au point de visualisations de données faciles à comprendre (cartes, tableaux de bord, par exemple), cela permet aux staffs de terrain, qui sont les producteurs de données, de les utiliser, assurant ainsi un engagement accru et une plus grande durabilité du processus de collecte, ainsi qu'une amélioration de la pertinence des données.

⁹⁷ Formation en gestion responsable des données organisée à distance par CartONG avec 250 participant·es de 61 pays et 12 ONG humanitaires (2023)

Les dimensions de la culture des données


- La culture des données accroît la redevabilité et la transparence en interne, avec la possibilité de la remettre en question et d'éviter de créer des positions de pouvoir indues simplement en détenant des compétences en matière de données.
- La culture des données améliore les performances et l'efficacité organisationnelles, tant en termes de prise de décision (cf. chapitre 9.3) que pour couvrir les différents enjeux de la gestion des données mis en évidence dans ce rapport ; elle a également un impact sur les projets futurs, la collecte de fonds, les opérations, les RH, etc.

La culture des données est également essentielle à la cybersécurité, qui exige que l'ensemble de l'organisation applique des politiques de protection pour qu'elle soit efficace (ce point sera abordé plus en détail dans le chapitre 9.7).

Alors que les avantages d'une culture élargie des données au sein des organisations et pour le secteur sont évidents, la plupart des OSC manquent de ressources pour une approche appropriée de la question. Le financement sur le

sujet et l'adhésion des bailleurs de fonds sont limités, car ils peuvent ressembler à des compétences « de base », « déjà acquises », qui semblent moins innovantes que de nouveaux outils plus sophistiqués. Comme l'a témoigné l'organisation spécialisée The Engine Room, le développement d'une culture des données appropriée est de plus une œuvre de longue haleine, qui procure également des avantages durables (si l'effort est maintenu !) et un impact à la fois sur les équipes opérationnelles et les populations affectées.

9.6. GESTION RESPONSABLE DES DONNEES

La gestion responsable des données pourrait être considérée par certains acteur·rices comme étant un sujet « traité » par le secteur, notamment depuis l'application du RGPD et les efforts de conformité déployés par de nombreuses OSC. Nous allons néanmoins voir que non seulement elle est toujours très présente dans les enjeux identifiés par nos enquêté·es, mais elle est en outre reliée à la plupart des autres enjeux abordés dans ce chapitre.

Le thème de la gestion responsable des données, défini comme « la gestion sécurisée, éthique et efficace des données personnelles et non personnelles pour la réponse opérationnelle, conformément aux cadres règlementaires sur la protection des données à caractère personnel » (Directives Opérationnelles sur la Responsabilité des données dans l'action humanitaire de l'IASC) a en effet considérablement augmenté ces dernières années, en particulier pour les OSC humanitaires. Le travail pionnier d'organisations telles que le CICR, le Inter-Agency Standing Committee (IASC), le Center for Humanitarian Data, The Engine Room ou le MERL Tech, a permis la production de nombreuses ressources et une prise en compte générale du sujet dans le secteur⁹⁸, y compris pour différents secteurs spécialisés⁹⁹. Il est désormais bien entendu que la gestion responsable des données va au-delà de la « protection des données », de manière compatible avec les principes de Ne pas nuire – et pas seulement pour la conformité aux règles¹⁰⁰.

⁹⁸ cf. La [liste des ressources identifiées par CartONG dans notre boîte à outils Gestion responsable des données](#)

⁹⁹ cf. La [liste des ressources additionnelles du secteur identifiées par CartONG dans notre boîte à outils Gestion responsable des données](#)

¹⁰⁰ Les observations de ce chapitre, outre les éléments de notre enquête et entretiens, proviennent des enseignements tirés d'une formation sur la gestion responsable des données organisée à distance par CartONG avec 250 participants de 61 pays et 12 ONG humanitaires (2023)

S'ASSURER QUE NOUS RESPECTONS LE PRINCIPE DE « NE PAS NUIRE » TOUT EN MAXIMISANT L'IMPACT DES DONNEES NECESSITE UNE ACTION COLLECTIVE QUI S'ETEND A TOUS LES NIVEAUX DU SYSTEME HUMANITAIRE.
– DIRECTIVES OPERATIONNELLES DE L'IASC SUR LA RESPONSABILITE DES DONNEES DANS L'ACTION HUMANITAIRE

Comme visible dans les forums de discussion spécialisés tels que le MERL Tech Network, la valeur des données des OSC, en particulier pour le secteur privé ou pour les gouvernements hostiles, et la nécessité d'agir, sont devenues plus claires. Les OSC sont conscientes qu'elles doivent protéger des données dont elles n'avaient pas besoin auparavant, et que la « sécurité des données par l'obscurité » involontaire n'est plus une option. Cependant, alors que certains secteurs sont – à juste titre – très préoccupés et engagés sur le sujet, comme les organisations de défense des droits de l'homme, des lacunes subsistent sur l'appropriation.

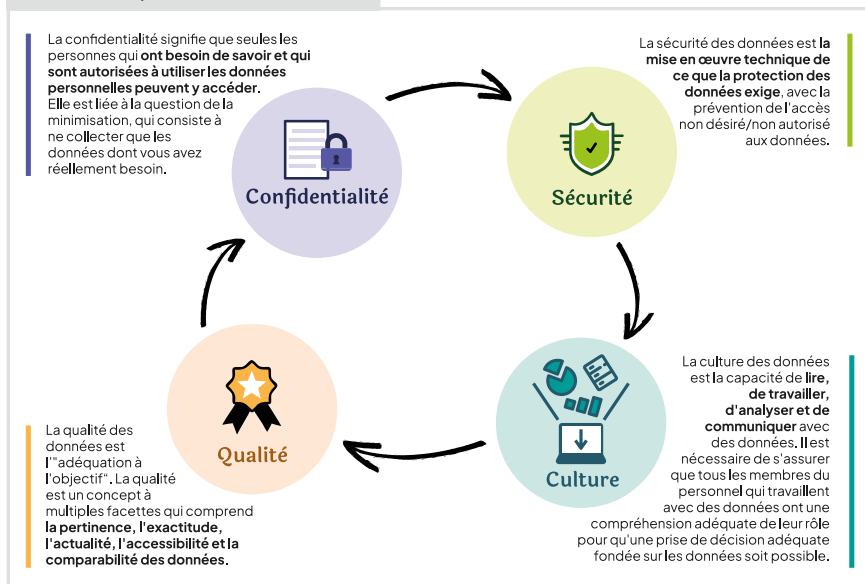
C'est notamment le cas des OSC locales, qui dans notre enquête expriment moins d'intérêt pour le sujet que les OSC internationales (33 % vs. 46 %), ce dernier leur semblant moins concret du fait qu'elles soient moins confrontées aux demandes liées à la conformité des bailleurs de fonds, qu'elles manquent de ressources pour investir un tel sujet transversal, et qu'elles évoluent dans un contexte parfois moins sensibilisé (absence de réglementation nationale ou d'application de celle-ci, manque de spécialistes du sujet dans le pays...).

Chez CartONG, nous l'envisageons comme une vision en 4 dimensions, incluant évidemment la sécurité et la confidentialité des données, mais aussi sous un angle de culture des données (soulignant le besoin de bonnes pratiques à travers les organisations : « n'oubliez pas que votre sécurité est seulement aussi forte que votre maillon faible »¹⁰¹) et sous l'angle de la qualité (liant la pertinence et la mise à jour des données à la prise de décision). Comme nous pouvons le constater, cette vision globale est déjà liée à d'autres enjeux clés des OSC aujourd'hui : la

¹⁰¹ « [Boîte à outils Gestion responsable de données – Partager et transférer](#) », CartONG, septembre 2022

cybersécurité (cf. chapitre 9.7), la culture des données (9.5) et la prise de décision axée sur les données (9.3).

Gestion responsable des données



Cette compréhension du fait que la gestion responsable des données commence par de bonnes pratiques (telles que la minimisation des données ou la vigilance sur le partage des données) plutôt que par des systèmes de sécurité informatique de haute technologie est aujourd'hui de plus en plus largement partagée.

La dynamique se poursuit aujourd'hui : alors que l'assimilation du sujet était fortement liée à l'application du RGPD européen en 2018, de nombreux pays ont depuis développé une législation (protectrice ou répressive), même s'il existe encore des lacunes importantes au niveau mondial¹⁰², qui ont un impact sur les processus et pratiques présents et futurs des OSC.

¹⁰² cf. par exemple [cette carte de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés \(CNIL\) sur la Protection des données dans le monde](#)

La gestion responsable des données revient également au premier plan avec la récente démocratisation de l'IA – cf. par exemple le scandale « Palantir » / Programme Alimentaire Mondial, chapitre 9.10 – qui est avant tout un révélateur des pratiques responsables en matière de données auxquelles les OSC doivent adhérer, plus qu'une nouveauté en soi. C'est aussi le cas avec le développement des identités numériques : alors que les bailleurs de fonds soutiennent cette technologie sur la base – contestée (cf. chapitre 5.1) – qu'elle permet d'augmenter l'efficacité et de réduire les fraudes, les OSC ont peu de marge de manœuvre pour évaluer le risque associé à la biométrie (alors qu'elle concerne certaines des données les plus sensibles qui existent) et mettre en place des mesures d'atténuation. Cette technologie est aussi – sans surprise – un autre exemple où l'investissement et le développement de systèmes sont menés par le secteur privé (cf. chapitre 9.12).

L'évolution globale de la gestion des données – non seulement pour le secteur de la solidarité internationale – avec une quantité toujours croissante de données produites et le nombre d'acteur·rices intervenant sur celles-ci, signifie que la question de la sécurité des données ne s'estompera jamais et revêtira au contraire toujours plus d'importance. La numérisation des processus implique également une complexification, car elle suppose une double sécurité des processus numériques et non numériques.

La gestion responsable des données est devenue un principe directeur dans l'approche de nombreuses OSC, même si peu d'entre elles ont (pour l'instant !) formalisé une politique dédiée. Les spécialistes comprennent la nécessité de donner un sens à ce besoin en le reliant aux principes humanitaires, en particulier aux équipes de terrain embarquées qui voient souvent ces processus comme lourds ou comme des contraintes détournant les besoins des communautés qu'elles soutiennent. Le fait que de nombreux modèles, tels que les directives opérationnelles de l'IASC¹⁰³, soient désormais disponibles facilite également leur intégration dans les stratégies et les processus des OSC (concepts de minimisation des données, fondement juridique de la collecte de données, accords de partage de données, analyse des risques, etc.).

Focus : la pratique du consentement comme exemple de pratiques de

¹⁰³ « Directives Opérationnelles de l'IASC sur la Responsabilité des données dans l'action humanitaire », Comité Permanent Interorganisations (IASC), avril 2023

gestion responsable des données

La collecte du consentement a considérablement évolué au cours des dernières années, passant d'une tendance au « consentement à tout prix » de la part des enquêteur·rices à la nécessité d'un consentement éclairé approprié qui donne plus de pouvoir aux enquêté·es. Le CICR¹⁰⁴ et The Engine Room¹⁰⁵ en particulier ont documenté cette évolution, et la remise en question du concept même de consentement *éclairé*, dans des contextes de déséquilibre de pouvoir entre une OSC fournissant un service et un bénéficiaire potentiel. La question est donc de savoir si une autre base juridique, qui exige alors un niveau de sécurisation des données beaucoup plus élevé et donc plus respectueux des droits des destinataires, pourrait ne pas être plus adaptée en fin de compte¹⁰⁶.

Cependant, des obstacles et des domaines d'amélioration demeurent, pour lesquels les solutions peuvent prendre de nombreuses formes :

Défi	Solution possible
Besoin d'une terminologie plus accessible	Continuer à traduire la « protection des données » dans les concepts sectoriels, en agissant sur les valeurs du principe Ne pas nuire liées aux données plutôt que de se concentrer sur le côté juridique et de conformité des choses, « en montrant que cela n'est pas abstrait, mais qu'il s'agit d'avoir un impact sur la vie des personnes » (The Engine Room)
Certains aspects du cycle des données sont encore immatures en termes de gestion responsable des données (collectes de données basées sur des plans d'analyse, processus automatisés de	Apprendre par le biais de discussions sectorielles et des échanges entre pairs Avoir des technologies en usage rendant disponibles des fonctionnalités conviviales

¹⁰⁴ « [Manuel sur la protection des données dans l'action humanitaire – Deuxième Edition](#) », CICR, mai 2020

¹⁰⁵ « [Unpacking 'informed consent'](#) », Madeleine Maxwell, The Engine Room, novembre 2019

¹⁰⁶ « [Boîte à outils Gestion responsable des données – Consentement](#) », CartONG, septembre 2023

destruction et d'archivage des données, consentement éclairé, dé-identification des données, IA)	
Les technologies évoluent souvent trop vite pour que les OSC puissent suivre le rythme	
Niveau de capacités du personnel opérationnel et de la direction souvent insuffisant par rapport aux fonctions support (dans les cas où il existe des points focaux dédiés au S&E/GI/protection des données)	Importance d'adopter une approche transversale, ancrée dans une culture des données, pour élever les compétences de manière concertée plutôt que de ne garder le sujet qu'entre les mains de spécialistes et de fonctions de soutien (cf. chapitre 9.5)
Capacités et infrastructures compatibles des partenaires locaux	
Disponibilité d'outils et de ressources adéquats, compatibles avec les contraintes sur le terrain	
Cohérence et vision sectorielles : différents acteur·rices (OSC, autorités locales, gouvernements, bailleurs de fonds, organismes des Nations Unies...) peuvent avoir une compréhension et un programme Ne pas Nuire différents	Exploration proactive des risques encourus (juridique, conformité, réputation...), notamment par le biais de situations réelles qui se sont produites / scandales dans la presse
Les approches axées sur l'innovation technologique souvent poussées par les bailleurs de fonds et les financeurs techs privés prennent de plus en plus de place, laissant de moins en moins de marge de manœuvre aux OSC (cf. chapitre 9.12)	

IL NE S'AGIT PAS D'UN PROCESSUS BUREAUCRATIQUE, IL S'AGIT D'AVOIR UNE PENSEE CRITIQUE, CE QUI OFFRE UNE BONNE OCCASION DE TRAVAILLER SUR LA MANIERE DONT LES DYNAMIQUES DE POUVOIR SONT INTEGREES ENTRE

LES ACTEURS. – BARBARA PAES & LESEDI BEWLAY, THE
ENGINE ROOM

9.7. CYBERSECURITE

Directement liée à la question de la gestion responsable des données (dont nous estimons qu'elle est une composante), la cybersécurité est apparue au cours des dernières années comme l'un des enjeux critiques de l'industrie numérique dans tous les secteurs. Elle est devenue une composante très importante d'une approche de gestion responsable des données, bien entendu en ce qui concerne la sécurité et la confidentialité des données, mais aussi en lien avec la question de la culture des données et des bonnes pratiques d'hygiène numérique dans l'ensemble de l'organisation.

Bien que ce sujet soit toujours considéré comme un sujet très spécialisé, les personnes ayant répondu à notre enquête l'ont identifié à juste titre comme un enjeu central pour leur organisation. Cependant, de nombreuses OSC peuvent être considérées comme pessimistes sur leur capacité à y faire face, en supposant que, bien qu'elles puissent probablement résister aux tentatives de petits hackers, elles ne pourraient de toute façon pas contrer une attaque de niveau étatique ou soutenue par un Etat.

Pour commencer par une définition, la cybersécurité est, selon l'Agence américaine de cyberdéfense, « l'art de protéger les réseaux, les appareils et les données contre un accès non autorisé ou une utilisation criminelle et la pratique consistant à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information »¹⁰⁷.

La note d'orientation d'OCHA¹⁰⁸ mentionne comme menaces potentielles : la cyberguerre (qui va de la prévention de l'accès aux services de base au vol de données et à la désinformation), la MDH (mésinformation, désinformation et discours haineux), la cybercriminalité (infractions criminelles permises par le web) et le cybersabotage (visant à perturber le fonctionnement des TIC). Le CyberPeace Institute identifie les différents acteurs malveillants comme suit : hacktivistes (qui voient des organisations mondialement connues comme un

¹⁰⁷ « [What is Cybersecurity?](#) », America's Cyber Defence Agency, février 2021

¹⁰⁸ « [Guidance Note on the Implications of Cyber Threats for Humanitarians](#) », OCHA Centre for Humanitarian Data, avril 2023

trophée), groupes criminels (directement par des rançongiciels, ou par la revente sur le dark web) ou groupes étatiques ou parrainés par l'État (pour les organisations dont les activités peuvent être considérées comme dérangeantes ou de l'espionnage / sabotage). Comme le décrit le guide du réseau Solidarity Action¹⁰⁹, les menaces les plus importantes sont les attaques de phishing (visant à inciter le destinataire à fournir des données sensibles ou à installer des logiciels malveillants, généralement par le biais d'un e-mail contenant des liens ou pièces jointes malveillants), les attaques de ransomware et les attaques par déni de service distribué (DDoS) (qui impliquent d'inonder un réseau, un service ou un serveur avec un trafic excessif pour le faire cesser de fonctionner normalement).

Privacy Affairs (un collectif de journalistes, d'experts en cybersécurité et d'avocats) a constaté que le prix sur le dark web pour un passeport numérique peut aller de 50 \$ à 150 \$ selon la nationalité recherchée, et que de nombreuses données personnelles que les OSC peuvent stocker ont un prix officiel sur le dark web. Les OSC – en particulier les OSC humanitaires travaillant dans des contextes très critiques – détiennent en effet certaines des données les plus vulnérables au monde, mais ne disposent pas du tout de l'infrastructure nécessaire pour les protéger.

La forte numérisation des OSC (et de nos sociétés en général, avec plus de 70 % du monde « en ligne ») au cours de la dernière décennie a conduit à des risques croissants de cyberattaques et a augmenté la surface numérique susceptible d'être attaquée.

Le secteur, d'abord avec la pandémie de COVID-19 (par exemple, l'OMS a constaté une multiplication par cinq du nombre de cybermenaces au cours de cette période¹¹⁰), puis avec la crise ukrainienne, a été confronté à un niveau d'attaque sans précédent. Dans le cas ukrainien, entre janvier 2022 et septembre 2023, le CyberPeace Institute a documenté un total de 2 776 cyberincidents perpétrés par 106 acteur·rices malveillants¹¹¹. L'invasion à grande échelle par les forces militaires russes en février 2022 s'est accompagnée d'opérations de cyberguerre contre des objectifs militaires et civils, y compris des cibles

¹⁰⁹ « [Navigating cybersecurity: Guidance for \(I\)CSO professionals](#) », Solidarity Action Network, avril 2022

¹¹⁰ « [Les cyberattaques visant l'OMS ont été multipliées par cinq : soyons vigilants](#) », OMS, avril 2020

¹¹¹ « [Cyber Dimensions of the Armed Conflict in Ukraine](#) », CyberPeace Institute, septembre 2023

humanitaires. Les OSC sont des cibles attrayantes (le deuxième secteur le plus ciblé par les attaques des États-Nations) en raison des données sensibles qu'elles traitent quotidiennement, y compris des informations politiques, ethniques, religieuses ou financières¹¹².

Plusieurs attaques médiatisées contre des organisations de premier plan ont illustré ce risque :

- Le cyberpiratage du CICR en 2022 a compromis les données de plus de 515 000 personnes qui faisaient partie de sa base de données Restoring Family Links, un programme créé pour aider les personnes séparées par la migration et les conflits à retrouver les membres de leur famille¹¹³ ;
- La cyberattaque de NRC de 2023 a eu une incidence sur la base de données en ligne d'un projet contenant les renseignements personnels de milliers de participants au projet, y compris les noms, les emplacements et les coordonnées des personnes¹¹⁴ ;
- Plus récemment, l'incident de cybersécurité du PNUD de 2024, d'un acteur d'extorsion de données¹¹⁵.

Il convient de noter qu'il s'agit de situations rendues publiques, alors qu'il est bien connu que certaines autres sont soit étouffées en raison du risque réputationnel, soit simplement inconnues car l'OSC peut ne pas avoir la capacité de savoir qu'elle a été piratée, lorsque l'intérêt du coupable n'est pas directement financier.

En effet, selon le rapport d'analyse 2023 des ONG du CyberPeace Institute¹¹⁶, 70 % des ONG ne pensent pas ou ne sont pas sûres de disposer d'un niveau de résilience adéquat pour se remettre d'une cyberattaque perturbatrice. Et selon le rapport NetHope 2024 sur l'état de la cybersécurité humanitaire et du développement,¹¹⁷ près des deux tiers (65 %) des personnes interrogées ont subi une violation de la sécurité ou un incident de données critiques au cours de l'année dernière, contre 45 % l'année précédente. 85 % des ONG pensent que leur

¹¹² « [Mapping humanitarian tech](#) », op. cit.

¹¹³ « [Cyberattaque contre le CICR : Le point sur ce que nous savons](#) », CICR, février/juin 2022 ; également présenté lors de la [session Failfest du GeOnG 2022](#)

¹¹⁴ « [Cyberattack on Norwegian Refugee Council online database](#) », NRC, July 2023

¹¹⁵ « [UNDP Investigates Cyber-Security Incident](#) », UNDP, April 2024

¹¹⁶ « [Cyberpeace analytical report: NGOs serving humanity at risk: cyber threats affecting international Geneva](#) », CyberPeace Institute, 2023

¹¹⁷ « [2024 State of Humanitarian and Development Cybersecurity Report](#) » NetHope, 2024

personnel pose un risque important en termes de cybersécurité, mais seulement 55 % d'entre elles organisent régulièrement des sessions de sensibilisation au sujet¹¹⁸. Certaines grandes OSC ont en effet commencé à sensibiliser le personnel par le biais de fausses tentatives d'hameçonnage ou de modules d'apprentissage en ligne.

Les OSC – en particulier celles qui sont très en vue et/ou qui travaillent dans des contextes où les cyberattaques sont fréquentes – doivent comprendre les menaces auxquelles elles sont confrontées, y compris le risque de coûts éventuels qui pourraient aller jusqu'à entraîner la faillite de leur organisation, le blocage complet de leurs systèmes informatiques ou le ciblage de certaines des populations vulnérables qu'elles soutiennent. Les échanges avec des experts du secteur montrent que les OSC sont aujourd'hui des cibles importantes d'intrusion et de piratage, notamment parce que leurs processus et bases de données deviennent plus structurés, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Fort de son expérience, le CyberPeace Institute recommande de ne pas considérer la cybersécurité comme purement technique, et que les solutions résident en fait principalement dans les bonnes pratiques numériques de base dans toute l'organisation, la sensibilisation, et la mise en place de ressources institutionnelles et de politiques de prévention. Ce qui nous ramène à nouveau à la question de la culture numérique globale du staff, comme représenté dans l'illustration suivante.



¹¹⁸ « [Cyberpeace analytical report: NGOs serving humanity at risk: cyber threats affecting international Geneva](#) » op. cit.

Cela n'empêche bien sûr pas le besoin d'investir dans le renforcement des systèmes : beaucoup de petites OSC utilisent encore des logiciels piratés/improvisés, qui sont particulièrement vulnérables. Le modèle de financement des bailleurs de fonds, qui laisse peu de marge de fonds propres pour structurer les initiatives, limite bien sûr la capacité d'investissement à long terme nécessaire. Mais cela est également lié au fait que l'impact d'une bonne cybersécurité, ou retour sur investissement, est difficile à évaluer – car le succès sera essentiellement défini par quelque chose (une violation de données) qui ne se produit *pas*¹¹⁹. La cybersécurité est un continuum qui doit être travaillé avec des partenaires, ce qui peut également s'avérer difficile lorsque les homologues gouvernementaux (en particulier) ont une sensibilisation, des compétences ou des outils limités à apporter (un exemple typique de l'expérience de nombreux humanitaires à travers le monde est que les fonctionnaires utilisent des comptes WhatsApp ou Gmail personnels pour le partage de données en l'absence de systèmes professionnels, avec tous les risques associés). Du côté des OSC, les acteurs internationaux ont eu les compétences et les ressources nécessaires pour améliorer leurs pratiques, mais ce n'est évidemment pas le cas des acteurs locaux.

Au même titre que de nombreux enjeux liés aux données abordés dans le présent rapport (cf. chapitre 8.5), les OSC doivent marcher sur des œufs, en affrontant le problème sans pour autant préconiser des solutions techniques trop avancées et inapplicables sur le terrain. Comme discuté récemment au cours d'une table ronde animée pendant la conférence HNPW, les services informatiques des sièges d'OSC insistent parfois sur des approches techno-solutionnistes, par exemple en forçant l'authentification à plusieurs facteurs, en interdisant la sauvegarde des données sur les disques durs externes ou en imposant des mots de passe forts qui doivent être changés très régulièrement¹²⁰. Toutefois, dans les situations où tous les membres du personnel sur le terrain ne disposent pas d'un smartphone pour confirmer une authentification, où en raison de problèmes de connectivité, la sauvegarde de données en ligne n'est pas très fiable, ou encore où les compétences et le temps nécessaires pour utiliser un logiciel de gestion des mots de passe ne sont pas disponibles, le personnel sera mis dans la situation

¹¹⁹ « [2024 State of Humanitarian and Development Cybersecurity Report](#) », op. cit.

¹²⁰ Session « [Data responsibility: Rethinking 'Do no harm' with a digital lens](#) », CartONG, CyberPeace Institute, International Social Service (ISS) & Access Now, Humanitarian Networks and Partnership Week, mai 2024

inconfortable de devoir contourner le système officiel sécurisé avec des solutions plus pratiques et beaucoup moins sûres (utilisation d'un autre outil moins sécurisé, post-it pour les mots de mots de passe, etc.). Il est donc essentiel pour le siège de se confronter à toutes ces contraintes de terrain afin de s'assurer que les solutions proposées sont compatibles avec le temps, les logiciels et le matériel en place, ainsi qu'avec les compétences et connaissances du personnel. Ainsi, les solutions mises en œuvre ne donneront pas l'impression d'être un poisson hors de l'eau, mais s'intégreront parfaitement dans l'environnement existant.

Focus : ressources utiles pour aborder la cybersécurité

Pour les OSC qui ne savent pas comment démarrer sur le sujet, vous pouvez consulter la section sur la cybersécurité dans notre boîte à outils Gestion responsable des données¹²¹. Ce chapitre énumère plusieurs ressources de qualité telles que la note d'orientation de l'OCHA/Centre pour les données humanitaires¹²², le Solidarity Playbook (seulement disponible en anglais) sur la cybersécurité du Solidarity Action Network¹²³, le Cybersecurity Toolkit for Mission-Based Organizations de la Global Cyber Alliance¹²⁴, ou le guide sur la gestion de crise cyber de l'ANSSI¹²⁵.

Si nous résumons leurs recommandations, les premières étapes sont les suivantes :

- Analyser : évaluer votre infrastructure actuelle et les risques auxquels vous êtes confrontés ;
- Investir : avoir une approche proactive sur le sujet, allouer des ressources, obtenir du soutien, penser transversalement ;
- Préparer : disposer d'un cadre structuré, d'un plan de réponse en cas d'attaque, renforcer l'immunité numérique contre les menaces telles que les virus et les logiciels espions, renforcer la connexion aux appareils et aux comptes, prévenir l'hameçonnage et les logiciels malveillants, diversifier les chaînes d'approvisionnement ;
- Renforcer les capacités : se concentrer d'abord sur l'hygiène numérique de base, intégrer la cybersécurité dans les pratiques de travail

¹²¹ « [Cybersécurité](#) », Boîte à outils gestion responsable de données, CartONG, juin 2022

¹²² « [Guidance note: Data Responsibility and Accountability to affected people in Humanitarian Action](#) », OCHA, août 2023

¹²³ « [Solidarity Playbook on cybersecurity](#) », Solidarity Action Network

¹²⁴ « [The GCA Cybersecurity Toolkit for Mission-Based Organizations](#) », Global Cyber Alliance

¹²⁵ « [Crise cyber, les clés d'une gestion opérationnelle et stratégique](#) », ANSSI, décembre 2021

quotidiennes.

Plusieurs des ressources mentionnées ci-dessus peuvent aider à chacune des étapes. Il est également possible de faire appel à un soutien externe, par exemple par le biais du programme Builders du CyberPeace Institute¹²⁶, un réseau de bénévoles d'entreprises qui fournissent une assistance gratuite avant et après l'incident aux ONG humanitaires et mettent de nombreuses ressources à disposition sur leur plateforme.

9.8. STANDARDISATION, PARTAGE DE DONNEES ET DONNEES OUVERTES (OPEN DATA)

Depuis près de deux décennies, le partage des données est considéré comme un défi majeur pour le secteur de la solidarité internationale. Or, suite au mouvement des données ouvertes (Open Data) dans les années 2010, à la croissance des plateformes de partage telles que la plateforme d'échange de données humanitaires (*Humanitarian Data Exchange* ou HDX) (créée en 2014), et au développement généralisé des communs numériques comme OpenStreetMap, y a-t-il encore réellement besoin de partager davantage de données en 2024 ?

Les différentes sources de cette étude préconisent clairement que la fin de ce chemin n'a pas été atteinte – incluant des observateurs « extérieurs » comme les bailleurs de fonds, qui témoignent de la différence qu'ils voient entre les OSC humanitaires et de développement international, les premières ayant une culture bien plus faible du partage des données. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les principales opportunités technologiques pour demain, les spécialistes des données des organisations H2H ont ainsi mentionné en premier la standardisation et les API (et les termes connexes tels que la classification) :

¹²⁶ « [Cyberpeace builders](#) », CyberPeace Institute

Opportunities for tomorrow: technologies

25 responses



Ces experts « techniques » identifient ainsi les solutions principales plutôt sous la forme de partenariats et de collaborations que de pure innovation technologique. Divers professionnel·les que nous avons interrogé·es sont d'accord pour dire que les aspects organisationnels visant à faire des évaluations appropriées des besoins, à écouter les besoins des utilisateurs, et à identifier le problème à résoudre avant de se précipiter pour trouver une solution, sont indispensables. La méthode Agile par exemple, saluée comme une solution, est trop souvent encore utilisée comme un accessoire marketing/communication plutôt que pour transformer les méthodes de gestion de projet.

Le partage des données a également un lien étroit avec la qualité des données : l'expérience de CartONG au fil des ans (et notamment nos projets de « collaboration sur les données »¹²⁷) a montré que les OSC et même les autorités sont souvent réticentes à partager des données à cause de cette problématique. La faiblesse des méthodologies et des protocoles, le manque de métadonnées et de documentation, et le contrôle insuffisant de la qualité sont autant de facteurs qui poussent les OSC à ne pas se sentir à l'aise de partager leurs données. Ce sont en réalité les mêmes questions qui limitent la possibilité d'utiliser des données secondaires dans le secteur (cf. chapitre 5.2).

Enfin, nous n'allons pas répéter ici les différentes exigences en matière de protection des données que le partage des données exige : en plus de ce qui était déjà présenté dans le chapitre 9.3, diverses ressources existent sur le sujet telles que les lignes directrices suggérées par le CICR et OCHA, qui sont tout à fait en

¹²⁷ « [Consortium sur les données ODD en RDC et Malawi](#) », CartONG, 2018

adéquation avec les recommandations habituelles en matière d'utilisation responsable des données¹²⁸. Il convient de noter que, comme d'autres exigences techniques, les besoins plus élevés en termes de protection des données, d'anonymisation, de ventilation, etc., que le partage entraîne, peuvent être un obstacle à l'entrée pour les organisations plus petites et locales (sachant que même les plus grandes peuvent être en difficulté pour l'anonymisation des données !).

Il est cependant essentiel que ces solutions restent simples à utiliser, en particulier par les acteur·rices de terrain qui sont les premiers collecteurs de données (cf. chapitre 7). Les standards de base low-tech sont salués pour cela par les spécialistes, comme le Humanitarian Exchange Language (HXL)¹²⁹, un standard de données extrêmement simplifié qui peut être intégré dans n'importe quel outil de base de données. Une organisation a mentionné l'exemple d'un simple partage de données par tableur utilisant des hashtags HXL pour des données scolaires au Népal, qui a non seulement permis un échange généralisé de données mais aussi leur utilisation directe par les acteur·rices de terrain.

Cette approche locale et simple du partage des données aide à relever le défi de l'équité des données (cf. chapitre 9.1). Elle peut toutefois entrer en contradiction avec la nécessité d'agrégier des jeux de données à l'échelle mondiale. ECHO et l'AFD ont confirmé dans leur interview que le manque de standardisation est également un problème pour eux, une des difficultés étant la capacité à utiliser et agréger des données produites par une multiplicité d'évaluateurs de projets, chacun ayant ses propres méthodologies. C'est la raison pour laquelle ils ont mis en place différentes initiatives pour travailler sur ce sujet, comme par exemple l'AFD qui finance deux initiatives d'open data pour faciliter le partage entre des données de programmes et de contexte. Alors qu'ils recherchent des standards de données assez globaux pour éclairer leurs allocations de fonds et rendre des comptes à leurs tutelles, les diverses règles qu'ils doivent suivre les obligent à saisir plus de détails, générant cette prolifération de normes et de formats de rapports sans le vouloir.

¹²⁸ [« Responsible data sharing between humanitarian organizations and donors: towards a common approach »](#), Vincent Cassard (ICRC), Stuart Campo (OCHA), Jonas Belina (Swiss Federal Department of Foreign Affairs), ICRC Humanitarian Law & Policy, June 2023

¹²⁹ « [HXL Standard](#) », OCHA

Comme l'a souligné un expert de l'équipe HDX, leur stratégie n'est pas de définir des normes ou des indicateurs de qualité : il serait vain – même pour l'OCHA – de prétendre avoir une vision approfondie de l'évolution des besoins en données de tous les secteurs. Leur approche est donc, basée sur les grandes quantités de données agrégées sur leur plateforme, d'identifier les approches qualité possibles et de les promouvoir auprès de leurs utilisateurs, en les poussant progressivement dans la construction de normes. Fait intéressant, cela ressemble beaucoup à la façon dont la plateforme de crowdsourcing OpenStreetMap construit son modèle de données, à travers un mélange d'expériences utilisateur sur le terrain et de dialogue pour identifier et convenir des normes.

Pour conclure, si le partage de données est désormais bien accepté comme une exigence pour les acteur·rices humanitaires, et même considéré comme un atout de visibilité, il reste encore beaucoup à faire pour bâtir de manière collaborative les normes qui permettront un écosystème de partage de données rationalisé, démocratique et général dans notre secteur. Et cet effort de construction de normes mondiales doit toujours être lié au besoin d'équité des données déjà mentionné plus tôt.

9.9. ENVIRONNEMENT LEGAL ET CONTRACTUEL

L'environnement de travail dans lequel les OSC doivent aujourd'hui naviguer est devenu beaucoup plus complexe en termes de réglementation au cours des 5 dernières années, entre une croissance exponentielle des législations nationales, un environnement contractuel plus structuré pour les différents acteur·rices et un contexte de demandes de conformité des bailleurs de fonds de plus en plus exigeant. Bien que cette question puisse ne pas paraître être une question de gestion des données au premier abord, nous verrons pourquoi les enquêté·es l'ont quand même identifié comme un enjeu pour eux – pour 14 % des OSC internationales et 19 % des OSC locales.

Premièrement, en termes de législation, le Règlement général de l'UE sur la protection des données a progressivement contribué depuis 2018 à établir des standards de qualité, que de nombreuses autres législations à travers le monde utilisent comme référence¹³⁰. Il a fallu un peu de temps à de nombreuses OSC, même pour que l'esprit d'une telle législation soit respecté en ce qui concerne les

¹³⁰ « Le pilier réglementaire et contractuel », Boîte à outils Gestion responsable des données, CartONG, juin 2022

données sur les populations touchées, mais cela a certainement contribué à améliorer les pratiques de protection des données, avec une sensibilisation beaucoup plus grande aux droits des individus.

Une tendance dynamique dans les pays africains autour de la législation sur la protection des données a émergé ces dernières années¹³¹, avec de nombreux progrès réalisés en termes de confidentialité des données, comme la garantie que les données concernant leurs citoyens doivent rester dans le pays. Néanmoins, il existe souvent des clauses d'exemption trop larges, des questions sur la minimisation des données ou d'importants défis logistiques dus à la législation mise en œuvre.

Parfois, la législation étrangère qui s'applique à eux par le biais du financement des bailleurs soulève elle-même des questions éthiques – par exemple, le « Cloud Act » des États-Unis adopté en 2018 a élargi les conditions pour que le gouvernement américain demande des données personnelles, quel que soit l'emplacement des données. C'est le cas par exemple si les données appartiennent à une OSC financée par US Aid, ce qui va à l'encontre des principes fondamentaux de protection des données et des valeurs/mandats humanitaires.

Au-delà de ces cas, au cours des dernières années, un certain nombre de pays à travers le monde ont mis en place des législations qui – même si elles sont présentées sous le prisme de la « protection des données » – peuvent en fait limiter la liberté individuelle de leurs citoyens ou donner plus de contrôle aux autorités¹³².

Lorsque la législation locale n'est pas conforme à la législation étrangère qu'elles doivent respecter, que ce soit pour de « bonnes » raisons ou pour des motifs autoritaires, cela entraîne les OSC dans une sorte de vide juridique où elles doivent se montrer créatives dans ce qu'elles respectent ou non, en se basant également sur leur mandat et leurs valeurs. Cela peut conduire, comme le partagent divers praticien·nes des OSC, à des situations juridiques, éthiques ou logistiques difficiles. Certaines ont délibérément décidé, dans un pays donné, d'éviter de collecter des données à caractère personnel (bien que ce soit problématique en termes d'efficacité et de redevabilité envers les bailleurs de

¹³¹ « [How governments can strengthen data protection in Africa](#) », Bridget Andere, AccesNow, January 2024

¹³² « [Data protection laws of the world](#) », DLA Piper, 2024

fonds) pour s'assurer de ne pas être forcées de les partager avec des acteur·rices dont les pratiques sont potentiellement douteuses.

La seconde dimension implique le côté contractuel, nécessaire lorsque le partage ou le transfert de données sensibles a lieu entre tout type de parties prenantes, qu'il s'agisse de bailleurs de fonds, d'organismes de l'ONU, d'OSC en partenariat ou en consortiums, d'entreprises technologiques, d'autorités locales ou d'universités, entre autres.

Heureusement, cela est beaucoup plus structuré et normalisé qu'auparavant, la plupart des OSC et des organisations internationales disposant désormais de modèles et de processus rigoureux de partage des données. Les organisations internationales étaient connues il y a 5 ou 10 ans pour bénéficier régulièrement de technologies mises à disposition à moindre coût sans protéger suffisamment les données impliquées, de même que les OSC étaient connues pour partager des données personnelles avec différentes parties prenantes sans remettre suffisamment en question la finalité...

Mais l'évolution des rôles des acteur·rices sectoriels par rapport à la technologie, avec « le croisement des rôles, des entreprises prenant en charge les fonctions humanitaires, et des entités humanitaires s'engageant dans la fourniture directe de données et de services technologiques » et « l'hybridation » qui en découle¹³³, conduit à de nombreuses nouvelles questions que les OSC ne sont pas toujours équipées pour aborder de manière adéquate.

Par exemple, les Nations Unies ont leur propre cadre juridique, qui suit les mêmes règles générales que celles du RGPD. La plupart des organisations onusiennes ont officiellement mis en place des politiques et des mécanismes adéquats pour adhérer à ces principes ; cependant, les pratiques locales/régionales sont parfois problématiques, menant à des transferts de données non autorisés vers des États non démocratiques. En d'autres termes, les organisations onusiennes peuvent avoir leurs propres contraintes juridiques, pressions politiques et intérêts à suivre qui, dans certains contextes, peuvent être en contradiction avec certains principes de l'action humanitaire (voir l'exemple bien connu du contexte Rohingya¹³⁴). Certains bailleurs de fonds/agences onusiennes au niveau local peuvent également considérer les OSC comme des sous-traitants de leurs propres

¹³³ « [Mapping humanitarian tech](#) », op. cit.

¹³⁴ « [UN shared Rohingya data without informed consent](#) », Human Rights Watch, juin 2021

activités, ce qui peut les amener à croire qu'ils ont droit aux données personnelles des populations touchées collectées par celles-ci. Certains continuent donc à proposer des clauses ou des annexes dans les contrats de traitement des données avec les OSC qui leur permettent – si elles sont signées – de récupérer toutes les données personnelles que les OSC ont collectées dans le cadre des projets (telles que la liste des populations touchées, la base de données du mécanisme de plaintes et de réponse, etc.).

Au sein de cette question des obligations contractuelles se trouve le sujet épineux du respect des obligations des bailleurs de fonds. La redevabilité envers les bailleurs de fonds et le grand public est évidemment une bonne chose, mettant la responsabilité aux OSC sur leur mandat et leurs actions, en s'assurant qu'elles ont les processus appropriés en place, etc. (bien que cela ne puisse être légitime que lorsque les bailleurs sont également prêts à financer le travail de fond que cela exige, qui est long et nécessite une gestion du changement en soi). Toutefois, il existe également de nombreuses pratiques douteuses concernant les demandes de respect des obligations émanant des bailleurs en termes de redevabilité.

Le premier sujet ici est l'influence des bailleurs de fonds sur les données collectées, c'est-à-dire sur les définitions des indicateurs (cf. chapitre 5.1). Des indicateurs, voire des outils, sont encore systématiquement imposés aux OSC¹³⁵, ce qui les oblige à disposer de processus multiples, souvent redondants et chronophages qui limitent leur efficacité et ajoutent des couches de complexité. 73 % des répondant·es à notre enquête ont indiqué que les données qu'ils et elles recueillent sont toujours utilisées en premier pour le reporting aux bailleurs de fonds, ce qui est un problème qui reste aussi important qu'en 2020. Les personnes interrogées estiment également que, comme certains bailleurs en rattrapent d'autres sur le sujet, cela devient encore plus complexe pour les OSC, avec des formats et des indicateurs longs et contradictoires à saisir. Les OSC ont témoigné que les exigences en matière de données sont souvent irréalistes, ce qui conduit à n'en fournir qu'une partie, avec le risque associé de mauvaise évaluation de leurs performances.

En réalité, les bailleurs se retrouvent parfois piégés dans ce système : alors que leurs tutelles leur demandent d'analyser des grandes tendances pour justifier l'utilisation de l'argent des contribuables et éclairer les décisions politiques, un

¹³⁵ Par exemple ActivityInfo pour le reporting, DHIS2 pour l'agrégation des données de santé, etc.

cadre d'un bailleur de fonds a témoigné qu'il leur est souvent difficile de convertir ces demandes dans des formats compréhensibles et exploitables pour les OSC. Alors que son organisation essayait d'aligner ce dont elle avait besoin pour la redevabilité et ce qui pourrait également être pertinent pour la qualité des projets et la redevabilité envers les populations, les questions de granularité, de quantité et d'absence de normalisation l'entraient souvent, créant un malentendu avec leurs interlocuteurs au sein des OSC (y compris sur la question des données sur les bénéficiaires).

La documentation sur la « conformité excessive » est rare et pointe principalement sur des questions financières ; cependant, elle se rapporte souvent à la qualité, au S&E et, en fin de compte, aux données. Divers entretiens que nous avons menés ont souligné le risque de « conformité excessive des données », les données étant de plus en plus produites pour le reporting ascendant et non utilisées pour le suivi, le pilotage des opérations et le renforcement des connaissances.

Un exemple significatif en est le criblage (*screening*) des bénéficiaires : en 2021, le gouvernement français a publié des règles obligeant tout bénéficiaire de l'aide publique française au développement à contrôler tous les individus recevant des fonds – y compris les populations bénéficiant des projets des OSC. Non seulement cette demande allait à l'encontre des politiques de gestion responsable des données des OSC, mais elle violait également les principes humanitaires de neutralité. Les OSC françaises et leur chef de réseau Coordination SUD ont organisé une résistance jusqu'au niveau du Conseil d'Etat, et les lignes directrices ont été annulées en 2023¹³⁶ ; la situation est cependant encore en évolution.

Les OSC s'interrogent sur le caractère disproportionné de la violation des règles de protection des données par rapport aux résultats escomptés (si l'objectif est celui affiché de lutter contre le terrorisme). Si elles sont bien sûr disposées à respecter les exigences de conformité qui garantissent la qualité de leur travail, elles demandent également à obtenir des ressources suffisantes pour soutenir ces différents mécanismes de conformité (en termes d'utilisation des fonds mais aussi de localisation, de durabilité environnementale, de genre, etc.). Et de ne pas porter atteinte aux droits des populations touchées et rendre leur situation encore plus

¹³⁶ « [Annulation des lignes directrices en matière de criblage par le Conseil d'État](#) », Coordination SUD, février 2023

vulnérable, ce qui non seulement va à l'encontre des valeurs humanitaires d'impartialité et de non-discrimination, mais conduit aussi les OSC à assumer un rôle de vérification d'identité qui n'est pas leur mandat et fragilise leurs relations avec les populations, mettant en péril le lien de confiance qui devrait exister.

Un autre exemple est la capacité restreinte d'accéder à certains outils techniques dans certains contextes. Par exemple, les limites de l'utilisation des outils développés par les États-Unis, et en particulier la suite Microsoft, dans des situations de conflit comme la Syrie, génèrent des coûts et des retards supplémentaires¹³⁷.

Sur le plan de l'environnement réglementaire, il n'existe malheureusement pas de solution miracle pour aborder le sujet, si ce n'est par un éventuel partage d'expériences avec des organisations de pairs pour échanger des approches et des bonnes pratiques. Néanmoins, chaque OSC doit se confronter à toutes les législations qui s'appliquent à chaque contexte d'intervention, avec des évaluations d'impact sur la protection des données et des décisions prises en conséquence.

Sur la question de la conformité et de la redevabilité envers les bailleurs de fonds, veiller à ce qu'il y ait des discussions ou des prises de position collectives et/ou sectorielles sur le sujet lorsque des données sont demandées par des bailleurs de fonds ou des gouvernements sans qu'elles soient justifiées/légales peut aider (cf. l'exemple de mobilisation des OSC françaises mentionné ci-dessus). Une autre option simple consiste à renvoyer les organismes demandeurs à la politique de protection des données ou aux principes généraux de leur siège, qui, en principe, existent.

Et plus concrètement, bien que beaucoup de ces aspects soient plus une question de positionnement organisationnel et de leadership que de données, la vigilance est nécessaire pour s'assurer que toute demande de données effectuée par les bailleurs de fonds passe par un processus de vérification (idéalement un processus organisationnel officiel, sinon se basant sur les conseils disponibles tels qu'un outil mis à disposition par Humanity & Inclusion¹³⁸) pour assurer la légitimité de la demande. L'objectif étant que les personnes interrogées l'aient acceptée et

¹³⁷ « [Invisible Sanctions: How over-compliance limits humanitarian work on Syria](#) », IMPACT - Civil Society Research and Development, 2020

¹³⁸ Consultez « [Les accords de partage de données](#) », boîte à outils gestion responsable de données, CartONG, septembre 2023

que les données partagées aient été réduites au minimum en fonction de ce qui est nécessaire (et si possible avec l'anonymisation en place, le partage d'un échantillon plutôt que d'une base de données complète et d'autres bonnes pratiques, etc.), pour éviter que les données ne soient partagées par un individu par erreur/sans se rendre compte des conséquences.

La technologie en général et les données peuvent également être un atout pour « atténuer les risques » et réduire le fardeau de conformité. Un bon exemple est le transfert de fonds : les solutions fintech (y compris les transferts blockchain et les monnaies numériques) ont permis de contourner plusieurs limitations que le système bancaire traditionnel ne pouvait pas corriger¹³⁹. Toutefois, même dans cet exemple clair de bénéfices potentiels, il faut davantage de recherches pour évaluer correctement à la fois l'impact et les risques de ces nouvelles solutions.

9.10. UTILISATION RAISONNEE DE L'IA

Bien que l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur de la solidarité internationale soit apparue comme un sujet clé assez récemment, la technologie n'est pas nouvelle ; elle représente une évolution naturelle pour les organisations axées sur les données. Toutefois, pour ceux qui découvrent cette technologie, des conseils sont essentiels pour réussir efficacement la transition.

Une idée fausse commune est que l'IA se limite aux modèles génératifs comme ChatGPT. Au contraire, elle englobe un large éventail de technologies, y compris l'apprentissage automatique (*Machine Learning* ou ML), le *Deep Learning* (DL), le traitement du langage naturel (*Natural Language Processing* ou NLP) et la vision par ordinateur (*Computer Vision* ou CV). Chacun de ces outils offre des capacités distinctes qui peuvent être appliquées dans divers contextes humanitaires et s'appuyer sur différents ensembles de données.

Un premier aspect clé à considérer est que le développement et le déploiement de l'automatisation de l'IA reposent sur des données, et donc sur des données de qualité. En effet, à la fois les phases d'apprentissage et opérationnelle de l'IA nécessitent des ensembles de données robustes et de haute qualité. Néanmoins, le secteur de la solidarité internationale est confronté à des défis en matière de qualité des données, notamment des entrées de données manquantes, des

¹³⁹ « [Mitigating Financial Sector Derisking through Innovation: The Role of Digital Technologies in Humanitarian Fund Transfers](#) », Dr Erica Moret, NRC, octobre 2023

ensembles de données obsolètes, des biais (cf. chapitre 5). Les OSC américaines, qui ont été à l'origine des essais d'IA et des discussions sectorielles sur le sujet au cours des dernières années (comme avec l'initiative MERL Tech Natural Language Processing¹⁴⁰), ont réalisé que l'obtention de leurs données pour que l'IA soit utilisable représente un investissement plus important qu'elles ne le pensaient au départ, comme l'a indiqué Linda Raftree, la fondatrice de la communauté MERL Tech.

Ces problèmes doivent être abordés pour s'assurer que les systèmes d'IA fonctionnent correctement et éthiquement, et qu'ils ne se fassent pas contourner par des « correctifs » dans la qualité des données (traitement à distance supplémentaire des données, avec éventuellement encore plus de solutions d'IA, plutôt que d'améliorer les compétences en données sur le terrain). Par exemple, un spécialiste a mentionné les tentatives d'utilisation de l'IA pour produire des statistiques sur un pays où les possibilités de collecte de données sur le terrain étaient limitées en fonction des indicateurs pays voisins, sans aucune garantie méthodologique quant à leur exactitude.

EN TANT QUE SECTEUR, NOUS AVONS DE MAUVAISES
HABITUDES EN MATIERE DE DONNEES, ET SI NOUS N'Y
PRENONS PAS GARDE, CES MAUVAISES HABITUDES NOUS
ACCOMPAGNERONT LORSQUE LE SECTEUR ADOPTERA L'IA
A GRANDE ECHELLE. – UN EXPERT DE L'ECOSYSTEME DES
DONNEES HUMANITAIRES

L'adoption de l'IA dans le secteur de la solidarité internationale met au premier plan un large éventail de préoccupations éthiques. Il y a un manque notable de directives éthiques complètes, ce qui entraîne des risques potentiels de perpétuer les mauvaises habitudes existantes. De plus, les voix les plus puissantes sont souvent sur-représentées dans le développement de l'IA, tandis que les groupes marginalisés restent sous-représentés, ce qui peut devenir invisible dans les processus et les résultats de l'IA. Ce déséquilibre soulève des préoccupations quant aux intérêts que l'IA sert et servira en fin de compte. Les outils d'IA peuvent renforcer les structures de pouvoir existantes, centralisant potentiellement la prise de décision aux plus hauts niveaux et laissant les populations touchées sans voix.

¹⁴⁰ « [NLP Community of Practice](#) », MERL Tech

Il y a un appel croissant pour des cadres réglementaires aux niveaux de l'ONU et des gouvernements nationaux pour s'assurer que l'IA est utilisée de manière responsable, en conformité avec les principes humanitaires. Un premier exemple prometteur est celui des recommandations de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle¹⁴¹.

L'IA offre d'importantes possibilités pour le secteur de la solidarité internationale, telles que l'analyse rapide des données (l'IA peut traiter des millions d'images satellites en une fraction du temps nécessaire à un humain), la simplification et l'accélération de la cartographie¹⁴², la rationalisation des opérations de back-office, les rendant plus efficaces et libérant des ressources pour le travail humanitaire de première ligne.

Parallèlement à son potentiel, l'IA pose plusieurs défis :

- **Biais dans les données** : les ensembles de données historiques et biaisés peuvent conduire à un phénomène de « dépendance au sentier », où les systèmes d'IA perpétuent des modèles obsolètes ou non pertinents.
- **Dérive des modèles** : à mesure que les modèles d'IA évoluent, ils peuvent s'écarter de leurs données d'entraînement d'origine, ce qui rend difficile la détection des erreurs.
- **Erreurs algorithmiques** : le caractère inéluctable des erreurs de l'IA, combiné à la difficulté de les détecter, pose des risques importants, notamment dans des contextes humanitaires à enjeux élevés.
- **Considérations éthiques** : des discussions urgentes sont nécessaires sur la façon d'aborder les questions d'éthique, de redevabilité, d'équité, de soutenabilité écologique et d'accessibilité financière dans le déploiement de l'IA.
- **Engagement communautaire** : il existe une idée fautive selon laquelle l'IA est trop complexe pour un engagement communautaire significatif. Cependant, il est possible d'impliquer les populations locales en expliquant les concepts de l'IA de manière accessible.

L'IA est souvent surmédiatisée, en particulier dans le contexte d'outils comme ChatGPT. Bien que l'IA puisse être un outil puissant, elle doit être considérée

¹⁴¹ « Éthique de l'intelligence artificielle – La Recommandation », UNESCO, novembre 2021

¹⁴² « AI system developed by Stanford researchers identifies buildings damaged by wildfire », StanfordReport, septembre 2021

comme une aide à la résolution de problèmes, et non comme une solution miracle. Les humanitaires devraient éviter de tomber dans le techno-solutionnisme – chose qui arrive souvent avec ChatGPT, considéré aujourd'hui comme une solution à tous les problèmes – et plutôt considérer l'IA comme un outil puissant pour résoudre *certain*s problèmes et aider à réfléchir à *certain*es questions.

En outre, le secteur doit rester critique à l'égard des récits qui dépeignent l'IA comme une solution universellement bénéfique, en particulier lorsqu'elle est dirigée par des entreprises puissantes ayant des intérêts bien précis. Plusieurs personnes interviewées ont souligné que si, comme pour la plupart des nouvelles technologies, les initiatives pro bono (« *for good* ») prospèrent, cela ne devrait pas dissimuler le risque d'efforts de « *aid-washing* » des grandes entreprises technologiques (cf. chapitre 9.12). Dans le cas de l'IA, on le voit à travers de grandes entreprises de la tech qui ouvrent des programmes pro bono pour alimenter leurs données d'apprentissage avec plus de sources issues du Sud Global, dans l'objectif véritable de montrer qu'elles tiennent compte de la diversité ; leur objectif est en réalité d'étendre leur base de marché plutôt que de soutenir des fins humanitaires. Cela pourrait également fausser les systèmes statistiques publics nationaux par des systèmes mondiaux de technologies avancées ayant une redevabilité limitée, si les gouvernements commencent à trop compter sur ces technologies. Plus que jamais avec l'IA, il faut garder à l'esprit le fameux adage « si c'est gratuit, c'est vous (ou vos données) le produit ».

Le partenariat annoncé entre le Programme Alimentaire Mondial et Palantir est un exemple bien connu de ce risque de partage des données de millions de personnes vulnérables avec une entreprise mieux connue pour son travail dans le domaine du renseignement et de la répression migratoire¹⁴³. Alors que le PAM a mis en exergue des mesures de protection telles que l'absence de données personnelles identifiables, leur affirmation de simplement opter pour la « meilleure » solution technique sans exprimer leur compréhension des risques associés n'a pas rassuré les spécialistes de la protection des données. Ces exemples illustrent également que même les plus grands acteur·rices peuvent avoir du mal à influencer les grandes entreprises technologiques ; un bailleur interrogé pour cette étude a confirmé que même pour eux, imposer des modes de

¹⁴³ « [New UN deal with data mining firm Palantir raises protection concerns](#) », Ben Parker, The New Humanitarian, février 2019

partenariat adaptés au secteur humanitaire aux grandes entreprises technologiques était difficile, voire impossible.

Actuellement, les usages les plus pertinents de l'IA sont destinées à des tâches fastidieuses et répétitives (par exemple, efficacité des process internes, logistique, analyse d'images, traitement de données). Dans le secteur de la solidarité internationale, l'apprentissage automatique a encore une utilisation limitée, à l'exception du traitement du langage naturel (la technologie derrière ChatGPT) et de l'analyse par télédétection¹⁴⁴. Il s'étendra cependant nécessairement à des applications plus stratégiques dans un avenir proche.

La langue est un bon exemple des opportunités et des risques potentiels associés à l'IA : d'une part, les technologies de traitement du langage naturel offrent la promesse d'un bond en avant sans précédent dans la communication avec les communautés affectées dans leur langue maternelle, par exemple via les chatbots¹⁴⁵. D'autre part, la dynamique du pouvoir et les ensembles de données sources utilisés derrière les outils d'IA traditionnels peuvent renforcer l'exclusion des groupes marginalisés et des langues minoritaires. En effet, la plupart des outils de traduction sont pour l'instant réservés à un sous-ensemble limité de langues, principalement originaires des pays du Nord, où les entreprises développant ces technologies ont des clients.

Plusieurs bonnes pratiques ont été mises en évidence par les spécialistes de l'IA pour exploiter de manière responsable le pouvoir de l'IA dans le secteur de la solidarité internationale (ces recommandations sont notamment issues du programme d'apprentissage facilité par l'ELRHA dans le cadre de leur initiative en cours « l'IA pour les humanitaires »¹⁴⁶) :

- **Avancez tranquillement et faites des expériences** : commencez par utiliser l'IA mais dans une approche à faible risque en réfléchissant au coût des erreurs.
- **Les données sont au centre de l'IA** : une bonne gestion des données est encore plus importante aujourd'hui. Les déploiements de l'IA seront plus

¹⁴⁴ « [Mapping humanitarian tech](#) », op. cit.

¹⁴⁵ « [CLEAR Tech](#) », Clear Global

¹⁴⁶ « [AI for Humanitarians: Shaping Future Innovation Learning Journey 2024](#) », ELRHA, décembre 2023

efficaces dans des environnements structurés où les exigences en matière d'informations sont claires.

- **Méfiez-vous des récits** des grandes entreprises technologiques qui poussent à l'IA, et gardez à l'esprit les enjeux économiques massifs que représentent la nécessité de prouver l'impact positif de leurs outils.
- **Comprenez comment l'IA prend des décisions** parce qu'elle commettra des erreurs. Il peut être très difficile de vérifier la précision des produits et de repérer les erreurs et les échecs algorithmiques. Assurez la redevabilité en mettant en place des protocoles de vérification robustes. Par exemple, forcer le modèle à expliquer son processus de raisonnement et à justifier les réponses donnera non seulement de meilleurs résultats, mais aidera également à détecter les erreurs.
- **Développez des politiques de gestion des risques liés à l'IA** et une stratégie de gouvernance des données au fur et à mesure de la conception de votre cas d'utilisation, et pas nécessairement après votre projet pilote.
- **Restez aussi concentré que possible sur le problème que vous voulez résoudre** : commencez par le problème et élaborer une liste de solutions possibles avec les avantages et les limites de chaque solution. Évaluez ensuite si et en quoi l'utilisation de l'IA est supérieure à d'autres approches.
- **Faites la distinction entre gains de productivité et gains d'efficacité** : déterminer où ces gains d'efficacité se produisent géographiquement, à quel niveau, à quel niveau sous-national et sous-régional, est essentiel. Nous devons peser les avantages financiers potentiels par rapport aux conséquences sociales potentiellement négatives.
- **Dialoguez avec les communautés** : il existe des moyens de les aider à comprendre les concepts derrière l'IA sans entrer en détails dans les rouages internes de l'IA.
- **Poursuivez les conversations autour de l'éthique** : il existe encore des insuffisances à l'intersection des données, de la technologie et des principes humanitaires.

L'IA est très prometteuse pour le secteur de la solidarité internationale, mais elle doit être abordée avec prudence. En mettant l'accent sur la qualité des données, les considérations éthiques, en assurant une représentation diversifiée et en mobilisant les communautés locales, le secteur peut exploiter le potentiel de l'IA tout en atténuant ses risques. Alors que l'IA continue d'évoluer, il sera crucial à la fois de s'engager avec les développeurs de ces outils tout en maintenant un équilibre entre l'innovation et les principes humanitaires fondamentaux qui guident le secteur. Les OSC ont donc la responsabilité d'éduquer leurs équipes sur ces

enjeux, et d'éviter l'utilisation incontrôlée des outils d'IA, notamment lorsqu'elles sont sous l'impulsion des promesses de grandes entreprises technologiques (heureusement, certains réseaux comme Coordination SUD ont commencé à entreprendre ce vaste effort).

9.11. DURABILITE TECHNOLOGIQUE

Comme déjà mentionné au long de ce rapport, l'écosystème des données humanitaires n'évolue pas sur une île déserte. Il est donc essentiel de maîtriser les technologies utilisées pour les rendre durables. La durabilité peut avoir plusieurs définitions, mais dans le contexte des données, nous le comprendrons comme la capacité de pouvoir utiliser un outil ou une technologie sur le long terme. Inversement, la situation actuelle d'utilisation d'outils privatifs sans visibilité sur leur disponibilité dans le temps ou sur la durabilité de leur impact environnemental et sociétal, ne peut être considérée comme durable.

Les recherches récentes de Giulio Coppi (AccessNow) sur la technologie humanitaire¹⁴⁷ fournissent un examen complet des risques associés à la dépendance à la technologie. Il prend en particulier l'exemple du quasi-monopole acquis par Microsoft Azure (utilisé par la plupart des organismes des Nations Unies, le CICR et de nombreuses grandes OSC internationales, par exemple MercyCorps ou NRC), avec des risques importants associés :

CETTE TENDANCE EST PRINCIPALEMENT GUIDEE PAR DES CONSIDERATIONS D'ORDRE INFORMATIQUE, CAR UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE UNIQUE FACILITE LA GESTION DU CONTROLE D'ACCES ET LA MISE EN PLACE D'UNE CYBERSECURITE EFFICACE, ET PAR L'ABSENCE DE VERITABLES CONCURRENTS AU PACKAGE MICROSOFT OFFICE, QUI INCITE LES ENTREPRISES A NEGOCIER L'ENSEMBLE DES SERVICES MICROSOFT AU LIEU DE TRAITER AVEC DES FOURNISSEURS MULTIPLES ET OUVERTS, MOINS INTEGRES. MAIS CELA A UN COUT. OUTRE LE RISQUE D'ETRE ENFERME AVEC UN SEUL FOURNISSEUR DEJA RESSENTI PAR DE NOMBREUSES PERSONNES INTERROGEES, L'ABSENCE D'OPTIONS

¹⁴⁷ « [Mapping humanitarian tech](#) », op. cit.

BASEES SUR LA QUALITE, LA PERFORMANCE, LA SECURITE OU L'ETHIQUE EST UNE PREOCCUPATION COMMUNE. CELA REDUIT LA CAPACITE DE NEGOCIER DES CONDITIONS PLUS FAVORABLES OU PLUS PROTECTRICES, RENDANT PRESQUE IMPOSSIBLE DE S'OPPOSER A DES CLAUSES CONTRACTUELLES TELLES QUE LA RESERVATION PAR LE FOURNISSEUR OU SES PARTENAIRES DE L'ACCES AUX DONNEES POUR « AMELIORER LE SERVICE » OU « AMELIORER LES PERFORMANCES ». – G. COPPI

Une telle dépendance a un impact critique sur les acteur·rices locaux, car ils manquent de ressources pour pouvoir changer de solution et, en même temps, ne peuvent pas assurer une utilisation et un contrôle responsables et éthiques de ces solutions. Mais cette dépendance impacte également les grandes organisations : par exemple, un spécialiste des données d'une OSC française de premier plan a témoigné de leur difficulté à collaborer avec d'autres organisations puisque leur infrastructure était basée sur l'environnement Google, alors que la plupart des organisations du secteur de la solidarité internationale (français) ont choisi les solutions Microsoft – son organisation n'ayant par exemple pas la possibilité d'utiliser un outil tel que PowerBI.

La question de l'autonomie ou de la souveraineté numérique est souvent liée à la question de la durabilité environnementale des systèmes numériques. Bien que les utilisations possibles des outils de données pour résoudre les problèmes environnementaux (« data for green », ou les données au service de l'écologie) soient désormais correctement documentées, par exemple par la télédétection, ou par des systèmes d'action anticipatoire (cf. chapitre 9.3), les organisations humanitaires doivent également s'efforcer de réduire l'impact environnemental de leurs outils et systèmes (« données vertes »)¹⁴⁸.

Les OSC françaises ont en effet témoigné que si le sujet de l'infosobriété commence à devenir une question pour les professionnel·les de la donnée, de nombreuses pratiques entrent en contradiction et continuent de promouvoir (involontairement) l'infobésité.

¹⁴⁸ Cf. le contenu de la conférence GeOnG 2022, résumé dans : « [What was GeOnG 2022 about? A snapshot of 3 days of debate and key learnings](#) », IM Portal Blog, CartONG, novembre 2022

Comme le souligne l'Agence française de l'environnement ADEME, « la démarche *low-tech* consiste à questionner les besoins, à ne garder que l'essentiel, à réduire la complexité technologique, à maintenir ce qui existe plutôt qu'à le remplacer »¹⁴⁹. Cela ne signifie évidemment pas nécessairement revenir au stylo et au papier, mais promouvoir des technologies qui consomment moins d'énergie et de matériaux et prolonger leur durée de vie.

L'organisation spécialisée The Engine Room souligne régulièrement le coût sous-estimé de l'innovation et de la technologie, les OSC ignorant généralement les coûts de maintenance¹⁵⁰. Des solutions existent cependant, privilégiant « un état d'esprit *low-tech/décroissance* qui privilégie la simplicité et la durabilité à l'envergure et au raffinement ». The Engine Room mentionne plusieurs exemples : conception web *low-tech*, centres de données à énergie solaire, code open source facile à entretenir, IA durable, etc.

De nombreuses OSC tentent de pousser dans cette direction qui semble généralement plus cohérente avec leur mission. Cette question de l'autonomie numérique (les acteur·rices gouvernementaux diraient « souveraineté ») a encore beaucoup moins d'influence que dans la sphère gouvernementale, mais elle se développe chez les professionnel·les de la donnée et de l'informatique, et pas seulement chez ceux qui sont des défenseurs habituels de l'open source. Il reste encore un long chemin à parcourir pour que les décideurs perçoivent l'aspect stratégique de cette évolution (comme en témoigne par exemple Coordination Sud).

Une tentative intéressante qui devra être surveillée à l'avenir est le partenariat entre le Centre international Informatique des Nations Unies (UNICC) et la société Canonical (éditeur de la distribution Linux bien connue Ubuntu) pour fournir au système des Nations Unies un cloud open source, avec un accent sur la sécurité et la souveraineté des données¹⁵¹. De même, diverses OSC particulièrement engagées sur la sécurité des données et/ou les enjeux numériques (Amnesty International, Wikimedia Foundation, etc.) utilisent le cloud open-source Nextcloud pour leur stockage.

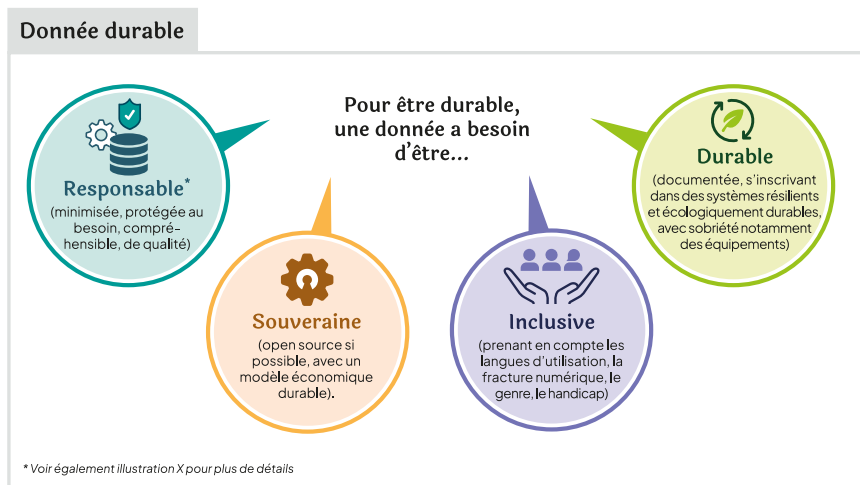
¹⁴⁹ « [Démarches "Low Tech", Etat des lieux et perspectives](#) », ADEME, mars 2022

¹⁵⁰ « [Innovation is not for free](#) », Julia Keseru, The Engine Room, mars 2023

¹⁵¹ « [UNICC Partners with Canonical to Build UNICC Cloud](#) », UNICC, October 2023

L'utilisation de solutions plus sobres offre souvent l'avantage secondaire d'être plus compatibles avec les conditions de terrain. Bien que cela puisse sembler un problème du passé pour le personnel de la plupart des sièges des OSC ou des organismes des Nations Unies dans les capitales, la connectivité haut débit et l'accès à des terminaux récents (ordinateurs, smartphones) restent un défi pour de nombreuses OSC dans le monde, en particulier les plus petites et locales. Il en va de même pour la fourniture d'outils accessibles aux profils non techniques, qui sont plus rares dans les petites organisations.

De manière générale, une vision cohérente et globale de la « gestion responsable et durable des données » (liée au « numérique responsable ») apparaît de plus en plus, qui englobe bon nombre des enjeux abordés jusqu'à présent dans ce rapport :



9.12. ENJEUX NUMERIQUES MAITRISES

Pour conclure ce chapitre sur les enjeux pour le secteur, il semble approprié de couvrir un défi qui englobe la plupart des sujets que nous avons identifiés jusqu'à présent, à savoir notre relation au numérique, et à l'innovation en général.

De nombreux spécialistes qui étudient l'utilisation des outils numériques par les humanitaires tirent les mêmes conclusions. Par exemple, pour The Engine Room, les OSC, dans leur quête d'efficacité, se tournent souvent vers de nouveaux outils

sans mesurer le retour sur investissement, détournant des ressources qui auraient pu être utilisées sur des outils plus basiques et durables¹⁵².

Les spécialistes sont unanimes pour rappeler quelque chose qui pourrait paraître d'une grande banalité mais reste un enjeu clef :

BEAUCOUP TROP DE PROJETS RECHERCHENT UNE SOLUTION TECHNIQUE AVANT DE REFLECHIR AU TYPE DE SOLUTION NECESSAIRE. NOUS DEVONS REVENIR A LA QUESTION SUIVANTE : QUEL EST LE PROBLEME QUE LES DONNEES SONT CENSEES RESOUDRE ? – BILL ANDERSON, DEVELOPMENT INITIATIVES

Ou, selon les indications de The Engine Room : les OSC doivent tenir compte non seulement de l'approche technique, mais aussi de la maintenance de la technologie (y compris du point de vue des ressources humaines), des exigences permanentes en matière de protection des données et de cybersécurité, de l'impératif de maintenir l'inclusivité numérique.

AccessNow formule le même avertissement autour du « techno-solutionnisme » comme méthode de contournement lorsque les organisations humanitaires ne peuvent résoudre des problèmes politiques ou organisationnels. Dans un écosystème technique complexe de fournisseurs en cascade, et de réglementations complexes, courir après la solution technique miracle n'est qu'un mirage. L'exemple de GeoPoll est révélateur : en suivant les différentes ventes et fusions de cette entreprise, qui transporte avec elle des données sensibles sur les bénéficiaires de multiples agences humanitaires, AccessNow démontre le manque total de visibilité auquel la plupart des humanitaires font face en ce qui concerne les outils de données¹⁵³. Ils prennent de multiples exemples de ce manque de diligence raisonnable chez les prestataires qui entraîne de graves risques pour les données des populations vulnérables, le plus troublant étant la collaboration entre l'équipe d'enquête des Nations unies pour promouvoir la responsabilité des crimes commis par Da'esh/ISIL (UNITAD), avec Cellebrite, une société de surveillance notoire qui collabore avec des régimes autoritaires...

¹⁵² « [Innovation is not for free](#) », op. cit.

¹⁵³ « [Mapping humanitarian tech](#) », op. cit.

En effet, le secteur de la solidarité internationale a connu des changements profonds dans son infrastructure technique qui ne semblent pas avoir été documentés, ni avoir été générés par des décisions concertées et conscientes. Par exemple, après plusieurs années d'extension progressive des écosystèmes Microsoft, un mouvement inverse pourrait se produire avec l'essor de l'IA. Ces changements sont souvent motivés par des décisions purement techniques, les plus grands acteur·rices influençant les plus petits (les partenaires locaux en particulier) qui recherchent la compatibilité avec leurs systèmes. En effet, même nos interlocuteur·rices issus es des grands acteur·rices du secteur (bailleurs de fonds, grandes OSC) ont mentionné un manque de réflexion et de discussions sectorielles sur ces transformations et leur impact. Certain es ont également mentionné des systèmes d'influence complexes, où la prise de décision était plutôt diffuse et n'était pas nécessairement pilotée par les bailleurs de fonds.

En réalité, même au plus haut niveau, la question des relations de pouvoir avec les grandes entreprises technologiques semble être éludée. Development Initiatives souligne que le Pacte mondial pour le numérique des Nations unies repose sur l'hypothèse que « des mécanismes innovants, interopérables et inclusifs permettant aux données de circuler en toute confiance dans et entre les pays pour un bénéfice mutuel, tout en respectant les garanties pertinentes en matière de protection des données et de la vie privée ainsi que les cadres juridiques applicables » peuvent être mis en place sans conflit¹⁵⁴. Cependant, les coalitions de grandes entreprises technologiques s'opposent déjà aux tentatives de réglementation de la gouvernance des données : le Conseil de l'industrie des technologies de l'information, une coalition rassemblant les GAFAM, a ainsi conseillé au gouvernement américain que « les États-Unis ne peuvent plus se permettre de soutenir les nations dont les actions vont à l'encontre des intérêts techno-économiques américains [...] Cela signifierait ne plus aider les pays [...] qui imposent la localisation des données ou d'autres outils protectionnistes numériques ». Si cette question de l'influence des grandes entreprises mondiales concerne davantage l'ONU et les gouvernements que les OSC, elle n'en a pas moins un impact considérable sur leur écosystème.

Au-delà de ces considérations sur la relation du secteur avec la technologie et ses fournisseurs, se pose la question de la gestion de l'innovation par les organisations humanitaires. En effet, l'innovation dans le secteur humanitaire s'est toujours

¹⁵⁴ « [Digital Compacts: Global ideals, regional realities](#) », op. cit.

concentrée l'usage de la technologie pour améliorer l'efficacité, les données jouant la plupart du temps un rôle clé dans ce domaine.

Focus : données et innovation humanitaire

Dans une étude portant sur 10 ans, ALNAP identifie 4 domaines d'innovation humanitaire¹⁵⁵ :



Il est intéressant de lire cette synthèse en mettant l'accent sur les données.

- Pour les innovations opérationnelles, le rapport mentionne plusieurs exemples de gains d'efficacité, concluant que « les innovations basées sur les données ont permis d'améliorer l'efficacité organisationnelle, mais nécessitent que les organisations mettent en place des processus appropriés pour optimiser l'utilisation des données et éviter le gaspillage d'efforts » (avec un long focus sur la collecte de données numériques).
- En ce qui concerne les innovations sectorielles et opérationnelles (par exemple sur l'edtech, l'EHA, ou l'assistance en espèces et en bons), ALNAP conclut qu'ils « ont montré qu'ils peuvent améliorer la qualité, la dignité et l'efficacité des programmes humanitaires individuels. Cependant, il existe peu de recherches pour montrer dans quelle mesure ces innovations ont influencé les performances à grande échelle ».
- Pour les innovations issues des H2H, tout en reconnaissant leur rôle clé d'innovation et leur capacité à aborder des problèmes qui ne sont pas

¹⁵⁵ « [Assessing the promise of innovation for improving humanitarian performance: A 10-year review for the State of the Humanitarian System report](#) », op. cit.

actuellement traités dans l'action humanitaire classique (par exemple la question du langage que nous avons développée au chapitre 5.1), le rapport insiste sur les fortes barrières à la mise à l'échelle auxquelles elles sont confrontées, notamment le fait qu'elles ne soient pas spécifiques à un secteur et que leur modèle économique ne corresponde pas au modèle habituel du secteur.

- En ce qui concerne les innovations locales et les acteurs non traditionnels, alors que de nombreuses innovations à fort potentiel ont été développées par des entrepreneurs individuels et des start-ups (par exemple Dimagi, Ushahidi ou Mpesa), le rapport conclut également à leur difficulté à passer à l'échelle et à interagir avec le système humanitaire formel.

Pour toutes les catégories, la plupart des financements ont été alloués au prototypage et aux tests (71 % du total), et seulement 9 % au passage à l'échelle ; et les subventions étaient pour la plupart modestes (en majorité inférieures à 100k\$, et presque toutes inférieures à 500k\$).

ALNAP conclut donc sur les obstacles à la mise à l'échelle de l'innovation, qui comprennent des questions structurelles et de manque d'incitations (liées au modèle de financement du secteur humanitaire), à la difficulté d'évaluer l'impact (avec le manque de possibilité de comparaison), et à l'insuffisance globale de financement.

Les Principes pour le développement numérique¹⁵⁶, lancés en 2015, sont maintenant adoptés par plus de 300 organisations (y compris la plupart des grands organismes des Nations Unies, de nombreuses OSC et organisations de soutien). Les principes qui y sont promus sont bien sûr tout à fait cohérents avec les différents aspects examinés dans cette étude, mais malgré cette large adoption, ils restent un défi. De fait, la mise à jour de ces Principes réalisée en 2024, après une décennie d'utilisation, met surtout l'accent sur une adhésion plus radicale aux valeurs sur lesquelles ils ont été construits : Ne pas nuire, inclusivité et appropriation locale, autonomisation, approches ouvertes, dialogue entre les acteur-rices, les décideurs et le secteur privé¹⁵⁷.

¹⁵⁶ « [The Principles for Digital Development](#) », Principles for Digital Development

¹⁵⁷ « [Introducing the Updated Principles for Digital Development](#) », Wayan Vota, ICTWorks, mai 2024

De nombreuses chartes et politiques ont en effet été élaborées au cours des dernières années pour promouvoir une utilisation responsable et durable des données : Charte des données inclusives¹⁵⁸, projet Data Values¹⁵⁹, approche des données fondée sur les droits de l'Homme du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies¹⁶⁰, note d'orientation de l'OCHA sur la responsabilité des données et la redevabilité envers les personnes touchées dans l'action humanitaire¹⁶¹, etc.

Les OSC sont donc aujourd'hui confrontées à la contradiction suivante : d'une part, elles doivent respecter de plus en plus de réglementations, de bonnes pratiques, de lignes directrices sur les aspects transversaux à couvrir lorsqu'elles travaillent avec des données ; et d'autre part, elles leurs ressources sont limitées voire en diminution, et elles sont sous l'injonction de toujours innover et s'orienter vers de nouveaux outils. Comme l'a témoigné une grande OSC française, l'évolution de la gestion des données est souvent dépriorisée dans un contexte de coupes budgétaires (en particulier de la coopération américaine ou française) qui ne permettent pas d'organiser un travail de structuration transversal. C'est notamment le cas lorsque les données ne sont considérées comme un enjeu prioritaire ni par les décideurs, ni par les opérationnels sur le terrain qui recherchent en priorité des solutions utiles immédiatement. La plupart des OSC qui ont répondu à notre enquête ont fait remonter la même préoccupation concernant le manque de financements (et de personnel et d'infrastructure) sur les sujets de données.

TOUT EST UN PEU LIE : LES ENJEUX DU NUMERIQUE SONT ENORMES, TANT EN POSITIF (MEILLEURES PRISES DE DECISIONS, PLUS RAPIDES, POTENTIEL D'AMELIORATION DE LA REDEVABILITE VIA L'AMELIORATION CONSTANTE DE NOS PRATIQUES...) QU'EN NEGATIF (CYBERSECURITE, INFOBESITE, DESHUMANISATION...) MAIS QUE LES STRATEGIES ORGANISATIONNELLES DES OSC PRIORISE LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES / PROCESSUS DE

¹⁵⁸ « [Inclusive Data Charter](#) », Global Partnership for Sustainable Development Data, 2018

¹⁵⁹ « [The #DataValues Manifesto: Demanding a fair data future](#) », op. cit.

¹⁶⁰ « [A human rights-based approach to data](#) », United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, 2018

¹⁶¹ « [Guidance note: Data Responsibility and Accountability to affected people in Humanitarian Action](#) », op. cit.

GESTION DES DONNEES PROG POUR MIEUX LES MAITRISER EN METTANT LA RESPONSABILITE (GESTION RESPONSABLE...) AU CENTRE, CE N'EST PAS GAGNE POUR TOUTES LES ORGANISATIONS. LA PRISE DE CONSCIENCE ET LES EFFORTS METTENT PLUS DE TEMPS QUE LES AVANCEES TECHNOLOGIQUES. – SPECIALISTE DES DONNEES AU SIEGE D'UNE OSC INTERNATIONALE

De façon intéressante, une autre OSC a témoigné sur un effet inverse : la prise de conscience croissante des défis liés aux données a conduit à une réticence à numériser les processus, au lieu d'essayer de trouver des solutions éthiques.

Pour conclure ce chapitre, les OSC sont confrontées à une diversité de défis et d'évolutions en matière de gestion des données. L'une des questions fondamentales que chaque organisation doit se poser est donc sa capacité à allouer les ressources nécessaires pour intégrer correctement les nouvelles technologies et soutenir les innovations. Ce qui connecte donc à la question plus générale de la gestion de l'innovation dans le secteur de la solidarité internationale, qui peut expliquer en partie pourquoi les nouvelles solutions échouent parfois ou n'apportent pas les résultats escomptés.

Une étude à venir du Groupe URD avec Humanitarian Associates explorant les chemins pour favoriser et faire évoluer les innovations dans le secteur a identifié quelques facteurs de succès : l'innovation doit être motivée par les besoins pour réussir (et non injectée par des innovateurs extérieurs) ; l'innovation prend du temps à être adoptée, ce qui n'est souvent pas disponible dans un monde numérique où l'obsolescence et la concurrence vont vite ; les preuves sont importantes mais la perception des innovations compte beaucoup pour leur succès (communication, marketing, storytelling) et est souvent moins financée.

L'étude ALNAP mentionnée précédemment a également évalué que 31 % des projets d'innovation – souvent liés aux données – qu'elle a examinés (sur la dernière décennie) étaient toujours actifs¹⁶², concluant ainsi :

¹⁶² « [Assessing the promise of innovation for improving humanitarian performance: A 10-year review for the State of the Humanitarian System report](#) », op. cit.

COMPTE TENU DES DEFIS A RELEVER, CE RESULTAT DOIT ETRE CONSIDERE COMME UN SUCCES ET EST COMPARABLE AU TAUX DE REUSSITE OBSERVE DANS LE SECTEUR PRIVE. NOUS NE POUVONS PAS ENCORE MESURER PLEINEMENT L'IMPACT COLLECTIF DE CES INNOVATIONS HUMANITAIRES. MAIS IMAGINEZ CE QU'ELLES POURRAIENT ACCOMPLIR AVEC LES NIVEAUX DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT ORGANISATIONNEL QUE L'ON OBSERVE DANS D'AUTRES SECTEURS. – ALNAP

10. RECOMMANDATIONS

10.1. TOUS LES ACTEUR·RICES : PROMOUVOIR LA STRUCTURATION COLLECTIVE, L'APPRENTISSAGE ET LA PENSEE CRITIQUE

Ce qui a été réalisé depuis 2020

- Structuration de base de la branche professionnelle
- Une meilleure connaissance des données programme et de leurs enjeux, notamment en ce qui concerne la gestion responsable des données

Ce qui reste à accomplir / nouvelles recommandations à suivre

1. Évoluer vers une approche plus locale des données

Il y a de nombreuses dimensions à ceci, comme illustré dans notre étude précédente « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée »¹⁶³. En résumé, elles impliquent de donner plus d'espace aux acteur·rices de terrain pour écouter leurs besoins sur le sujet et répondre à ces besoins de façon adéquate (en termes de ressources, d'apprentissage et de financement), faire évoluer la gouvernance de données, soutenir les écosystèmes de données locaux et investir dans les leaders locaux sur ces sujets. D'une manière générale, à mesure que le sujet de la localisation progresse, la composante « données » doit être considérée comme un catalyseur et ne pas être laissée de côté parce que trop complexe. Il s'agit bien sûr de s'adapter à la réalité des OSC locales et, en fin de compte, de leur laisser l'initiative de la définition des données et des processus de reporting.

2. Continuer à structurer la branche professionnelle

Aider tous les acteur·rices à avoir un cadre commun de compréhension, de vocabulaire et d'outils pour éclairer leurs stratégies est un élément clé du développement de secteur des données programmes, qui a évolué au cours des dernières années mais qui est toujours en structuration. Cela leur permettra aussi d'être mieux outillés dans leur choix d'approches ou d'outils et limitera ainsi les erreurs stratégiques et techniques encore trop souvent observées.

¹⁶³ « Changer de perspective : pour une approche locale de la donnée », op. cit.

3. Avoir une approche d'apprentissage collectif face aux problématiques des données programmes

Travailler ensemble, grâce à des ressources, des formations et des apprentissages mutualisés, pour mieux comprendre et maîtriser les sujets, les approches et les technologies d'importance, car les acteur·rices individuels ne peuvent pas avoir la marge de manœuvre nécessaire pour naviguer dans ces domaines et en même temps insuffler le bon niveau de connaissances et de compétences à leur personnel. Cela inclut le partage et la diffusion des ressources pour aider également les petits acteur·rices à avoir accès à ce dont ils ont besoin.

4. Encourager une réflexion plus critique sur la création et l'utilisation des données

De nombreuses questions subsistent autour des données, que nous avons revues tout au long de l'étude : les données ne sont pas utilisées à bon escient, manipulées ou collectées de manière inadéquate, l'absence de données dans un environnement éloigné ou une crise oubliée donnant l'impression qu'il n'y a pas besoin d'intervention, etc.

Il y a donc une responsabilité collective de prendre plus souvent du recul autour des données et de « prendre du recul sur les données » pour apprendre, grandir et éviter les situations douteuses en termes de qualité ou d'éthique. La donnée a longtemps été associée – à travers le mantra « data-driven » sur toutes les lèvres – à une vision purement quantitative du suivi-évaluation, qui devrait continuer à évoluer davantage vers une évaluation du changement plus large.

5. Commencer par identifier les vrais problèmes avant de proposer des solutions technologiques innovantes

Bien que de nombreuses nouvelles technologies de données innovantes puissent changer la donne, il est important de toujours les construire en fonction d'un problème pré-identifié (de préférence par les communautés locales), plutôt que chercher un problème pouvant permettre de construire un cas d'usage pour une solution. Chaque outil devrait rester un amplificateur de ce qu'un processus vise à réaliser, plutôt qu'une fin en soi (qui peut être encouragée par une proportion plus élevée de financements « axés sur l'innovation technologique » qu'auparavant).

Dans le processus il ne faut surtout pas oublier que le coût de déploiement d'une technologie flambant neuve est toujours sous-estimé, et pas seulement d'un point de vue financier et des ressources. Elle pourrait en effet apporter plus de

complexité à un territoire, créer des barrières entre acteurs locaux et internationaux (en termes de capacités, de méthodes de travail, mais aussi en termes d'ancrage de la technologie dans une approche Nexus à long terme) et masquer des problèmes sous-jacents.

10.2. OSC : CONTINUER A INVESTIR DE MANIERE PROACTIVE LE CHAMP DES DONNEES PROGRAMMES

Ce qui a été réalisé depuis 2020

- Meilleure intégration des données programmes dans les stratégies programmatiques d'un certain nombre d'OSC
- La dimension éthique des données programmes est devenue une priorité pour de nombreuses organisations
- Une proportion plus élevée d'organisations ayant des rôles et des responsabilités définis, et des rôles de leadership couvrant le sujet
- Une rationalisation accrue est en place en termes de collecte de données et d'infobésité
- Personnel plus spécialisé pour faire avancer le sujet, au siège social et sur le terrain

Ce qui reste à accomplir / nouvelles recommandations à suivre

1. Intégrer les données programmes en tant que sujet de travail entre les OSC internationales et locales et nationales pour assurer la bonne prise en compte du sujet par ces dernières

Pour évoluer vers une approche plus locale des données, il est essentiel de répondre aux besoins des OSC locales et nationales en termes de capacités et de ressources, et que les OSC se réunissent autour de sujets connexes d'échange et d'apprentissage. Ce n'est qu'ainsi que les organisations de la société civile locales parviendront à adopter la dynamique nécessaire pour être plus autonomes et proactives par rapport aux besoins du secteur, ce qui conduira à des partenariats plus équitables. Les OSC locales font face à un défi encore plus important du fait du (relatif) manque d'experts en données en leur sein, ce qui va dans le sens d'efforts d'acculturation aux données encore plus important pour leurs équipes non techniques.

2. Continuer à renforcer le niveau de connaissance des données du personnel non technologique / des membres des OSC

Bien que le personnel de soutien spécialisé dans les données sur le terrain et au siège social soit de plus en plus courant parmi les OSC, le niveau de culture des données du personnel non spécialisé reste insuffisant. Cela serait pourtant nécessaire pour s'assurer que les équipes programmes et les postes de cadres sont en mesure d'intégrer adéquatement leur expertise dans les exercices de collecte de données dont ils devraient être les principaux utilisateurs. Il est essentiel de les sensibiliser en fonction de leurs besoins et contraintes quotidiens (valeur de Ne pas nuire, risques et opportunités liés aux populations affectées mais aussi à l'organisation elle-même, etc.). Des outils et méthodes d'apprentissage internes devraient être développés pour soutenir cette montée en compétences et réduire l'écart.

3. Continuer d'intégrer les données programmes dans les stratégies opérationnelles de manière cohérente

Bien que les données programmes soient de plus en plus présentes dans le cycle de projet, il subsiste de nombreuses lacunes, notamment en amont de la collecte des données et à la fin d'un projet. Avant la phase de collecte, cela correspond à s'assurer que les données pertinentes sont collectées avec un plan d'analyse approprié pour lequel les équipes opérationnelles ont été impliquées, sans que ce soit à la dernière minute, ou que des méthodes mixtes de collecte de données et des données secondaires sont utilisées. À la fin du cycle de données, la conservation/l'archivage et la suppression se font correctement.

Et au-delà du projet en lui-même, de nombreuses organisations doivent encore s'améliorer pour s'assurer que les besoins en données sont également réfléchis de manière programmatique pour éclairer la stratégie plus large de l'organisation (en particulier les organisations francophones).

4. Continuer à établir un leadership et une gouvernance clairs sur les données programmes

Les organes de gouvernance des OSC doivent s'impliquer davantage dans ce qui a trait aux données programmes afin de garantir que leur mise en œuvre est guidée par une optique de qualité, d'efficacité et d'éthique, en construisant la structure interne en termes de rôles et de responsabilités dont elle a besoin.

5. Explorer de nouveaux sujets et technologies de manière proactive comme l'intelligence artificielle pour être en mesure de bénéficier de leurs possibilités de manière responsable (pour les OSC internationales principalement)

Trop d'OSC évitent institutionnellement les nouveaux sujets et technologies jusqu'à ce que leur utilisation devienne généralisée et potentiellement problématique sur le terrain, si les garanties appropriées n'ont pas été mises en place. Il est donc important d'investir le sujet en amont pour évaluer rationnellement les risques et les opportunités, prendre position si nécessaire, déterminer les cas d'utilisation pertinents et mettre en place des mesures d'atténuation pour leur utilisation si nécessaire. Ce travail sera bien sûr bien plus simple s'il est fait collectivement avec d'autres OSC et en partageant les ressources, particulièrement via la contribution aux différents réseaux et forums qui existent déjà.

10.3. TETES DE RESEAU : SOUTENIR LEURS MEMBRES DANS L'AMELIORATION DE LEURS PRATIQUES

Ce qui a été réalisé depuis 2020

- Une plus grande sensibilisation à l'importance du sujet

Nouvelles recommandations à suivre ou anciennes recommandations qui restent à suivre

1. Guider les OSC dans l'amélioration des pratiques de données programmes

Compte tenu de leur rôle central dans le secteur, l'adoption du thème par les têtes de réseaux géographiques ou thématiques doit s'intensifier pour favoriser l'adoption, notamment par les plus petites organisations de la société civile. Cela pourrait prendre la forme d'une interaction accrue avec le sujet et l'appui à leurs membres qui ont un rôle à jouer dans l'examen de l'importance des questions de données par les OSC. Elles doivent donc elle-même intégrer ces questions dans leur équipe et proposer des initiatives et/ou services à leurs membres sur ces questions (formation, support, etc.) même si ceux-ci ne sont pas directement demandeurs. Cela est particulièrement nécessaire pour les petites OSC qui ont plus de difficultés et qui ont besoin de mécanismes d'accompagnement spécifiques.

2. Établir des mécanismes pour favoriser le dialogue entre les OSC et avec les acteur·rices de soutien

Il existe actuellement des espaces de discussion limités pour le personnel des OSC qui souhaitent échanger et renforcer leurs capacités sur les questions de données, et la plupart sont soutenus par des OSC support (par exemple la communauté de pratique de CartONG, Missing Maps et HOT, etc.) ou par des secrétariats/mécanismes dédiés (par exemple MERL Tech, Data4SDGs, etc.). Connecter ces forums existants avec des espaces d'échange plus traditionnels des réseaux d'OSC, en particulier dans les pays du Sud, offre la possibilité d'accélérer le renforcement des capacités de la société civile.

3. Être plus proactif pour plaider auprès des bailleurs de fonds lorsque les contraintes liées aux données sont trop importantes

Les têtes de réseau ont un rôle central à jouer pour informer les bailleurs de fonds sur les nécessaires évolutions des mécanismes de financement des OSC. Il est donc essentiel qu'elles recueillent non seulement les exigences de leurs membres, mais aussi qu'ils poussent des idées de manière proactive (par exemple, le renforcement commun des capacités comme mentionné ci-dessus), sans se limiter à une position « défensive » (par exemple sur les questions de conformité). Et que les réseaux d'OSC du Nord soutiennent leurs pairs du Sud dans leur appropriation du sujet.

10.4. BAILLEURS DE FONDS ET ORGANISMES DES NATIONS UNIES : SOUTENIR ET ENCOURAGER L'UTILISATION DES DONNEES PROGRAMMES PAR LES OSC

Ce qui a été réalisé depuis 2020

- Davantage de réflexion sur le rôle des données programmes pour soutenir la redevabilité
- De nombreux organismes des Nations Unies et sièges des bailleurs de fonds publient des stratégies et des exigences concernant les pratiques en matière de données

Ce qui reste à accomplir / nouvelles recommandations à suivre

1. Assurer la pérennité de l'approche commune et coordonnée des ressources de données et de la formation

Pour assurer une adoption suffisante du sujet par tous les acteur·rices des OSC, les bailleurs de fonds doivent réfléchir sur le long terme et continuer à soutenir et financer les approches mutualisées entre les OSC et le matériel de formation et d'apprentissage que les OSC trouvent souvent difficiles à financer (apprentissage en ligne, plateformes de ressources, études, exploration de nouveaux sujets, etc.). Au-delà de cette production, il est également essentiel de les rendre accessibles par une diffusion adéquate, afin qu'elles puissent atteindre les acteur·rices qui en ont le plus besoin.

La formation d'une plus grande variété de personnel d'OSC aidera à « développer un esprit de données », comme nous l'a dit un bailleur, en montrant à divers membres du personnel d'OSC (au-delà du personnel spécialisé déjà convaincu) ce qui est possible. Les experts sont déjà en mesure de trouver ce dont ils ont besoin, l'enjeu aujourd'hui consiste à atteindre plus de personnes, à aller au-delà des politiques englobantes mais non spécifiques comme celle d'être « data-driven » (piloté par les données).

De manière plus générale, les chefs de file du secteur, tels que les organismes des Nations Unies, devraient améliorer l'architecture de coordination et le leadership ayant un impact sur les OSC. Il s'agit notamment de désigner des points focaux pour les services, le cas échéant, et d'appuyer les forums de coordination. Ou, comme l'a suggéré un bailleur, il serait judicieux d'ouvrir des discussions sur la mise en cohérence des lignes budgétaires sur ces sujets entre les bailleurs.

2. Financer et soutenir la montée en compétences des OSC locales et des écosystèmes nationaux de données

Financer et soutenir spécifiquement la montée en compétences (et l'infrastructure) des acteur·rices locaux sur les enjeux et outils de la donnée, notamment en leur laissant définir leur propre stratégie et en reconnaissant la priorité de leurs besoins opérationnels sur les besoins de redevabilité de leurs partenaires internationaux. Comme l'a dit Development Initiative, « nous devrions disséminer les compétences autour des données au niveau local pour créer un socle sur lequel la transformation digitale d'un pays peut être construite ». Cela inclut les OSC, mais aussi l'investissement dans les écosystèmes nationaux de données, la

création de communautés technologiques, l'encouragement des jeunes à rejoindre les initiatives gouvernementales. Ces écosystèmes devraient alors devenir moins dépendants des stratégies internationales, ce qui contribuera à éviter les lacunes dans les données susceptibles de conduire à un sous-financement de certaines zones difficiles d'accès ou à des crises.

3. Être plus proactif pour encourager une véritable redevabilité vers les populations touchées, en simplifiant/réduisant les attentes concernant la redevabilité envers les bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds devraient lancer davantage de conversations entre eux, avec les OSC et avec les têtes de réseau sur le fait que de nombreuses OSC voient leurs systèmes de S&E principalement dédiés à la redevabilité envers les bailleurs (en termes d'outils, d'indicateurs, mais aussi de processus tels que la conformité, le contrôle, etc.). Ils devraient trouver des solutions pour conserver les données et les processus de redevabilité – indispensables – mais réduire la charge de travail des OSC sur ces sujets s'ils ne les financent pas de manière appropriée, en imposant moins d'outils (ou en construisant des outils communs pertinents pour les OSC), en normalisant certains indicateurs tout en acceptant une approche plus locale et contextualisée, y compris des méthodes de recherche plus qualitatives. Cela aiderait les OSC, en particulier les plus petites, à consacrer proportionnellement une plus grande partie de leurs ressources limitées disponibles pour les données programmes à la redevabilité envers les populations affectées, qui devrait jouer un rôle plus central dans la redevabilité envers les bailleurs de fonds comme elle le fait aujourd'hui.

4. Encourager les discussions autour de la gouvernance des données

Le rôle des données dans les débats actuels sur la localisation est de plus en plus évident. Les bailleurs de fonds pourraient soutenir les discussions sur ces sujets, en soulignant l'importance de la gouvernance des données ainsi que des systèmes qui autonomisent les populations touchées, en cherchant des moyens de mieux protéger les droits humains dans les espaces numériques.

Cela implique également de s'appuyer sur l'activisme local et le leadership communautaire pour une réponse efficace, de remettre en question la « fracture des données », qui font qu'une petite poignée d'acteur-rices contrôlent et bénéficient d'énormes quantités de données, afin de remodeler les structures de pouvoir. Et renforcer la collaboration avec les gouvernements, afin de rationaliser les liens entre les systèmes nationaux et humanitaires, en respectant le mandat et les politiques de chaque partie.

5. Établir des relations équilibrées avec les grands fournisseurs technologiques/privés

Plutôt que – parfois de manière relativement aveugle – de s’associer au secteur privé, qui peut avoir des agendas à long terme différents de ceux des acteur·rices humanitaires, il est important que les bailleurs de fonds ouvrent également des discussions avec eux et les mettent au défi si nécessaire pour s’assurer que la technologie en question est compatible avec les valeurs du secteur à long terme. C’est notamment le cas pour les outils d’IA, pour s’assurer que les nouvelles technologies améliorent l’efficacité du secteur sans compromettre les principes humanitaires, en tenant compte des risques de désinformation, de violation de données et de biais.

6. Financer les évaluations d’impact liées aux données programmes pour éclairer le financement futur, et encourage le passage à l’échelle des financements de l’innovation

Les bailleurs de fonds devraient tester le financement d’évaluations d’impact autour des projets utilisant la donnée et de montée en compétences. Cela créera les conditions de confiance et de transparence accrues dans le financement de l’innovation et, espérons-le, d’une montée en puissance qui permettrait au secteur humanitaire d’atteindre des niveaux de financement de l’innovation similaires à ceux du secteur du développement international, ou même des industries les moins dépensières du secteur privé (comme le papier ou l’industrie métallurgique primaire – qui investissent plus dans l’innovation que le secteur humanitaire...) ¹⁶⁴.

10.5. POUR LES OSC SUPPORT SPECIALISEES : MIEUX AIDER LES OSC A S’Y RETROUVER DANS LES ENJEUX DE DONNEES DU JOUR

Ce qui a été réalisé depuis 2020

- Le réseau des OSC de soutien (données) continue de croître et de se structurer, en particulier à travers le réseau H2H, avec plus de capacité à conseiller et influencer l’écosystème
- Cela conduit à un soutien et à des services plus adaptés aux besoins des OSC et qui les aident à naviguer de nouveaux enjeux (localisation,

¹⁶⁴ « [Humanitarian R&D Imperative - How other sectors overcame impediments to innovation](#) », Deloitte/World Humanitarian Summit, mai 2015

redevabilité envers les populations affectées, cybersécurité, etc.), bien que certains sujets fortement liés aux données présentent encore des lacunes (par exemple, les systèmes informatiques)

Ce qui reste à accomplir / nouvelles recommandations à suivre

1. Poursuivre la réflexion et le plaidoyer sur les enjeux plus importants et l'évolution des pratiques tout en développant des produits pour le secteur, dans une démarche collaborative

Les OSC de soutien ont une mission qui doit les encourager à intégrer dans leur travail leur approche des différents acteur·rices du secteur des aspects tels que la durabilité, la localisation et une approche plus responsable, afin de contribuer à apporter les changements nécessaires avec un angle de données, au-delà de se concentrer uniquement sur la réponse aux besoins immédiats avec des technologies innovantes. Les OSC de soutien devraient tirer parti de leurs capacités collectives en continuant à investir dans leurs réseaux et leurs activités de plaidoyer collectif, y compris, mais sans s'y limiter, sur les aspects financiers.

2. Continuer à soutenir une amélioration de la qualité et de la pertinence des données, tout en les maintenant proportionnées aux besoins

Les OSC de soutien ont souvent la capacité d'avoir une compréhension et des compétences très solides concernant toutes les composantes de la qualité des données et des pratiques de gestion responsable des données. Il est donc important qu'elles soient une force motrice avec leurs différents partenaires pour aborder le sujet selon les besoins, examiner le niveau de qualité requis par rapport à l'investissement associé, et aussi remettre en question et mettre en évidence les lacunes dans les données dont elles pourraient être conscientes de manière proactive.

3. Continuer à explorer comment l'évaluation des données programmes peut être effectuée

De nombreux bailleurs de fonds ont du mal à justifier le financement direct des activités de données programmes dans le cadre de la mise en œuvre des projets en raison du fait qu'il s'agit d'une « boîte noire ». Plaider leur cause en faisant ce qu'il est possible pour évaluer l'impact de telles activités (même si cela peut être beaucoup plus difficile que pour les activités traditionnelles) serait utile. Les organisations de la société civile sont bien placées pour de tels exercices, analysant les avantages et les contraintes de ces activités afin d'apporter des éléments plus tangibles aux discussions sectorielles et avec les bailleurs de fonds.

11. CONCLUSION

Ce panorama global pourrait créer, pour les praticien·nes des données des OSC, le sentiment d'être submergé·es lorsqu'elles-ils le lisent entièrement (si vous venez de le faire, merci !). Les défis sont nombreux, les OSC n'ont pas forcément la marge de manœuvre pour les affronter, et la situation évolue rapidement.

Néanmoins, nous avons également mis en évidence tout au long de notre travail de nombreux exemples d'études de cas percutantes, d'évolutions de politiques positives et d'efforts collectifs réussis pour transformer le système. Nous avons ainsi bâti nos réflexions, et les recommandations qui en découlent, pour tenter d'aider les OSC à naviguer dans le paysage complexe des données dans les années à venir.

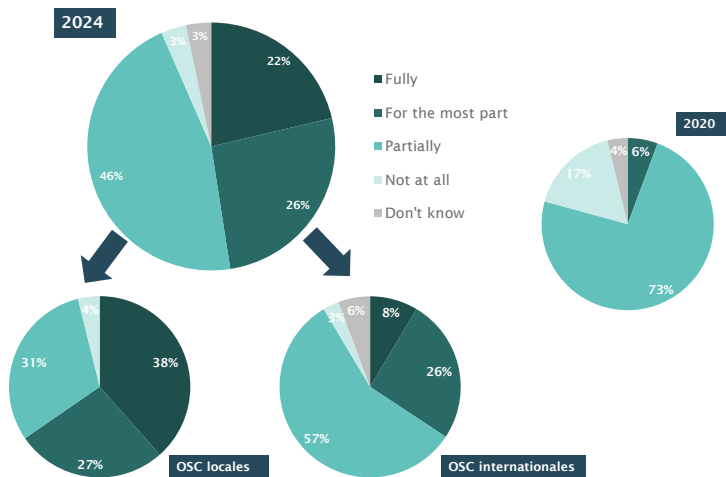
Pour conclure cette exploration, nous aimerions laisser la parole à nos enquêté·es, qui ont non seulement consacré un temps certain à répondre à nos questions, mais ont également montré à quel point les praticien·nes humanitaires prennent les enjeux autour des données au sérieux.

NOUS AVONS ELABORE UNE STRATEGIE EN MATIERE DE DONNEES POUR ORIENTER LA GOUVERNANCE, LA SECURITE, LA QUALITE, L'ARCHITECTURE ET LA CULTURE DES DONNEES DANS LES ANNEES A VENIR. CEPENDANT, LES DEFIS EVOLUERONT DE MANIERE DYNAMIQUE ET NOUS AUSSI – NOUS NOUS EFFORÇONS D'ETRE PRETS A LES RELEVER ! – WELTHUNGERHILFE

Les répondant·es à notre enquête sont en fait plutôt optimistes quant à leur capacité à faire face à ces multiples défis. Elles-ils ont estimé que le niveau de préparation de leur OSC était bien plus élevé que lorsque nous avons produit notre version précédente de l'étude en 2020. Ainsi, 47 % des enquêté·es estiment que leur organisation maîtrise « complètement » ou « largement » les enjeux abordés dans cette étude – un chiffre en hausse par rapport aux 6 % des enquêté·es en 2020. Seulement 5 % d'entre ces personnes ont estimé que leur organisation était totalement désarmée face à ces défis... ou pas concernée !

Etonnamment, ce chiffre est encore plus élevé (63 %, dont 37 % « complètement ») pour les OSC locales. Puisque peu d'entre elles sont réellement rentrées dans les détails, il est difficile de savoir si elles ont compris cette question comme étant « conscientes des enjeux » plutôt que « ayant la capacité de les aborder ».

Les OSC sont-elles prêtes à s'attaquer aux enjeux importants pour le secteur de la solidarité internationale dans les 3 prochaines années?



Quoi qu'il en soit, ce sentiment général d'amélioration et d'optimisme de la part des professionnel·les des OSC met en perspective les nombreux défis développés à travers cette étude, et montre que les humanitaires sont prêts à y faire face. Nous ne pouvons qu'espérer que ce travail les aidera !



CartONG

23 Boulevard du Musée
73000 Chambéry (France)
+33 (0) 4 79 26 28 82

info@cartong.org
www.cartong.org

